

Fiches du Bilan
du
Projet d'établissement
2009 – 2012

Regroupées en fonction des grandes parties du projet d'établissement actuellement en cours (2009-2012), ces 74 fiches s'attachent à présenter les actions conduites en regard des objectifs qui y sont fixés.

Des indicateurs susceptibles d'apprécier la réalisation (ou la non réalisation) de ces objectifs y sont également renseignés.

Réalisées par la direction de l'évaluation et de l'aide au pilotage, en étroite relation avec les services concernés et avec le Comité de pilotage "Contrat quinquennal", ces fiches sont à lire en complément du bilan qui y renvoie.

Table des matières

FORMATION	5
Fiche n°1 – Attractivité en direction des étudiants.....	7
Fiche n°2 – Première année d'études de santé (PAES).....	11
Fiche n°3 – Soutien et orientation en Licence	13
Fiche n°4 – Orientation en Master	15
Fiche n°5 – Lisibilité de l'offre de formation.....	17
Fiche n°6 – Pédagogie.....	19
Fiche n°7 – Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (TICE).....	21
Fiche n°8 – Documentation formation – offre documentaire	23
Fiche n°9 – Documentation formation – services aux étudiants.....	25
Fiche n°10 – Internationalisation et mobilité des étudiants	29
Fiche n°11 – Orientation et insertion professionnelle.....	31
Fiche n°12 – Formation tout au long de la vie.....	33
Fiche n°13 – Organisation des formations : départements et directions	35
Fiche n°14 – Formation médicale	37
Fiche n°15 – Formation paramédicale : Orthophonie.....	39
Fiche n°16 : Formation paramédicale : Orthoptie	41
Fiche n°17 – Formation en Psychomotricité.....	45
Fiche n°19 – Formation aux soins infirmiers	49
DOCTORAT.....	51
Fiche n°20 – Organisation et structuration du doctorat	53
Fiche n°21 – Attractivité du doctorat	57
Fiche n°22 – Internationalisation et mobilité des doctorants.....	59
Fiche n°23 – Recrutement, financement, accueil et déroulement du doctorat	61
Fiche n°24 – Plan individuel de formation en doctorat.....	63
Fiche n°25 – Encadrement et formation des encadrants.....	65
Fiche n°26 – Suivi de carrière des docteurs.....	67
VIE ETUDIANTE	69
Fiche n°27 – Accueil des étudiants	71
Fiche n°28 – Aide et assistance directe aux étudiants	73
Fiche n°29 – Aide au logement.....	75
Fiche n°30 – Prévention et promotion de la santé des étudiants	77
Fiche n°31 – Handicap	79
Fiche n°32 – Soutien aux initiatives étudiantes.....	81
Fiche n°32bis – Activités culturelles des étudiants.....	83
Fiche n°33 – Activités sportives.....	85
RECHERCHE, DIFFUSION ET VALORISATION.....	87
Fiche n°34 – Opérateur et pilote de recherche - partenariat avec les EPST	89
Fiche n°35 – Investissements d'avenir.....	93
Fiche n°36 – Simplification administrative, DGRTT et DGG	95
Fiche n°37 – Plateformes scientifiques.....	97
Fiche n°38 – Politique incitative.....	99
Fiche n°39 – Europe	101

Fiche n°40 – Partenariats internationaux.....	103
Fiche n°41 – Recherche contractuelle, propriété intellectuelle et transfert de technologie	105
Fiche n°42 – Diffusion de la culture scientifique et patrimoine.....	109
Fiche n°43 – Politique documentaire recherche : offre documentaire.....	111
Fiche n°44 – Politique documentaire recherche : service aux usagers.....	113
MOYENS AU SERVICE DES MISSIONS DE L'UNIVERSITE	115
Fiche n°45 – Passage aux Responsabilités et Compétences Elargies.....	117
Fiche n°46 – Recrutement des enseignants-chercheurs et enseignants.....	119
Fiche n°47 – Primes des enseignants chercheurs.....	121
Fiche n°48 – Recrutement des BIATOS.....	123
Fiche n°49 – Primes des BIATOS.....	125
Fiche n°50 – Promotion des BIATOS.....	127
Fiche n°51 – Formation continue du personnel.....	129
Fiche n°52 – Service Social des personnels.....	131
Fiche n°53 – Médecine du travail.....	133
Fiche n°54 – Passage aux RCE (allocation et gestion ressources financières).....	135
Fiche n°55 – Qualité, indicateurs et contrôle de gestion.....	137
Fiche n°56 – Mise en place des coûts complets à l'UPMC.....	139
Fiche n°57 – Passage aux RCE (patrimoine immobilier).....	141
Fiche n°58 – Travaux et schéma directeur.....	143
Fiche n°59 – Chantier sur le campus Jussieu – désamiantage et rénovation.....	145
Fiche n°60 – Mise en conformité des locaux.....	147
Fiche n°61 – Accessibilité handicapés.....	149
Fiche n°62 – Hygiène et sécurité, prévention des risques.....	151
Fiche n°63 – Restauration.....	153
Fiche n°64 – Soutien logistique et technique à l'enseignement.....	155
Fiche n°65 – Sûreté et sécurité.....	157
Fiche n°66 – Sécurité Incendie.....	159
Fiche n°67 – Propreté et gestion des déchets.....	161
Fiche n°68 – Gestion des espaces verts.....	163
Fiche n°69 – Schéma Directeur des Systèmes d'Information (SDSI).....	165
Fiche n°70 – Système de gestion financier.....	167
Fiche n°71 – Système d'Information-Scolarité (SI-Scolarité).....	169
Fiche n°72 – Maintenance et assistance.....	171
Fiche n°73 – Une politique documentaire définie pour répondre aux missions nationales et aux besoins locaux.....	173
Fiche n°74 – Valorisation des collections.....	175
Fiche n°75 – Communication.....	177

FORMATION

Fiche n°1 – Attractivité en direction des étudiants

Objectif inscrit dans le projet 2009-2012

- Recruter des étudiants intéressés par des études scientifiques et ayant les capacités de poursuivre une formation scientifique, quelles que soient leur condition sociale et leur origine.

Actions conduites et résultats

- Mise en place, dans le contexte relativement contraint du dispositif d'Admission Post-Bac « APB », d'une démarche active de recrutement des lycéens en direction des bacheliers technologiques et de série S ayant obtenu une mention et issus d'établissements classés en Zone Urbaine Sensible (ZUS). Une quinzaine d'enseignants chercheurs y sont impliqués.
- Mise en place, dans le cadre du dispositif « Cap en Fac » de la Ville de Paris et de son extension à la région parisienne avec les moyens du dispositif « Egalité des chances / Pour une université ouverte à tous » du MESR, de partenariats avec 13 lycées de ZUS d'Île-de-France (contre 8 au début du contrat). Ces partenariats donnent lieu, notamment, à des ateliers interactifs pour les élèves de terminales et de premières, à des visites du campus et à des séances de travaux pratiques spécifiques, puis, pour les élèves bacheliers dont la candidature a été retenue suite à un entretien sur leur projet, à un tutorat (2h par semaine) personnalisé. Le financement que l'UPMC reçoit pour cette action s'élève à 26000 euros par an et vient de la Ville de Paris.
- Adhésion à la structure « campus France » afin de promouvoir à l'étranger l'enseignement supérieur français (CA du 9 février 2009).
- Des Journées Portes Ouvertes (JPO) à destination des élèves de terminales et de leur famille sont organisées chaque année un samedi de février : l'offre de formation de l'UPMC y est présentée en amphis (médicale et paramédicale le matin, en sciences l'après-midi) par leurs responsables, tandis que les visiteurs, guidés et accueillis par les étudiants pilotes peuvent rencontrer les responsables de formation sur des stands et s'entretenir individuellement avec des enseignants et des responsables des services. 2000 personnes y sont accueillies.
- L'UPMC participe à plusieurs salons : Salon de l'éducation, salon APB, salon de l'ADREP, salon des Masters, salon de l'étudiant.

Indicateurs

Flux d'entrants

Définition : *part des nouveaux étudiants de L2 issus d'un autre établissement (respectivement L3, M1, M2 ou de formation d'ingénieurs) / Nombre total de nouveaux étudiants accédants à des formations de L2 (respectivement L3, M1, M2 ou ingénieurs)*

Flux entrants	2007-08	2008-09	2009-10	2010-11	2011-12
L2 hors cumulatifs	22,5%	23,8%	21,3%	22,3%	19,5%
L3	38,6%	38,6%	39,5%	40,9%	41,2%
M1	32,6%	38,2%	37,1%	42,2%	44,7%
M2	43%	48,1%	44%	43,1%	45,2%
Ingénieurs	73,5%	87,6%	75,5%	73,6%	75,1%

(Source : Direction de l'évaluation et de l'aide au pilotage)

Nombre d'étudiants CAP en Fac et leur réussite en L1

	Nbre d'élèves retenus	Effectivement inscrits en L1	Passés du L1 au L2	Abandon	Nbre d'heures de tutorat
2006-07		23	16		
2007-08		26	21		
2008-09		26	23		
2009-10	42	32	20	3	583
2010-11	35	20	10	1	718
2011-12	82	39			779
2012-13	45				

(Source : Directoire des formations)

Attractivité en direction des étudiants étrangers mesurée via « pastel » et les Centres pour les études en France (CEF) de Campus France

	Nbre de demandes d'inscriptions reçues via pastel	Nbre de demandes traitées	Nbre de demandes acceptées	Choix définitif
Total	4834	3271	584	395
dont UFR Ingénierie	2547	1891	340	226
dont UFR mathématiques	260	200	85	48

(Source : Directoire des formations)

Répartition des étudiants inscrits en L et M via pastel et via UPMC et répartition par CEF

Pays	Pastel (MAEE)	Inscrits UPMC LM (2011)	Pays	Pastel (MAEE)	Inscrit UPMC LM (2011)
CEF Algérie	211	951	CEF Bénin	7	31
CEF Tunisie	76	475	CEF Côte d'Ivoire	7	69
CEF Maroc	67	512	CEF Maurice	6	67
CEF Sénégal	33	170	CEF Inde	5	11
CEF Liban	33	161	CEF USA	4	19
CEF Vietnam	24	107	CEF Russie	4	30
CEF Syrie	16	72	CEF Madagascar	4	77
CEF Cameroun	13	159	CEF Argentine	3	11
CEF Canada	12	23	CEF Mali	3	37
CEF Mexique	10	23	CEF Chili	3	15
CEFTurquie	9	44	CEF Brasil	2	37
CEFC Chine	9	419	CEFCongo	2	67
CEF Colombie	9	40	CEF Gabon	2	26
CEF Guinée	8	60	CEF Japon	2	11

(Source : DRI)

Fiche n°2 – Première année d'études de santé (PAES)

Objectifs inscrits dans le projet 2009-2012

- Former des acteurs du domaine médical compétents ayant acquis une double culture tant en médecine qu'en science.
- Mettre tout en œuvre pour attirer en sciences les bons étudiants de PAES (ex PCEM1) n'ayant pas réussi le concours.

Actions conduites et résultats

- Possibilité donnée aux bons étudiants de PAES ayant échoué au concours de se réorienter vers des cursus scientifiques. Une réorientation qui peut se faire à la fin du premier semestre et une autre à la fin du deuxième semestre. Après examen de leur dossier par une commission, ils peuvent intégrer le L1 ou le L2 sous certaines conditions.
- Aide apportée aux étudiants de sciences et de médecine dans leur choix de formation par le cycle d'intégration sciences et santé pour faciliter leur orientation.

Indicateurs

Nombre d'étudiants de PAES se réorientant dans des filières scientifiques de l'UPMC à 1 an

Réorientation	2008	2009	2010	2011	2012
L1 santé	127	146	125	122	224*
L2 santé	85	99	114	142	115*

*nombre d'acceptés, pour le L1, le total est sur les deux semestres (Source : Faculté de Médecine Pierre et Marie Curie)

Taux de réussite au concours de médecine en fonction de la mention au bac et du nombre d'étudiants inscrits pour la première fois en PAES (primants)

Primants										
	2007-08		2008-09		2009-10		2010-11		2011-12	
Mention	Taux de réussite	% /total primants								
TB	52,4	8,9	43,7	12,3	35,6	14,4	29,7	16,0	25,56	13,6
B	18,4	22,9	17,3	25,6	9,0	29,4	10,6	31,3	9,58	25,3
AB	5,6	33,4	5,1	32,0	2,0	34,5	1,5	34,5	0,46	32,7
Passable	0,9	33,1	0,3	28,8	0,8	19,9	3,1	16,9	9,38	2,4
Sans mention	4,4	1,6	0,0	1,3	16,7	1,8	5,6	1,4	0,88	25,9
Redoublants										
Mention	Taux de réussite	% /total redoublants								
TB	87,0	3,3	69,6	6,7	69,5	9,4	48,5	10,8	55	17,32
B	60,0	24,9	55,2	29,7	58,5	30,6	37,1	30,6	39,31	37,81
AB	36,0	37,9	31,8	39,0	27,5	33,5	32,7	37,5	22,08	33,33
Passable	13,4	32,8	6,5	22,7	7,4	22,7	22,7	19,2	12,5	1,15
Sans mention	12,5	1,1	23,1	1,9	27,6	3,8	11,8	1,9	9,72	10,39

(Source : Faculté de Médecine Pierre et Marie Curie)

Le taux de réussite (en noir) représente, pour chaque mention, le pourcentage d'étudiants admis en PCEM2.

Le %/ primants ou redoublants (en rouge) représente le % de chaque mention sur le total des étudiants primant ou redoublants.

Fiche n°3 – Soutien et orientation en Licence

Objectifs inscrits dans le projet 2009-2012

- Accompagner les étudiants dans la réussite de leur parcours de formation en Licence.
- Renforcer le soutien pédagogique aux étudiants.

Actions conduites et résultats

- Des « mises à niveau » sont proposées en 1^{ère} année de licence aux titulaires de bacs technologiques et aux bacheliers scientifiques ayant interrompu leurs études pendant au moins 3 années, selon le type de licence visé : sciences de la vie, chimie, sciences de la terre (IPCB) ou chimie, électronique, informatique, mathématiques et physique (IPCM).
- Un stage de remise à niveau pour les étudiants rentrant en L1 a lieu tous les ans durant les 15 jours précédant la rentrée universitaire. Gratuit et facultatif, il a pour but de revoir le programme de terminale dans les disciplines principales de chaque section: mathématiques et physique en MIME, mathématiques, physique et chimie en PCME, biologie, chimie et physique en BGPC. Les cours magistraux sont dispensés par des enseignants-chercheurs de l'UPMC et les TD par des étudiants vacataires (généralement en L3 ou M1).
- Mise en place de professeurs référents chargés de suivre les étudiants inscrits en 1^{ère} année à l'université et de les conseiller dans leurs choix d'orientation : chaque professeur référent rencontre 3 à 4 fois les étudiants qu'il accompagne, la première fois dans le cadre d'une réunion en groupe (59 groupes sont constitués), les 2^{ème} et 3^{ème} fois à l'occasion d'entretiens individuels et une 4^{ème} fois dans la mesure où l'étudiant rencontre des difficultés particulières. Le bilan de cette action en 2010-11 fait apparaître que si 84 % des étudiants ont trouvé ces rendez-vous utiles, un peu moins de 70% considèrent que le référent leur a apporté des informations utiles concernant les orientations universitaires et professionnelles. A partir de 2011, une journée de formation des référents est organisée.
- Recrutement d'étudiants pilotes, généralement des étudiants inscrits au moins en L2, pour accompagner les nouveaux étudiants dans leurs premiers contacts avec l'université.
- Augmentation des horaires d'ouverture des bibliothèques de Licence (CTP du 19 novembre 2008) Cf. Fiche 9.
- Généralisation des conseils de perfectionnement : ces conseils, optionnels en licence, ont pour objectif de tester la pertinence du projet pédagogique et de le faire évoluer en fonction de l'évolution prévisible du monde du travail (CEVU du 22 mars 2010).
- Mise en place de Journées d'orientation réfléchie (JOR) sur 2 jours où interviennent des MCU, des professionnels et d'anciens étudiants, pour aider les étudiants dans leur choix de parcours. Les JOR ciblent préférentiellement les

étudiants de L1 mais sont ouvertes à tous les étudiants intéressés. En 2009, elles ont accueilli de 150 à 300 étudiants par journée. Coordonnées par un comité de 15 enseignants chercheurs, leur organisation a eu un coût de 6450 €. Le Bilan de leur organisation en 2009 a permis d'améliorer les éditions de 2010 et suivantes.

Indicateurs et objectifs cibles

Taux de validation semestriel (en tenant compte des entrées et sorties, hors cumulatifs)

		2007-08	2008-09	2009-10	2010-11	Cible 2012
Etudiants en L1	Validation 1 semestre sur 2	24,3%	26,7%	26,2%	24,8%	40%
	Validation des 2 semestres	32%	32%	29%	33,5%	
Etudiants en L2	Validation 1 semestre sur 2	25,3%	25%	24%	25,1%	45%
	Validation des 2 semestres	36,2%	35,9%	35%	35,3%	
Etudiants en L3	Validation 1 semestre sur 2	-	24,7%	20,7%	19,3%	50%
	Validation des 2 semestres	-	40,9%	46,7%	46%	

(Source : Direction de l'évaluation et de l'aide au pilotage)

Tutorat pré-rentree : nombre de participants au stage de pré-rentree parmi les étudiants entrant en L1

Nombre de participants	Année 2009	Année 2010	Année 2011
MIME	31	23	27
PCME	27	21	16
BGPC	50	43	47

(Source : Tutorat)

Fiche n°4 – Orientation en Master

Objectifs inscrits dans le projet 2009-2012

- Accompagner les étudiants de Master vers la réussite.
- Renforcer l'accompagnement pédagogique des étudiants.

Actions conduites et résultats

- Mise en place de cursus de Master incluant un premier semestre de remise à niveau et un deuxième semestre d'orientation vers les spécialités.
- Des actions spécifiques laissées à la libre initiative des départements de formation.
- Etablissement d'un contrat pédagogique et conseil à l'étudiant au moment de son inscription pédagogique en Master par l'équipe de formation.
- Possibilité pour les étudiants de master d'être « encadrés » par des doctorants via le tutorat pédagogique.
- Augmentation des horaires d'ouverture des bibliothèques de Master (CA du 28 janvier 2010).
- Généralisation des conseils de perfectionnement : ces conseils ont pour objectif de tester la pertinence du projet pédagogique et de le faire évoluer en fonction de l'évolution prévisible du monde du travail (CEVU du 22 mars 2010).

Fiche n°5 – Lisibilité de l'offre de formation

Objectifs inscrits dans le projet 2009-2012

- Améliorer la qualité et la lisibilité des formations proposées aux étudiants

Actions conduites et résultats

- En 2002 : 14 licences et 128 DEA et DESS.
- En 2004, avec passage au LMD, réduction du nombre de diplômes de niveau bac+3 et bac+5.
- En 2009 : 9 Licences, 11 Masters et 68 spécialités de Master 2 sont proposés.
- Réalisation de brochures de présentation des formations de l'UPMC en apprentissage, en Licence et en Master. Ces brochures incluant la présentation des débouchés associés aux formations sont réactualisées chaque année.
- Présentation des formations UPMC lors de salons, de journées portes ouvertes et, depuis 2012, de journées de l'apprentissage.
- Mise en place des *Journées d'Orientation Réfléchie* à destination des étudiants de L1, pour les aider dans leur choix de discipline et de carrière [cf. fiche 3].
- Réalisation de fiches visant à expliciter/détailler les compétences acquises dans le cadre des spécialités de tous les Masters, notamment à l'attention des employeurs potentiels pour valoriser les Master de l'UPMC.
- Limitation des partenariats de formation en Île-de-France à des établissements qui permettent, d'une part, aux étudiants en Master d'acquérir des compétences scientifiques originales et, d'autre part, à l'UPMC de développer des cursus inter-domaines (par exemple, le CEVU a adopté la cohabilitation d'un master avec l'université Paris-Sorbonne pour la spécialité « enseignement-éducation-médiation » métiers de l'enseignement et de la formation le 28 juin 2010).

Indicateur

Nombre de diplômes Bac+3 et Bac+5

Niveau de diplôme	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2009-10
Bac+3	14	10	10	9
Bac+5	128	9	10	11

(Source : Directoire des formations)

Fiche n°6 – Pédagogie

Objectifs inscrits dans le projet 2009-2012

- Organiser les études à l'UPMC de manière à favoriser l'autonomie des étudiants dans l'acquisition de compétences.
- Diminuer la part des enseignements magistraux et mettre en place des enseignements par projets.

Actions conduites et résultats

- Définition par les départements de formation d'une nouvelle répartition des charges de service au sein des équipes pédagogiques (avec diminution de la part des enseignements magistraux). La direction et la coordination de mentions et de spécialités, la responsabilité des tableaux de services et d'UE, les tâches d'harmonisation d'emploi du temps, le rôle de référent en L1, l'encadrement de moniteurs, l'encadrement de stages (en labo et en entreprise) et de mémoires pratiques ou théoriques sont pris en compte dans le tableau de services.
- Mesures prises pour inciter les étudiants à effectuer dès la licence des stages en entreprises et dans des laboratoires de recherche afin de mettre en pratique leurs connaissances et d'acquérir de nouvelles compétences.
- Introduction d'une approche pédagogique par projet, en particulier dans le cadre de la mention ingénierie mécanique de licence avec le projet triennal « Romarin » de robot sous-marin téléguidé destiné à l'observation sous-marine, conduit en collaboration avec le MIT (*Michigan Institute of Technology*) et soutenu par Total et sa fondation.
- Un groupe « Innovation pédagogique » en place au SGTICE (cf. Fiche 7) a axé sa réflexion sur les thèmes de l'interdisciplinarité, de l'évaluation des étudiants, sur la pédagogie par projets et sur les ressources en ligne.
- Destinée aux enseignants chercheurs et enseignants, une formation « Apprendre à apprendre », conduite par un médecin psychiatre, présidente du bureau interface professeurs étudiants de la Faculté de médecine et faisant intervenir plusieurs spécialistes, s'est tenue au printemps 2012. Son bilan étant globalement très positif, une seconde session a été programmée à l'automne 2012. La mise en place d'un programme de formations ouvertes à tous ou plus ciblées vers les jeunes enseignants chercheurs est mise à l'étude.

Fiche n°7 – Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (TICE)

Objectifs inscrits dans le projet 2009-2012

- Faciliter les échanges pédagogiques entre les enseignants et les étudiants.
- Favoriser le travail personnel des étudiants grâce à la souplesse que leur apportent les TICE dans la gestion de leur temps de formation.
- Répondre aux contraintes liées à la mobilité des étudiants grâce à l'utilisation des TICE.

Actions conduites et résultats

- Développement important de l'usage des Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (TICE) : forte augmentation de la fréquentation de l'UTES (Usage des Technologies Educatives en Sciences), service pédagogique créé en 1999.
 - Usage du podcasting et de la visioconférence comme techniques courantes d'enseignement, en particulier en médecine : massification de l'utilisation des TICE dans la formation médicale : l'ensemble exhaustif des cours de PCEM1/PAES1, PCEM2, DCEM1 et de DCEM2, ainsi que de nombreux cours de DCEM3 et DCEM4 sont disponibles sur MonUPMC (vidéos enrichies ou podcast).
 - Création du portail iTunes U (2009) et adoption de la plateforme d'enseignement Sakai (2007).
 - Développement de la Formation Ouverte et A Distance (FOAD) avec la mise en place de l'opération CapLicence (mise à niveau en autoformation des nouveaux arrivants en L1) et d'une formation en mathématiques de niveau L3.
 - Organisation de la première journée InnovaTICE (2010).
- Formation des étudiants à la « maîtrise critique de l'information » :
 - Offre de formation d'aide à la recherche documentaire par le Service Central de Documentation pour aider les étudiants à analyser et à exploiter toutes les informations mises à leur disposition.
 - Accès donné à diverses sources d'information notamment par le biais des TICE,
 - Accroissement du fonds de culture générale existant et du fonds de littérature en partenariat avec les bibliothèques publiques de la ville de Paris.
- Stabilité du nombre de salles dédiées et des moyens alloués à l'usage du multimédia.
- Encadrement des étudiants légèrement renforcé grâce au recrutement d'un PRAG.
- Documentation en ligne, cours y compris, proposée pour presque tous les cours dispensés à l'UPMC.

Indicateurs

Fréquentations de l'UTES

Année	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09	2009-10	2010-11
Nombre de connexions (moyenne/mois)	7286	8342	12033	13035	14344	14342

(Source : Directoire des formations)

Utilisation de Sakai

Année	2007-08	2008-09	2009-10	2010-11	2011-12
Nbre de sites de Cours	172	250	460	596	779
Nbre de sites de Projet	4	27	60	70	103

(Source : Directoire des formations)

Fiche n°8 – Documentation formation – offre documentaire

Objectifs inscrits dans le projet 2009-2012

- Permettre aux étudiants de disposer d'une offre documentaire de qualité et d'exemplaires en nombre suffisant

Actions conduites et résultats

- Enrichissement de l'offre de formations à la maîtrise de l'information :
 - plus de disciplines touchées, formations du L1 au M2, avec une faiblesse au niveau L2-L3 ;
 - élaboration des référentiels de ces formations et mutualisation avec les partenaires du PRES. Des efforts pour intégrer ces formations dans les cursus de l'université, mais un bilan mitigé.
- Achat de toute la production éditoriale francophone de qualité en sciences et médecine ; acquisitions en langue anglaise : exclusivité de certaines publications uniquement en anglais, nombre important d'étudiants étrangers dans certaines disciplines, et nécessité pour les étudiants d'avoir une bonne connaissance de l'anglais. Forte utilisation du fonds langues étrangères du L1-L2.
- Importants achats d'exemplaires en nombre, notamment dans les bibliothèques médicales, cependant ralentis depuis 2011 du fait des restrictions budgétaires.
- Mises à jour régulières des collections disponibles pour tenir compte de l'évolution de l'offre de formation de l'UPMC :
 - Accent mis sur les acquisitions disciplinaires de base et l'ouverture à des publications éditoriales concernant notamment les métiers de l'industrie, pour répondre à la politique de développement des formations professionnalisantes ;
 - Développement, en concertation avec le CAIO et la vice-présidence formation, d'un fonds d'insertion professionnelle largement accessible et disponible au prêt.
- Extension de l'offre de documentation électronique : près de 500 titres d'ouvrages en ligne peuvent d'ores et déjà être consultés à distance ou sur place.
- Développement des fonds d'internet dans les bibliothèques médicales encore récemment réservées aux publics de niveau recherche et ouverture avec succès de ces bibliothèques au public.

Fiche n°9 – Documentation formation – services aux étudiants

Objectifs inscrits dans le projet 2009-2012

- Mener une politique documentaire qui développe les services aux usagers, sur place et à distance, pour la formation comme pour la recherche.
- Contribuer, par la politique documentaire,
 - à encourager le travail personnel de l'étudiant,
 - à lutter contre l'échec des primo-entrants,
 - à faire des bibliothèques un lieu de vie essentiel à la bonne intégration des étudiants à la vie universitaire.
- Donner aux étudiants la possibilité d'accéder librement et largement aux salles de lecture à la BUPMC.

Actions conduites et résultats

- Elargissement des **horaires** des bibliothèques, notamment avec l'aide financière de la Région Ile-de-France : ouverture le samedi de la bibliothèque de la Pitié-Salpêtrière et de la bibliothèque du L1-L2, extension des horaires jusqu'à 21h en semaine de cette même bibliothèque, ouverture pendant l'arrêt des enseignements autour de Pâques, et, partiellement, pendant la période des fêtes de fin d'année (CA du 21 septembre 2009 et du 15 février 2010).
- Evolution des **espaces de travail** offerts par la BUPMC pour mieux répondre aux nouveaux usages et exigences du travail étudiant :
 - création de nouvelles salles de travail en groupe en complément des salles déjà existantes : 26 salles sont proposées aux étudiants,
 - installation de grands écrans dans ces salles de travail en groupe,
 - mise à disposition de 88 ordinateurs portables pour le prêt sur place,
 - augmentation du nombre d'ordinateurs fixes (111) ; installation du wifi dans toutes les salles de lecture.
- Installation d'automates de prêt (passage au système RFID) dans les 4 bibliothèques recevant le plus de publics et effectuant le plus de prêts :
 - prolongation du service de prêt/retour les soirs,
 - plus grande disponibilité des bibliothécaires pour un accueil personnalisé des lecteurs.
- Développement de services aux publics spécifiques (ex. étudiants malvoyants) en coopération avec le RHS, mais faible utilisation jusqu'à présent ;
- Réhabilitation de la salle de lecture de la bibliothèque Saint-Antoine : légère augmentation des places de lecture, extension de la documentation en libre accès, amélioration des conditions d'accueil et de travail des publics ;
- Mise à disposition de jeux (échecs, GO, etc.) et développement d'un fonds de fiction en bibliothèque de L1-L2 pour accroître le rôle des bibliothèques comme lieux de vie ;
- Faute d'espace et de moyens, l'important projet de grande bibliothèque médicale sur le site de la Pitié n'a pu être réalisé.

- Meilleure **connaissance et évaluation des services aux usagers** pour les améliorer :
 - Réalisation d'une enquête sur les usagers et les usages en documentation médicale (fin 2009, présenté au CEVU du 13 septembre 2010) et de l'enquête LibQual (réalisée à l'automne 2011) ;
 - Organisation de formations à l'accueil pour l'ensemble du personnel assurant cette fonction ;
 - Mise en place de groupes de travail sur les outils et services à développer pour améliorer l'accueil, et rédaction en cours d'une charte d'accueil.
- Accès à l'information et à la documentation :
 - Poursuite de l'intégration de Jubil dans l'ENT interrompue par l'accident technique survenu sur le portail : ce dernier devrait être remplacé par d'autres solutions logicielles, les utilisateurs étant à ce jour privés des possibilités de recherche et de navigation dans les ressources les plus importantes offertes par la BUPMC. En attendant, le système de gestion intégrée de bibliothèque, Horizon, sera changé à l'automne 2011, avec de nouveaux services pour les utilisateurs ;
 - Important travail, encore inachevé, de signalement des collections absentes des catalogues et donc inconnues des lecteurs ;
 - Révision du circuit du document pour réduire au minimum le délai entre la commande d'un ouvrage et sa mise à disposition des lecteurs ;
 - Participation de l'UPMC, via la BUPMC, au service de référence virtuel RuedesFacs (UNR, Université Numérique Régionale) qui propose aux étudiants de toutes les universités franciliennes un guichet d'aide et d'orientation bibliographique à distance. La BUPMC administre le pétale Sciences.
- Premières actions destinées à développer la politique d'action culturelle, conception et installation de plusieurs expositions dans les bibliothèques ; renforcement de la collaboration avec la Direction de la culture (par ex. Printemps des Poètes, Mois du film documentaire).
- Action en faveur de la formation et l'accompagnement au changement des personnels dans un contexte d'évolution rapide et importante des métiers de la documentation : organisation par la direction des formations en interne et de groupes de travail sur cette évolution des métiers.

Indicateurs et objectifs cibles

	2006-07	2007-08	2008-09	2009-10	Cible 2012 établissement
Durée maximum d'ouverture hebdomadaire dans l'un des sites du SCD ou SICD	L1-L2 (BIUSJ) : 50h / semaine Pitié-Salpêtrière (SCDM) : 69h/ semaine	L1-L2 (BIUSJ) : 50h / semaine Pitié-Salpêtrière (SCDM) : 69h/ semaine	L1-L2 (BIUSJ) : 50h / semaine (période normale) 60h / semaine (période d'examens) Pitié-Salpêtrière (SCDM) : 79h/ semaine	L1-L2: 70h/semaine Pitié-Salpêtrière 80h/semaine	L1-L2 : 55h / semaine (période normale) 65h / semaine (période d'examens) Pitié-Salpêtrière 80h/ semaine

(Source : BUPMC)

Nombre d'étudiants formés à la maîtrise de l'information scientifique

	2009	2010	2011
L	1511	1840	1510
M	1116	1153	1320
D	189	201	88
Total	2816	3194	2918

(Source : BUPMC)

Fiche n°10 – Internationalisation et mobilité des étudiants

Objectifs inscrits dans le projet 2009-2012

- Développement de la mobilité étudiante encadrée entrante et sortante.
- Définition de zones géographiques prioritaires : Europe, Amérique du Nord et du Sud, Asie (Chine et Inde).

Actions conduites et résultats

- **Amélioration de la communication**
 - Refonte des pages Web « relations internationales », en français et en anglais.
 - Développement d'outils de communication : plaquettes, soirées « mobilité », lettre des RI.
- **Développement de programmes internationaux au niveau L, M et D**
 - Lancement d'appels d'offre « Programmes internationaux de Master et de Licence » (PIM/PIL) comportant un financement pour l'organisation, des bourses de mobilité et des mois de professeurs invités. 174.000 euros et 884000 euros ont été respectivement consacrés au lancement de 4 programmes internationaux de Licence et de 17 programmes internationaux de Master entre 2006 et 2012 ;
 - Actions en cours : mise en place d'un bureau d'ingénierie de projets internationaux, recherche de partenariats pertinents et de sources de financement de la mobilité.
- **Amélioration de l'accueil et de la gestion de la mobilité**
 - Mise en place de la procédure CEF (Centre d'études en France) pour l'inscription des étudiants étrangers (CA du 15 février 2010).
 - Accroissement de l'offre de logements pour étudiants et chercheurs étrangers (en cours) : 111 étudiants étrangers ont bénéficié de logements (45 au CROUS, 66 à la Cité Internationale Universitaire de Paris) en 2011-12 contre 106 en 2009-10,
 - Mise en place d'outils de gestion de la mobilité (logiciel MOVEON) (en cours),
 - Accroissement de l'offre de cours de français langue étrangère (en cours) (CA du 15 février 2010).
- **Concentration des soutiens logistiques et financiers sur des projets de coopération vers les zones prioritaires.** Création de nouveaux partenariats principalement dans le domaine de la mobilité étudiante.

Indicateurs

Nationalité des étudiants

Régions d'origine	Effectifs	% Effectif total
France	24976	79,61%
UE	1244	3,97 %
Europe hors UE	220	16,42%
Afrique du Nord et Moyen Orient	2063 + 341	
Afrique subsaharienne	1008	
Asie	1123	
Amérique du Nord	114	
Amérique du Sud	266	
Océanie	11	

(Source : Direction de l'évaluation et de l'aide au pilotage)

Nombre de PIM/PIL/PID (Programmes internationaux L, M, D)

	2007-08	2008-09	2009-10	2010-11
PIL	0	2	3	4
PIM	7	9	15	20
PID	0	1	2	4

(Source : Direction des Relations Internationales)

Nombre d'étudiants sortants en mobilité encadrée

2007-08	2008-09	2009-10	2010-11	2011-12
94	149	240	221	229

(Source : Direction des Relations Internationales)

Mobilité sortante encadrée dans le cadre des doubles cursus des étudiants (UPMC et établissement partenaire)

2007-08	2008-09	2009-10	2010-11	2011-12
29	50	62	63	86

(Source : vice-présidence Formation)

Mobilité sortante encadrée des étudiants de médecine

	2007-08	2008-09	2009-10	2010-11
Séjours d'études	23	29	18	17
Stages hospitalier à l'étranger		108	163	123

(Source : Faculté de médecine)

Fiche n°11 – Orientation et insertion professionnelle

Objectifs inscrits dans le projet 2009-2012

- Faciliter l'entrée des étudiants dans le monde du travail en leur donnant les moyens de s'adapter aux changements ou aux évolutions auxquels ils auront à faire face.

Actions conduites et résultats

- Développement des formations professionnelles :
Augmentation des licences professionnelles : de 7 en 2003-2004 à 14 en 2007-08, et 18 en 2010-11 (CEVU du 26 janvier 2009).
- Accompagnement des étudiants tout au long de leur cursus, dans l'élaboration de leur projet de formation et de leur projet professionnel :
 - UE consacrées à l'insertion suivies par 2100 étudiants : UE insertion en 2^{ème} semestre de L1 pour des étudiants en difficulté ou en 1^{er} semestre pour des étudiants redoublants, UE d'élaboration du projet professionnel en L2 ou L3 selon les formations, UE insertion professionnelle en Master ;
 - Organisation
 - d'ateliers conduits par des responsables de formation, des enseignants-chercheurs, par le CAIO, l'AFIP ou d'autres organismes (métiers, valorisation des compétences),
 - de conférences métiers,
 - de journées entreprises et rencontres avec des professionnels pour familiariser les étudiants avec le monde de l'entreprise ;
 - Collaboration avec différentes associations et entreprises partenaires ;
 - Réalisation (en 2008) et animation du réseau communautaire UPMC pro (51700 diplômés/étudiants y ont activé leur fiche) dédié à l'insertion : mise en contact des diplômés et étudiants de l'UPMC avec les entreprises (offres d'emploi ou de stage, informations sur l'insertion professionnelle des anciens diplômés).
- Trois événements constituant trois temps forts (3800 étudiants participants) :
 - l'Atrium des métiers, sur 2 jours, pour permettre aux étudiants de préparer leur projet professionnel, de rencontrer des professionnels, de connaître les métiers et les entreprises (environ 1700 étudiants),
 - le Campus rencontres pour permettre aux étudiants de valoriser leurs parcours et leurs compétences (environ 500 étudiants),
 - le Forum de recrutement des scientifiques d'Île-de-France (rencontre sur une journée avec des recruteurs, environ 1600 étudiants).

[Le CEVU a été régulièrement informé des actions dans le domaine de l'insertion professionnelle.]
- Réalisation de l'enquête sur l'insertion des étudiants diplômés des Licences professionnelles et des Masters à 30 mois (promotions 2008-09) confiée à l'APEC.

Indicateurs et objectifs cibles

Nombre de diplômés et insertion des Licences pro et Master 30 mois après l'obtention de leur diplôme

	Promo 2008	Promo 2009	Promo 2010	Cible 2012
L Pro	232 diplômés 100% des répondants en emploi (66 réponses, soit un taux de réponse de 28,4%)	241 diplômés 89,4% des répondants en emploi (154 réponses, soit un taux de 64%)	246 diplômés	95% en emploi
Master	1794 diplômés 93,9% des répondants en emploi (912 réponses, soit un taux de réponse de 50,8)	1825 diplômés 92,3% des répondants en emploi (1154 réponses, soit un taux de 63,2%, dont 385 doctorants)	1813 diplômés	95% en emploi

* 1739 diplômés au moment de l'enquête

** 1755 diplômés au moment de l'enquête

(Source : Direction de l'évaluation et de l'aide au pilotage et Direction de l'insertion professionnelle)

Fiche n°12 – Formation tout au long de la vie

Objectifs inscrits dans le projet 2009-2012

- Répondre à la demande de tout salarié ou demandeur d'emploi souhaitant revenir en formation :
 - Leur faciliter l'accès aux diplômes proposés en formation initiale en les accompagnant individuellement notamment pour leur permettre de choisir judicieusement le diplôme visé ;
 - Leur apporter une aide dans la recherche de financement, et les suivre pédagogiquement.
- Répondre aux besoins des entreprises, collectivités et administrations pour maintenir ou élargir les compétences de leurs collaborateurs.

Actions conduites et résultats

- Actions conduites par le pôle REVA (Reprise d'études et validation des acquis) :
 - Conseil et aide à la reprise d'études et organisation de parcours individualisés pour tous les diplômés de l'UPMC ;
 - Accompagnement à la mise en œuvre de la VAE, individuelle et / ou collective.
- Mise en place d'actions de formation à la demande : stages sur mesure, conférences et séminaires, accueils en laboratoire. Un pôle ingénierie des formations se tient à la disposition des organismes (entreprises et institutions).
- Catalogue de 500 formations, du stage court de spécialisation au diplôme d'État, d'Université ou d'Ingénieur.
- L'organisation et le fonctionnement du service commun de formation continue et le projet de Statuts révisés de ce service ont été débattus lors du [CEVU du 20 juin 2011].

Indicateurs

Nombre de VAE

	2007	2008	2009	2010
Nombre de dossiers déposés	184	113	123	108
Nombre de validations totales	9	11	36	12
Nombre de validations partielles	7	18	3	8

(Source : Formation Continue)

Pour une année donnée, il y a un décalage entre les données (dépôt des dossiers et obtention d'une validation) du fait de la longueur des procédures. Le nombre de personnes accompagnées à la reprise d'études est compris suivant les années entre 150 et 200.

Nombre de reprise d'études

	2009-10	2010-11
Nombre de demandes déposées	162	188
Nombre de dossiers acceptés par les financeurs*	106	108
Nombre d'entrées en formation	82	91

(Source : Formation Continue)

Quel que soit le financeur (OPCA, entreprise, individu) et le montant du financement.

Chiffres-clés globaux

	2008	2009	2010
Nombre de formations	490	500	500
Nombre de stagiaires	9 150	10 064	10 843
Heures-stagiaires	880 770	961 118	990 290
Chiffre d'affaires	4.7 M€	4.7M€	4.6M€
Nombre de formateurs	784 permanents 488 non permanents	826 permanents 698 non permanents	848 permanents 433 non permanents

(Source : Formation Continue)

Fiche n°13 – Organisation des formations : départements et directions

Objectif inscrit dans le projet 2009-2012

- Poursuivre l'évolution des structures de formation créées dès la mise en place du LMD pour favoriser la mise en œuvre de la politique de formation définie à l'UPMC.

Actions conduites et résultats

- Animation de la politique de formation de l'UPMC par la Vice-présidence Formation.
- Le Directoire des Formations, instance de consultation, de concertation et d'expertise dont le travail s'inscrit en amont du CEVU, formule des propositions à la Vice-présidence Formation.
- Créées en 2004 au sein des départements de formation, les Equipes de Formation Universitaire (EFU) auxquelles sont confiées différentes missions (pédagogie, orientation, stages, mobilité, plannings, etc.) tendent à se confondre aux structures électives que sont les départements de formation.
- Mise en place, en 2004, d'équipes pédagogiques comprenant notamment des chercheurs en vue d'organiser le déroulé des UE dans les diplômes.
- Prise en compte de toutes les fonctions liées à la gestion des formations, à l'orientation, au soutien pédagogique et à l'insertion dans les tableaux de temps de service (CEVU du 26 janvier 2009).

Fiche n°14 – Formation médicale

Objectifs inscrits dans le projet 2009-2012

- L'UPMC ambitionne de former des acteurs du secteur médical et paramédical compétents en leur donnant une double culture tant en médecine qu'en science.
- L'UPMC ambitionne d'être une des premières facultés de médecine française.

Actions conduites et résultats

- Mise en place d'un programme Sciences-Médecine au cours du contrat quadriennal 2009-2012 (CEVU du 15 juin 2009). Ce dispositif permet notamment aux étudiants de médecine de suivre des UE de science et d'acquérir ainsi des compétences dans ce domaine entre le PCEM (ex PCEM2) et le DCEM2. Le choix des UE peut être libre ou contraint. Enfin, des UE de M1 sont imposées aux étudiants de médecine : il y a 2 UE obligatoires en PCEM2 et 2 UE obligatoires en DCEM1 (CEVU du 28 juin 2010).
- Autorisation donnée aux étudiants en médecine des cursus de l'école de l'Inserm ou du cursus médecine/sciences de l'UPMC de s'inscrire en master 2, leur formation leur donnant droit à une équivalence en M1.
- Ouverture des masters 2 des mentions Biologie Intégrative et Physiologie et de Biologie Moléculaire et Cellulaire aux internes de médecine spécialisée ayant déjà validé des UE de master 1.
- Développement de passerelles avec des étudiants admis directement en PCEM2 ou en DCEM1.
- Poursuite de la préparation à l'examen classant national dans le cadre de l'ensemble du deuxième cycle d'études médicales.

Indicateurs

Nombre d'étudiants de médecine suivant des UE ou inscrits en UE de master scientifique

	2008-09	2009-10	2010-11	2011-12
UE de science pendant le parcours médecine				
Nb d'étudiants ayant 2 UE validées en PCEM2 (en %)	337 (84%)	325 (87%)	319 (90%)	310 (86%)
2 UE suivies mais non validées en PCEM2 (en %)	36 (9%)	28 (7%)	32 (9%)	16 (4%)
2 UE validées en DCEM1 (en %)	264 (65%)	275 (69%)	302 (79%)	255 (74%)
2 UE suivies mais non validées en DCEM1 (en %)	99 (24%)	75 (19%)	52 (13%)	50 (14%)
Etudiants en double cursus médecine science – 1 ^{ère} année (PCEM2)	19	24	25	21
Etudiants en double cursus médecine science – 2 ^{ème} année (DCEM1)	-	14	24	16
Etudiants admis directement en PCEM2 (passerelle)	-	-	-	7
Etudiants admis directement en DCEM1 (passerelle)	10	15	9	12

(Source : Faculté de Médecine Pierre et Marie Curie)

*en 2008/2009, 84% des étudiants de la promo de PCEM2 ont validé 2 UE et 9% ne les ont pas validées.

Ce total n'est pas égal à 100% car tous les étudiants ne suivent pas d'UE (les étudiants titulaires d'un Master de sciences en sont par exemple dispensés, ou bien les étudiants redoublants qui ont validés 2 UE lors de leur première année).

Evolution des résultats à l'examen classant national

Index d'excellence : pourcentage d'étudiants classés dans le premier quart.

Index d'échec : pourcentage d'étudiants classés dans le dernier quart.

Rang médian normalisé : rang médian national / rang médian de l'UPMC.

Chiffre en rouge : classement de la faculté / nombre total de faculté

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Index d'excellence Q1	34% 4/43	34% 7/40	37% 8/39	42% 3/39	33% 5/39	41% 3/37	39,3% 1/37	30,3% 6/36
Index d'échec Q4	15% 7/43	20% 8/40	20% 9/39	15% 7/39	20% 7/39	17% 5/37	20% 10/37	20,4% 8/36
Rang médian normalisé	1,53 1/43	1,43 7/40	1,16 9/39	1,55 3/39	1,34 5/39	1,52 3/37	1,49 2/37	1,13 8/36

(Source : Faculté de Médecine Pierre et Marie Curie)

Nombre d'étudiants reçus à la première session et nombre d'étudiants ajournés

	PCEM2		DCEM1		DCEM2		DCEM3	
	2009-10	2010-11	2009-10	2010-11	2009-2010	2010-11	2009-10	2010-11
nombre inscrits	372	353	393	381	404	393	356	414
nombre reçus 1 ^{ère} session	165 (44%)	160 (45%)	242 (62%)	283 (74%)	298 (74%)	256 (65%)	312 (88%)	368 (89%)
nombre passant 2 ^{ème} session	207 (56%)	193 (55%)	151 (38%)	98 (26%)	96 (24%)	137 (35%)	44 (12%)	46 (11%)
nombre reçus 2 ^{ème} session	192 (52%)	167 (47%)	134 (34%)	88 (23%)	88 (22%)	111 (28%)	37 (10%)	35 (8%)
nombre ajournés total	15 (4%)	26 (8%)	17 (4%)	10 (3%)	8 (2%)	26 (7%)	7 (2%)	11 (3%)
nombre ajournés pour absence	5	7	10	4	6	20	5	9
nombre ajournés pour résultats insuffisants	10	19	2	6	2	6	2	2*

(Source : Faculté de Médecine Pierre et Marie Curie)

* en attente commission de discipline

Fiche n°15 – Formation paramédicale : Orthophonie

Objectifs inscrits dans le projet 2009-2012

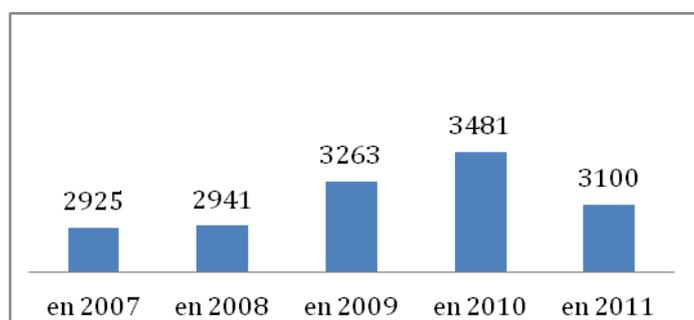
- Assurer la formation et la réussite au Certificat de Capacité d'Orthophoniste, seul diplôme reconnu pour exercer la profession d'orthophoniste en France
- Le département Universitaire d'enseignement et de Formation en Orthophonie DUEFO (UPMC) est l'unique formation pour Paris île de France.
- Délocalisation concours d'entrée Ile de la Réunion
- Formation 100% professionnalisante accueillant environ 10% de réorientation.

Actions conduites et résultats

- Ouverture de plusieurs masters 2 aux étudiants diplômés (Paris III, Paris VI, Paris X).
- Développement de passerelles avec des stages au Canada et DOM (Antilles – Tahiti)
- Dossiers ERASMUS en cours

Indicateurs

Nombre d'étudiants inscrits au concours d'entrée



Niveau requis : Baccalauréat

Nombre d'étudiants reçus et nombre d'étudiants ajournés

	2009-10		Transferts		2010-11		Transferts		2011-12		Transferts	
	Inscrits	Redou-blants	A	D	Inscrits	Redou-blants	A	D	Inscrits	Redou-blants		
1ère année	145	7			142	9			147	8	-	-
2ème année	144	6	4	1	127	3	3	5	139	4	6	3
3ème année	126	0	1	2	144	0	1	-	127	0	1	0
4ème année	132	1	-	-	128	2	-	-	141	2	-	-
Exclus de la formation	1	-	-	-	0	-	-	-	0	-	-	-
nombre ajournés total	-	14	-	-	-	14	-	-	-	14	-	-
Total	547		5	3	541		4	5	554		7	3

A = Arrivée D= Départ

Candidats relevant de la formation continue

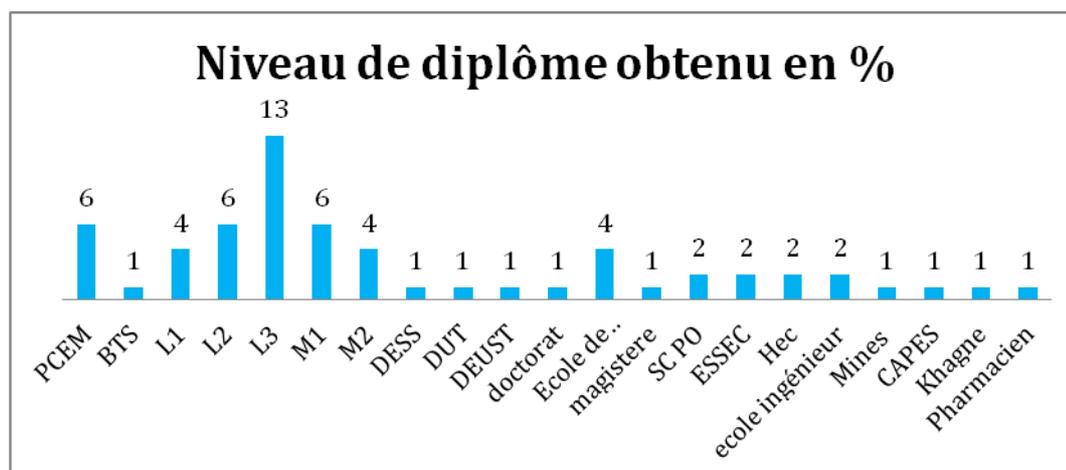
ORTHOPHONIE 2009/2010

	1ère Année	2ème Année	3ème Année	4ème année
Pôle emploi	10	11	9	14
CIF/Uniformation etc ...	1	2	4	3
TOTAL	11	13	13	17

ORTHOPHONIE 2010/2011

	1ère Année	2ème Année	3ème Année	4ème année
Pôle emploi	12	12	8	6
CIF/Uniformation etc ...	3	2	2	2
TOTAL	15	14	10	8

Diplômes antérieurs des étudiants en orthophonie en 2011 /2012



58 % ont reçu une formation post baccalauréat

Fiche n°16 : Formation paramédicale : Orthoptie

Objectifs inscrits dans le projet 2009-2012

- Former des orthoptistes compétents ayant acquis les connaissances théoriques et pratiques leur permettant de réaliser tous les actes répertoriés dans le décret de compétences n°2007-1671 du 27 novembre 2007 (paru au J.O du 28 novembre)
- Optimiser la réussite au Certificat de Capacité d'Orthoptiste, seul diplôme, à ce jour, reconnu pour exercer la profession d'Orthoptiste en France.
- Assurer la mise en place progressive des modalités et du contenu de l'enseignement correspondant à la prochaine réforme « LMD »
- Utiliser la plateforme SAKAI en tant que support de cours mis à disposition des étudiants.
- Participer à l'élaboration des prochains référentiels de compétences et d'activités au secrétariat d'état à la santé (DGOS-RH2 « bureau de l'exercice de la déontologie et du développement professionnel continu »)
- Finaliser le travail relatif à la réingénierie de la formation des orthoptistes à la direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle (DGESIP A-MFS)

Actions conduites et résultats

- Augmentation du nombre d'heures de cours magistraux (de 2006 à 2010 : +273%) et de travaux dirigés (2006 : non avenue - 2010: 277 heures)
- Augmentation du temps de stage porté à 760 heures pour chacune des deux premières années, et à 700 heures pour la troisième année.
- Réalisation d'un rapport de stage en fin de 1ère et de 2^{ème} année et mise en place progressive d'un travail de fin d'études en troisième année.
- Réalisation d'un mémoire de recherche en fin d'études pour les étudiants souhaitant intégrer un Master (ex : ROS ex 3R/RIM)
- Collecte des supports de cours (objectif SAKAI)
- Ouverture de stages à quelques étudiants de l'université de Toulouse, Clermont-Ferrand, Strasbourg, Lausanne (Suisse), Tunis et Sousse (Tunisie)
- Dossiers ERASMUS en cours (souhait émit : Belgique, Canada, Etats-unis)
- Référentiels de compétences et d'activités finalisés.
- Validation des UE concernant la réingénierie de la formation des orthoptistes dans le cadre « LMD » : à ce jour, en état de finalisation.
- Evaluations, chaque fin d'année, par les étudiants : de l'enseignement, d'une part et des lieux de stages (confidentiel) d'autre part.
- Evaluations de chaque étudiant par son responsable de stage.
- Démarche d'autoévaluation par les étudiants au cours de leur cursus :
- Elaboration d'un livret de stage au cours de l'année 2010-11 et mise en place de celui-ci en 2012.

Indicateurs

Statistiques % de réussite Examen d'Accès aux études d'Orthoptie (2009 à 2012)

ANNEES de l'Ex Accès	INSCRITS	Nombre de personnes ayant réussies	TAUX
2012	289	86	30%
2011	247	85	34%
2010	241	57	24%
2009	222	79	36%

Nombres d'étudiants reçus et nombre d'étudiants ajournés

La session de rattrapage de septembre (non obligatoire dans les textes) devient obsolète à partir de cette année : décision du CEVU septembre 2012

ANNEES UNIVERSITAIRES	ANNEES DE FORMATION	INSCRITS	ADMI. MAI	TAUX de réussite mai	candidats sept	ADM I. SEPT	taux de réussite sep	taux annuel
2011-12	1	65	59	91%	6	5	83%	98%
	2	57	37	65%	20	12	60%	86%
	3	48	38	79%	10	7	70%	94%
2010-11	1	54	46	85%	8	3	38%	91%
	2	53	35	66%	18	11	61%	87%
	3	57	38	67%	19	14	74%	91%
2009-10	1	56	43	77%	13	8	62%	91%
	2	61	45	74%	16	7	44%	85%
	3	72	64	89%	8	1	13%	90%
2008-09	1	67	37	55%	30	18	60%	82%
	2	73	59	81%	14	9	64%	93%
	3	60	28	47%	32	28	88%	93%

Profils des étudiants à l'entrée en formation

Année 2011-12 :

- **Académie d'origine:** Créteil : 37- Versailles : 37 -Paris 26 -autre : 69
- **Type de prise en charges :** aucune aide : 119 - Bourse pour critères sociaux : 31- Attribution conditionnelle : 23
- **Cursus antérieur :** Bac : 142- BTS : 12- Licence : 5- DUT : 2- Diplôme Universitaire de 3^e cycle : 2- DEUG : 1 - PACES : 1 - MASTER : 1 - Diplôme 2^e cycle médicale et pharma : 1
- **Nombre d'étudiants en formation initiale :** 169
- **Nombre d'étudiants en formation continu :** 5

Année 2012-2013:

- **Pourcentage d'étudiants en réorientation PACES :** 6 % dont 2 % ayant effectué 2 années de PACES
- **bacheliers (2011-12) :**17%
- **Licence Sciences et Technologie:** 4 %

Insertion professionnelle

- Depuis 2009 : 99 à 100%
- Chiffres 2012 non connus à ce jour

Fiche n°17 – Formation en Psychomotricité

Objectifs inscrits dans le projet 2009-2012

- Assurer la formation et la réussite au diplôme d'Etat de psychomotricien
- L'Institut de Formation en Psychomotricité a deux ministères de tutelle : ministère de la Santé et ministère de l'Enseignement Supérieur et c'est à ce titre que l'IFP de la Pitié-Salpêtrière est hébergé par l'UPMC.
- L'institut de Formation en Psychomotricité est agréé par le Conseil Régional de l'Ile de France après avis technique de l'ARS. Le dernier agrément date de juillet 2011.
- La formation initiale dure 3 ans et les étudiants y sont admis après concours dont le quota a été fixé en juillet 2011 à 155 places.

Actions conduites et résultats

- Pour anticiper sur les travaux de réingénierie en cours, le programme de 1998 auquel nous sommes soumis a été retransmis sous forme de semestrialisation (la formation dispensée à l'institut de la Pitié-Salpêtrière équivaut à 180 ECTS).
- Grâce à cette maquette nous participons à des programmes Erasmus , notamment avec l'Italie (Pavie et Milan) et la Pologne.
- Création, à partir de 2002, d'un Diplôme d'Université de Recherche Clinique en Psychomotricité d'une durée de deux ans au département de Formation Continue de l'Université
- Ouverture en septembre 2008 du Master Sciences et Technologies, mention RIM (Rééducation et Ingénierie Médicale) à l'UPMC en concertation avec les enseignements paramédicaux de l'université à savoir : Orthophonie, Orthoptie, Kinésithérapie et Psychomotricité. Les étudiants psychomotriciens sont admis après commission VAE à intégrer cette formation leur permettant d'accéder à la recherche clinique. Les psychomotriciens constituent 60% des effectifs de ce Master. Les premiers diplômés en juillet 2010 ont intégré pour un certain nombre des écoles doctorales, des unités de recherche, des fonctions de coordination de soins ou encore de formateurs dans les instituts de formation.

Indicateurs

- La formation initiale dure 3 ans et les étudiants y sont admis après concours dont le quota a été fixé en juillet 2011 à 155 places. En avril 2012 il y a eu 1481 inscrits pour 155 reçus. Sur l'ensemble de la formation initiale, l'IFP reçoit pour l'année universitaire 2012/2013 : 523 étudiants.
- Pour l'année universitaire 2011/12 il y a un redoublement en 1^{re} année et une exclusion (le triplement n'étant pas admis), 3 redoublements en 2^{ème} année et un redoublement en 3^{ème} année. Un étudiant sur les 165 présentés au Diplôme d'état de psychomotricien n'a pas été reçu après la session de septembre 2012.
- Le métier de psychomotricien est un métier en pleine expansion qui ne connaît pas le chômage ; les places vacantes aujourd'hui dépassent le nombre d'étudiants sortants.

Fiche n°18 – Formation Maïeutique

Objectifs

- Assurer une formation clinique et académique de qualité pour les futures sages-femmes, celles-ci étant appelées à devenir les acteurs de santé de premier recours dans le domaine de la santé génésique.
- Préparer chaque étudiant à développer des compétences en matière de recherche en périnatalité.
- Favoriser l'intégration à l'université.

Actions conduites et résultats

- Mise en œuvre du nouveau référentiel de formation et des deux premières années d'études en sciences maïeutiques
- Création du département pédagogique d'enseignement de maïeutique au sein de la faculté de médecine
- Accueil des étudiants venant d'autres cursus universitaires grâce aux passerelles

Indicateurs

Inscrits : 40 étudiants issus des PAES de l'UPMC et de l'UPEC + 4 étudiants issus de la PAES en Nouvelle Calédonie + 8% à titre étranger +/- passerelle

	2008 - 09	2009 - 10	2010 - 11	2011 - 12
UPMC/UPEC	40	40	40	40
Nouméa	4	3	3	4
Titre Etranger	1		2	
Passerelle				1 (Fac médecine - D1/UPEC)

Résultats

Nombres de diplômés	2008 - 09	2009 - 10	2010 - 11	2011 - 12
1 ^{ère} session	21	30	20	33
2 ^{ème} session	14	6	13	8
Ajournement	2	0	3	1
Réorientation Suspension			3	1 (redoublement)

Fiche n°19 – Formation aux soins infirmiers

Objectifs

- Former les étudiants aux pratiques des soins infirmiers, conformément au référentiel d'activités et de compétences du métier d'infirmier précisées dans l'arrêté du 31 juillet 2009.
- Permettre aux étudiants d'obtenir un grade de licence, les autorisant à poursuivre un parcours universitaire.

Actions conduites et résultats

- Le rapprochement des Instituts de Formation aux Soins Infirmiers (IFSI) avec l'université trouve sa source dans les accords de Bologne de juin 1999 traitant de la réforme Licence Master Doctorat (LMD) dont une des finalités est de favoriser un lien entre université et monde professionnel. Dans ce contexte, la formation professionnelle des infirmiers a fait l'objet d'un remaniement conduisant à la publication de l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif aux nouvelles dispositions du diplôme d'Etat infirmier. L'universitarisation de la formation est redéfini légalement dans le décret n° 2010-1123 du 23 septembre 2010 qui autorise la délivrance du grade de licence aux titulaires du diplôme d'Etat d'infirmier.
- Dans ce contexte, l'Université Pierre-Marie Curie (UPMC) a mis en place en 2009, une formation universitaire, proposant 600h d'enseignement scientifique délivré par les enseignants-chercheurs de l'université et organisant les examens.
- 12 IFSI de la région parisienne ont accepté, par convention, de rejoindre l'UPMC : 10 ont une rentrée en septembre, et 2 IFSI ont une rentrée différée en février (IFSI de Pitié-Salpêtrière et Rueil-Malmaison).
- Pendant l'année universitaire 2011-12, une réflexion fut menée par l'Université afin de permettre aux étudiants diplômés du grade de licence de poursuivre des études universitaires.
- La licence de sciences et technologie mention « Santé et Sciences » est ouverte depuis septembre 2012 aux étudiants des IFSI, qui après dépôt de candidature, pourront intégrer directement la 3^{ème} année de la licence. Cette licence permet l'accès à certains Masters, dont le Master RIM proposé par l'UPMC.

Indicateurs

En septembre 2012, nous avons compté un effectif de 3959 étudiants infirmiers répartis sur trois années de formation et 12 IFSI :

Effectifs de l'année universitaire 2011-12

IFSI	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année	Total par IFSI
Pitié-Salpêtrière	181	277	149	607
Saint Antoine	115	133	120	368
Tenon	190	195	215	600
Charles Foix	148	110	167	425
Croix Rouge Didot	144	101	106	351
Croix Rouge Mantes	90	86	88	264
Croix Saint Simon	62	57	65	184
Fondation Chaptal	76	62	75	213
Levallois Perret	91	82	86	259
Nanterre	83	82	88	253
Villeneuve Saint Georges	65	65	65	195
Rueil Malmaison	100	70	70	240
Nombre étudiant/année	1345	1320	1294	3959

Taux de réussite par année 2011-12

1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
72,5 %	77 %	75 %

Ce taux ne comprend pas les deux écoles de la rentrée de février, les examens de fin d'années étant programmés en janvier 2013.

Nombre d'étudiants ayant obtenu le grade de licence en 2011-12 : 750

DOCTORAT

Fiche n°20 – Organisation et structuration du doctorat

Objectif inscrit dans le projet 2009-2012

- L'Institut de formation doctorale (IFD) de l'UPMC met en œuvre la politique doctorale de l'établissement. Il coordonne les actions et réalisations des 19 Ecoles doctorales (ED) de l'UPMC en charge du suivi des projets doctoraux dans les différents domaines disciplinaires de l'UPMC.

Actions conduites et résultats

- Révision de l'organisation du service pour permettre un fonctionnement optimum de l'IFD, (intégration de l'ex-CIES de Jussieu, Centre de Coordination des Missions Doctorales, création de la cellule d'accueil des doctorants étrangers, création d'une mission internationale, etc.) et consolidation des effectifs des personnels d'appui dans les différentes écoles doctorales.
- Possibilité d'allègement de services d'enseignement pour les enseignants-chercheurs impliqués dans les équipes pédagogiques des écoles doctorales afin de participer au suivi individualisé des doctorants (entre 48 et 96h par école doctorale selon leur taille). De plus, le travail des enseignants-chercheurs assurant des formations pour les doctorants est désormais pris en compte dans les tableaux de temps de service [CEVU du 26 janvier 2009]. Ce dispositif sera pleinement opérationnel en septembre 2012.
- Mise en place d'une cellule « démarche qualité » dans le cadre d'une démarche d'autoévaluation. Celle-ci a constitué une base de données sur les doctorants qui permet de construire des indicateurs relatifs au déroulement du doctorat et au devenir professionnel des docteurs et destinés à un usage interne ou externe.
- Forte implication dans les travaux de refonte des systèmes d'information (projet ODISEE) et pilotage d'un projet de développement d'un système d'information dédié au doctorat en interaction avec ODISEE [CS du 15 mars 2010].
- Rédaction des procédures métier liées à la gestion du doctorat dans le cadre de la préparation de la modernisation du système d'information de gestion des Formations.
- Mise à jour du rôle des Commissions des thèses et des HDR ayant délégation du Président pour désigner les rapporteurs, le jury et l'autorisation des soutenances, et des règles de gestion des soutenances de thèses : suppression des mentions, composition des jurys.
- Réflexions du Conseil de l'IFD pour l'établissement de règles d'allocation des moyens de fonctionnement des ED et de répartition des contrats doctoraux (2011-12).

- Perspectives : intégration de l'IFD dans le Collège Doctoral de Sorbonne Université

Indicateurs

ED		2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09	2009-10	2010-11
code	libellé							
107	PHYSIQUE DE LA REGION PARISIE.	158	163	170	178	173	167	146
127	ASTRON.& ASTROPHYS.IQUE	53	51	46	47	41	38	43
129	SCIENCES ENV.ILE DE FRANCE	137	143	163	175	176	174	166
130	INF., TELECOM.& ELECT.DE PARIS	369	389	414	421	434	464	485
158	CERV. COGN. COMPORT.	331	379	393	371	360	367	327
215	BIOCH.& BIOLOGIE MOLECULAIRE	149	156	178	180	153		
223	LA LOGIQUE DU VIVANT	183	182	167	181	187		
381	CONST. ELEMENT. SYST.COMPLEXES	21	15	13	12	18		
386	SCIENCES MATH. PARIS CENTRE	266	274	262	246	245	246	246
387	INTERDISCIPL. POUR LE VIVANT	159	172	170	163	146	150	128
388	CH.PHYS.& CH.ANAL.DE PARIS CEN	157	169	153	151	170	177	206
389	LA PHYS.DE LA PART.A MAT.COND.	106	119	118	119	124	129	128
390	GENIE PROC.&TECHNO.AVANCEES	65	57	49	43	49	56	57
391	SC. MEC.ACOUS.ELEC.& ROBOT.PAR	220	221	234	242	236	241	230
392	DIVERSITE DU VIVANT	132	130	114	106	108	111	105
393	SANTE PUB:EPID& SC.INF.BIOMED.	113	123	123	115	105	107	107
394	PHYSIOL. ET PHYSIOPATHOLOGIE	212	245	254	270	277	279	277
397	PHYSIQUE ET CHIMIE DES MATER.	162	176	176	165	184	193	204
398	GEOSCIENCES & RES.NATURELLES	83	88	89	89	87	94	97
406	CHIMIE MOLECUL. DE PARIS CENT.	98	98	101	103	103	115	114
515	COMPLEXITE DU VIVANT						294	266
517	PARTICULES, NOYAUX, COSMOLOGIE						24	25
Total inscrits		3174	3350	3387	3377	3376	3426	3357

(Source : Direction de l'évaluation et de l'aide au pilotage)

Historique du nombre de doctorants recrutés chaque année sur des missions doctorales

Année universitaire	Missions d'enseignement	Mission de médiation scientifique	Mission de valorisation de la recherche et de coopération européenne	Mission de conseil / expertise	Total des missions
2008-09*	202	-	-	2	204
2009-10	197	7	5	2	211
2010-11	227	2	5	2	236
2011-12	204	2	6	0	212

* Avant la mise en place du contrat doctoral (rentrée 2009), les missions doctorales listées correspondent aux postes de *moniteurs* et aux *doctorants-conseil*.

Répartition des effectifs de l'IFD

Catégories	2009	2010	2011
Cat. A*	10	10,5	9,5
Cat. B	11	11	14
Cat. C	14	14	14
Effectif total	35	35,5	37,5

* dont enseignants-chercheurs affectés à temps plein ou mi-temps au Département formation & carrières de l'IFD. En revanche, les directeurs des écoles doctorales ne sont pas comptés ici.

Nombre de HDR

	2007-08	2008-09	2009-10	2010-11	2011-12
Nombre d'inscription en HDR	121	152	162	166	151

(Source : Direction de l'évaluation et de l'aide au pilotage)

Fiche n°21 – Attractivité du doctorat

Objectif inscrit dans le projet 2009-2012

- Attirer les meilleurs étudiants français ou étrangers vers les formations doctorales de l'UPMC.

Actions conduites et résultats

- Mise en place d'un bureau d'accueil des doctorants étrangers géré par l'IFD en 2010. Il délivre notamment des informations relatives aux questions administratives (accueil éventuel des conjoints ou des enfants, titres de séjour, etc.) avant l'arrivée en France et renseigne les doctorants sur le logement ou l'apprentissage du français à l'UPMC par exemple à leur arrivée en France.
- Le CS du 15 mars 2010 adopte les modalités du doctorat par VAE. Celles-ci permettent d'assurer le respect des règles en matière de VAE et d'ouvrir une nouvelle voie d'accès au titre de docteur, tout en assurant la même exigence scientifique.
- Aménagement de la conduite du projet doctoral de manière à élargir le vivier des doctorants et à attirer les ingénieurs et les médecins vers le doctorat (la durée totale devant par contre rester en deçà de 36 mois en équivalent temps plein).
 - Signature d'un accord-cadre avec *Peugeot Citroën Automobiles* pour l'organisation d'un « Executive Doctorate in Industry » permettant à des cadres de l'entreprise de réaliser un doctorat à l'UPMC grâce à un aménagement de leur temps de travail.
- Amélioration de la visibilité du doctorat de l'UPMC via un Internet dédié grâce à un site web dédié au doctorat.
- Recrutement des candidats externes via les canaux traditionnels : présentation du doctorat de l'établissement lors de salons, sur le site web de l'UPMC et sur support papier.
- Informations faites auprès des étudiants dès le L3 et le M1 des conditions de déroulement d'un doctorat, des modalités d'inscription et des débouchés envisageables avec un doctorat afin de les attirer vers la recherche.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en doctorat

	2007-08	2008-09	2009-10	2010-11
Nombre de doctorants gérés par les écoles doctorales co-accréditées avec l'UPMC	4 069	4 194	4 386	4 255
Nombre de doctorants inscrits à l'UPMC	3 401	3 398	3 457	3 361
Proportion de doctorants étrangers	36%	39%	41%	43%

(Source : Institut de formation doctorale)

Fiche n°22 – Internationalisation et mobilité des doctorants

Objectif inscrit dans le projet 2009-2012

Développement de la contribution de l'UPMC à la construction de l'espace européen de la recherche et accroissement de la dimension internationale de ses formations doctorales.

Actions conduites et résultats

- Développement de plusieurs programmes doctoraux internationaux :
 - Programme « modélisation des systèmes complexes » avec l'IRD impliquant des échanges de doctorants entre les pays du Nord et ceux du Sud ;
 - Programme franco-allemand « Myograd » dans le domaine de la santé.
- Coopération avec l'Institut africain des sciences mathématiques.
- Participation également aux programmes européens favorisant la mobilité des chercheurs, notamment les actions Marie Curie qui offrent à des doctorants la possibilité de travailler à l'étranger.
- Participation aux travaux européens sur l'organisation et les enjeux du doctorat avec l'EUA et le *Council on Doctoral Education* à travers des publications et interventions en colloques.
- Coordination d'un programme « TEMPUS Maghreb » liant des universités francophones européennes et des universités d'Algérie, du Maroc et de Tunisie visant à un transfert d'expériences sur l'organisation des systèmes doctoraux des différents pays.

Indicateurs

	2007-08	2008-09	2009-10
Proportion de doctorants étrangers	36%	39%	41%

(Source : Institut de formation doctorale)

Nombre de nouvelles conventions de thèses en cotutelle par an

2007-08	2008-09	2009-10	2010-11
57	50	70	78

(Source : Direction des relations Internationales)

Fiche n°23 – Recrutement, financement, accueil et déroulement du doctorat

Objectif inscrit dans le projet 2009-2012

- Respect de la Charte du doctorat de l'UPMC votée en 2007 [CS du 19 novembre 2007 et CA du 17 décembre 2007], définissant les conditions de déroulement des années de thèse et rendant notamment obligatoire le financement de tout doctorat.
- Le décret 2009-464 du 23 avril 2009 relatifs aux doctorants contractuels a modifié les processus de recrutement et de financement des doctorants et a entraîné un important travail d'harmonisation de la gestion des financements provenant de diverses sources (état, région, associations, etc.). Bien qu'évidemment non programmé comme objectif au Projet d'établissement, ce changement réglementaire a été un élément fortement structurant dont l'UPMC s'est emparé pour poursuivre sa politique doctorale ambitieuse inscrite dans sa Charte du Doctorat.

Actions conduites et résultats

- Le doctorat est régi par la Charte du doctorat qui décrit les droits et les devoirs de chacun. Cette charte est signée par l'ensemble des acteurs à l'issue du processus de recrutement. Le doctorat est une expérience professionnelle de trois ans. Le projet doctoral est le premier emploi de jeune chercheur. C'est pourquoi il doit être rémunéré et fait l'objet d'un recrutement.
- Les projets doctoraux font l'objet d'une sélection sur les sujets proposés par les équipes d'accueil et sur les candidats. Chaque projet se compose d'un sujet de recherche, de moyens techniques, humains et financiers et présente le profil du candidat souhaité. Les projets doctoraux sont affichés et diffusés sur Internet par les laboratoires et les écoles doctorales. Les candidats répondent aux offres de projets doctoraux en prenant contact avec les porteurs de ces projets. Ils passent un ou plusieurs entretien(s) en fonction du financement accompagnant le projet. Une fois la candidature acceptée, ils procèdent à leur inscription administrative et parallèlement signent leur contrat de travail.
- Efforts sur la qualité des financements pour les doctorants bénéficiant de financements étrangers. Le taux de financement des projets doctoraux est de 97% (dont 86% avec un contrat de travail) depuis 2007-08. Un dispositif transitoire de complément de revenu pour les doctorants étrangers dont le financement est insuffisant a été instauré (CA du 29 nov. 2010, CS du 8 nov. 2010), tout en travaillant à la généralisation du financement par contrat de travail pour tous les doctorants.
- Depuis 2009-10, avec la mise en place du contrat doctoral, le cadre juridique de référence pour le recrutement des doctorants est un CDD de 3 ans, pouvant intégrer une mission complémentaire à la recherche (enseignement, valorisation de la recherche, médiation scientifique ou conseil/expertise en entreprise).

- Mise en place depuis 2004 d'une journée d'accueil pour les nouveaux doctorants avec leurs encadrants en octobre de chaque année. Au cours de cette journée, leur sont présentés : l'organisation du doctorat à l'UPMC avec le rôle de chaque acteur (encadrants, écoles doctorales, Institut de formation doctorale), le devenir professionnel des docteurs de l'UPMC, l'offre de formation accessible pour accompagner leur projet de recherche et leur projet professionnel, ainsi que l'association des doctorants Doc'Up.
- Mise en place de dispositifs de suivi de l'avancement des projets de recherche doctoraux par les écoles doctorales afin d'assurer le meilleur déroulement possible des projets, détecter les éventuels problèmes et y apporter des solutions, conseiller les doctorants et les encadrants. Mise en place de la *Commission de prévention et de résolution des conflits*, paritaire entre représentant des doctorants et représentants des écoles doctorales, permettant de régler les situations problématiques qui n'ont pas trouvé d'issue au niveau de la médiation de l'école doctorale. Renforcement du contrôle de la procédure de dérogation pour les doctorats nécessitant plus de trois années de manière à mieux contrôler le financement complémentaire et l'état d'avancement des travaux en vue de la soutenance.
- Adoption par le Conseil de l'IFD (6 mars 2012) d'une procédure d'arrêt du doctorat et de valorisation de l'expérience de recherche réalisée, permettant de mettre fin de façon contrôlée et transparente à un doctorat.

Indicateurs

	2006-07	2007-08	2008-09	2009-10	2010-11
Nombre de doctorants participant à la journée d'accueil	365	332	338	336	338
Nombre d'encadrants participants à la journée d'accueil		109	76	125	115
Durée moyenne des projets doctoraux	44,4 mois	44,2 mois	43.8 mois	43.8 mois	42.4 mois

Source : Institut de formation doctorale

Fiche n°24 – Plan individuel de formation en doctorat

Objectif inscrit dans le projet 2009-2012

- Dispenser, conformément à la Charte européenne signée par l'UPMC en 2005, une formation complémentaire aux doctorants. Selon l'arrêté d'août 2006, celle-ci doit être organisée comme une formation continue, le doctorat étant désormais considéré comme une expérience professionnelle.

Actions conduites et résultats

- Chaque doctorant remplit un Plan individuel de formation (PIF) au début de son doctorat dans lequel il choisit, en accord avec son directeur de thèse, des modules de formation dispensés sous forme de séminaires ou d'ateliers dans les différentes écoles doctorales de l'UPMC et de ses partenaires, dans le département Formations et carrières de l'IFD (Institut de Formation Doctorale) ou encore dans le Centre de coordination des missions doctorales (CCMD) pour les doctorants chargés d'enseignement.
 - Ces formations peuvent être liées à sa discipline scientifique ou toucher d'autres domaines tels le management, la communication, la préparation de son avenir professionnel ou encore la valorisation et la création d'entreprises.
 - La pratique de l'anglais est aussi encouragée : un test de langue est proposé ainsi que des formations et la possibilité de passer la certification CLES.
- Le PIF de chaque doctorant doit être visé par son école doctorale qui doit en assurer l'équilibre et la cohérence et participe également au financement de ces formations.
- La possibilité est laissée au doctorant, au cours de son contrat, de faire évoluer son PIF en fonction de ses besoins. Celui-ci pourra éventuellement être utilisé sous la forme d'un supplément au diplôme destiné à un recruteur potentiel.
- Le Département Formation & Carrières (DFC) de l'IFD a pour mission de former et d'accompagner les doctorants dans la préparation, la maturation et la concrétisation de leur projet professionnel. Le DFC propose ainsi des formations, assurées par des professionnels de chaque domaine, notamment sur le management (de projet et d'équipe, la priorisation et la prise de décision), la communication, le marché de l'emploi des cadres, les techniques de recherche d'emploi, la construction du projet professionnel.

Indicateurs

	2007-08	2008-09	2009-10	2010-11
Nombre de modules proposés au sein de l'offre de formation mutualisée de l'IFD	Environ une centaine (dont une trentaine au Département formation & carrières)			
Nombre de jours de formations organisés au Département formation & carrières	219.5	183	221	201.5
Nombre de doctorants venant suivre des formations au Département formation & carrières	571	731	644	683 (+20% depuis 2007-08, +40% depuis 2006-2007)

Source : Institut de formation doctorale

Fiche n°25 – Encadrement et formation des encadrants

Objectif inscrit dans le projet 2009-2012

- Mise en place d'une formation spécifique pour les encadrants comme c'est déjà le cas dans certains pays. Celle-ci permet que la nouvelle vision du doctorat développée au niveau français et européen soit largement diffusée parmi les directeurs de thèse.

Actions conduites et résultats

- Stabilisation du taux d'encadrement des doctorants. La règle fixée par l'UPMC de 2 nouveaux projets doctoraux encadrés par an et par personne est globalement bien respectée (97% des encadrants encadrent moins de 6 projets simultanément).
- Intensification des ateliers de formation continue des encadrants. Initiée en 2007, la formation continue des encadrants à l'UPMC était dispensée sous la forme de deux cycles annuels. Aujourd'hui, ces ateliers se sont intensifiés et cette formation se déroule en 4 sessions de 3 ateliers.
 - L'atelier 1 permet aux encadrants de se familiariser avec les problématiques du marché de l'emploi des docteurs (en particulier dans le secteur privé), la notion de projet professionnel, de compétences et les techniques de recherche d'emploi.
 - L'atelier 2 est centré sur les outils de conduite d'un projet doctoral, l'échange d'expérience entre les participants et la rencontre avec des professionnels du secteur privé.
 - L'atelier 3 est un retour d'expérience environ 8 mois après l'atelier 2 dans l'objectif de faire le point sur la mise en œuvre des éléments abordés lors des ateliers précédents et d'échanger avec des doctorants qui ont eux-mêmes suivis des formations à la conduite de projet.
- L'évaluation de ces formations par les participants – plusieurs mois après les séances de formation – montre une excellente adéquation au besoin des encadrants : 98% des participants considèrent que les objectifs pédagogiques annoncés ont été atteints, 80% se disent « très satisfaits » par la formation (les autres 20% sont « satisfaits »), et tous indiquent qu'ils recommandent cette formation à leurs collègues.

Indicateurs

	2006-07	2007-08	2008-09	2009-10	2010-11
Nombre de participants aux formations des encadrants*	76	80	93	64	41
Encadrants de 1 ou 2 projets doctoraux	82%	81%	84%	81%	83%
Encadrants de 3 à 5 projets doctoraux	15%	16%	13%	16%	14%
Encadrants de plus de 5 projets doctoraux	3%	3%	3%	3%	3%

* Pour l'essentiel des nouveaux encadrants et pour une petite partie des encadrants de l'année précédente qui terminent leur cycle de formation

Source : Institut de formation doctorale

Fiche n°26 – Suivi de carrière des docteurs

Objectif inscrit dans le projet 2009-2012

- Le suivi de la carrière des docteurs est indispensable pour être en mesure de mener une évaluation des formations doctorales, d'attirer les meilleurs candidats vers ces formations et de persuader les employeurs que les docteurs apportent une valeur ajoutée aux entreprises.

Actions conduites et résultats

- Enquêtes sur le devenir professionnel des docteurs entre 1,5 et 4 ans après la soutenance réalisées par l'IFD en partenariat avec les écoles doctorales. Ces enquêtes initiées en 2005 permettent de renseigner les candidats et les doctorants sur les évolutions de carrière selon les disciplines.
- Enquêtes plus approfondies menées en 2008 et en 2009, baptisées « *opérations Docteur X Wanted* », qui ont permis de pousser le suivi de carrière jusqu'à 8 ans après le doctorat avec un suivi de 7 promotions de docteurs. Les données collectées permettent de comprendre finement des problématiques comme celles de la satisfaction professionnelle des docteurs, des phénomènes d'expatriation, de la stabilité de l'emploi, etc.
- Présentations de parcours professionnel de docteurs lors de tables rondes ou de séminaires en lien avec les questions de l'emploi qui constituent pour les doctorants autant d'occasions de rassembler des informations sur la diversité des carrières possibles pour un docteur. Ces actions sont menées de façon complémentaires avec celles de l'association des doctorants de l'UPMC (Doc'Up).
- Développement de l'Association des Docteurs de l'UPMC, fondée en 2006 et animant le « réseau des anciens ». Elle permet aux docteurs de rester en contact avec leur université d'origine et d'organiser un réseau d'entraide entre docteurs.
- Participation à l'organisation et au financement de l'enquête « CAREER », pilotée par le cabinet Adoc TM sur les compétences des docteurs et leur adéquation avec les attentes des recruteurs (enquête publiée en février 2012) : <http://www.compétences-docteurs.fr/>

Indicateurs

	Promotion 2005-06	Promotion 2006-07	Promotion 2007-08	Promotion 2008-09
Taux de chômage 2 ans après la sortie	-	4%	4.4%	5.5%
Taux de chômage 4 ans après la sortie	1,4%	2.5%	-	-
Taux de réponse à l'enquête	83%	83% (à 2 ans) 66% (à 4 ans)	66%	61%

Source : Institut de formation doctorale

Enquête en 2009	Promotion 2003-04 (5-6 ans*)	Promotion 2004-05 (4-5 ans*)	Promotion 2005-06 (3-4 ans*)	Promotion 2006-07 (2-3 ans*)
Répartition des emplois				
▪ Secteur académique	66%	65%	63%	71%
▪ Secteur privé	26%	25%	26%	20%
▪ Autres secteurs (administrations, santé, enseignement secondaire)	8%	10%	11%	9%
Satisfaction professionnelle dans l'emploi	95%	91%	98%	96%
Proportion travaillant à l'étranger	22%	28%	36%	42%
Proportion d'emploi stable (en France)	84%	82%	79%	61%

* Nombre d'années après la soutenance

Source : Institut de formation doctorale

VIE ETUDIANTE

Fiche n°27 – Accueil des étudiants

Objectif inscrit dans le projet 2009-2012

- Mettre en place un dispositif d'accueil et d'information harmonisé sur l'ensemble des sites de l'UPMC et plus spécifiquement sur celui de Jussieu en vue de faciliter l'orientation des différents publics qui viennent sur nos campus.

Actions conduites et résultats

- Un Guide de l'étudiant de 64 pages, réalisé par la Direction de la vie étudiante et la Direction de la communication, est distribué à tous les étudiants à leur arrivée à l'UPMC (budget annuel de 4500 euros).
- Mission de tutorat d'accueil confiée chaque année à 45 étudiants de l'UPMC ayant bénéficié de deux journées de formation rémunérée ; leur rôle de « pilote » consiste à :
 - participer, en amont des inscriptions à l'université, aux journées portes ouvertes organisées pour les lycéens et qui ont généralement lieu début février,
 - participer aux salons d'information destinés à des publics de niveau Bac à Bac+1,
 - accueillir, en aval des inscriptions, les nouveaux étudiants de 1^{ère} année sur le campus et dans les amphis durant la semaine de pré-rentrée,
 - travailler en collaboration avec les secrétariats de L1 pour les inscriptions pédagogiques,
 - servir de guides lors des visites organisées pour présenter le campus aux nouveaux étudiants : département des sports, UTES, bibliothèque de L1, etc.
 - co-animer un week-end d'intégration organisé pour les nouveaux étudiants de l'école Polytech (EPU),
 - participer à l'organisation des journées « Atrium des métiers » d'octobre.
- A la rentrée 2012, et pour l'ensemble des nouveaux inscrits à l'UPMC, une semaine d'accueil (la « Welcome Week »), est organisée avec une vingtaine de stands, dont la moitié tenus par des partenaires (Crous, CAF, Secours populaire français, SMEREP, LMDE, Info Presse, BNP, Banque Populaire, Dunod), un coin café, une série d'événements culturels et sportifs, un forum des associations, un forum des ateliers artistiques et des actions de communication spécifiques. Le budget qui est consacré à cet événement est de l'ordre de 40 000 euros.

Fiche n°28 – Aide et assistance directe aux étudiants

Objectif inscrit dans le projet 2009-2012

- Aider à définir des réponses aux attentes des étudiants dont la situation matérielle représente un handicap à la constitution d'un environnement d'étude stable.

Actions conduites et résultats

Apporter une aide aux étudiants articulée autour des volets social et financier.

- Affectation à l'UPMC de deux assistantes sociales du CROUS pour accompagner les étudiants en difficulté (1864 étudiants reçus en 2010-11) :
 - Pérennisation de ces deux postes en 2011 avec la création de 2 postes budgétaires (budget CROUS) contre un seul auparavant.
 - Informations diffusées via le site internet de l'UPMC, le guide pratique de l'étudiant, par les informations données dans les amphis de rentrée, par une réunion entre la DVE et la médecine et par voie d'affichage.
- Depuis 2010, suite à l'avancement des dates d'inscriptions administratives, les boursiers, déjà inscrits en septembre, ont la possibilité de toucher leur bourse dès la fin du mois de septembre pour faire face aux dépenses de rentrée et pallier l'absence de soutien financier durant l'été. Cependant, la notification par le CROUS de statut de boursier requise pour l'inscription administrative intervient trop tardivement pour que cette possibilité puisse se concrétiser. .
- Approbation du cahier des charges pour le 10^{ème} mois de bourse et l'allongement de l'année universitaire (CA du 21 juin 2010).
- Permettre aux étudiants qui travaillent de bénéficier du régime d'« étudiant travailleur » impliquant des aménagements de cursus et des modalités de contrôles des connaissances spécifiques. Ce régime leur permet par exemple d'être dispensés d'assiduité ou d'être prioritaires dans le choix des groupes de TD/TP, à conditions qu'ils travaillent au moins 120 h par semestre (CEVU du 24 novembre 2008).
- Donner la possibilité à certains étudiants en situation d'urgence sociale, de se voir attribuer une aide financière par le biais du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE) (Charte du FSDIE approuvée par le CEVU du 22 novembre 2010 et le CA du 29 novembre 2010) – (Le CA donne délégation au CEVU pour l'approbation des projets FSDIE le 29 novembre 2010). 206 étudiants en moyenne par an sont concernés depuis 2008 ; le montant moyen de l'aide accordée est de 500€.

Indicateurs

Réussite des étudiants boursiers et non boursiers

		2007-08	2008-09	2009-10	2010-11
Taux de réussite en Licence	Boursiers	50,9%	55,6%	53,1%	53,6%
	Non boursiers	56,4%	56,0%	55,7%	55,3%
Taux de réussite en Master	Boursiers	86,3%	85,2%	79,7%	82,2%
	Non boursiers	79,3%	79,7%	72,4%	76,2%

(Source : Direction de l'évaluation et de l'aide au pilotage)

Fiche n°29 – Aide au logement

Objectifs inscrits dans le projet 2009-2012

- Contribuer à résoudre la question récurrente du logement étudiant qui ressurgit à chaque rentrée universitaire.
- Chercher à étoffer l'offre de logements étudiants proposés à des prix accessibles et situés près de ses différents sites.

Actions conduites et résultats

- En s'appuyant principalement sur le CROUS, acteur majeur du logement étudiant, proposer aux étudiants de l'UPMC des logements proches du campus de Jussieu à des prix raisonnables (accord passé entre le CROUS et l'UPMC portant sur l'amélioration des conditions de vie étudiante approuvé par le CA du 14 décembre 2009).
- Dans ce cadre, 5 nouvelles résidences (représentant un total de 232 logements) ont ouvert en 2011, et 2 ont été réhabilitées (la résidence universitaire « Hostater » dans le 5^{ème} arrondissement et la résidence Daviel, 271 logements).
- Accompagnement des étudiants dans leur recherche de logements par les deux assistantes sociales du CROUS présentes sur le campus de Jussieu (constitution de dossiers, suivi, etc.).
- Tenue, par le service d'appui aux étudiants, d'une liste des foyers et centres d'hébergement d'urgence susceptibles d'accueillir nos étudiants.
- Collaboration avec le secteur privé : signature d'un partenariat depuis 3 ans avec le groupe les Estudines pour permettre aux étudiants de l'UPMC de bénéficier en priorité de chambres dans leurs résidences situées à Neuilly-Plaisance, Vincennes, Ivry et Montreuil.

Fiche n°30 – Prévention et promotion de la santé des étudiants

Objectif inscrit dans le projet 2009-2012

- Mener une démarche active de prévention et de promotion de la santé, et contribuer ainsi à favoriser la réussite aux études.

Actions conduites et résultats

Un Service Inter-Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SIUMPPS) pour lequel travaillent 20 médecins vacataires au sein du PRES Sorbonne Université (création du SIUMPPS adoptée par le CA 18 octobre 2010, le CEVU du 11 octobre 2010 et le CTP du 7 octobre 2010).

- Des actions qui s'imposent aux étudiants :
 - Obligation réglementaire pour les étudiants de licence de passer une visite médicale au cours de leurs 3 premières années d'études qui permet notamment de les sensibiliser aux risques liés à la santé.
- Des missions :
 - d'information des étudiants sur les questions relatives à la santé en générale (à travers le guide de l'étudiant et à l'occasion des journées d'accueil) ;
 - de prévention des conduites à risques et dépistage des MST à destination des étudiants ;
 - des séances de consultation gratuite en médecine générale et spécialisée (contraception, risques professionnels, MST, gynécologie, etc.) ;
 - de vaccinations gratuites au cours de ces consultations (302 en 2009-10).
- Délivrance de certificats médicaux d'aptitude au sport pour les étudiants comme pour le personnel de l'UPMC ainsi que de certificats médicaux de tiers-temps aux étudiants pouvant bénéficier d'un aménagement de leurs conditions d'examen.
- Rapport annuel du SIUMPPS 2009-10 présenté au CEVU du 20 juin 2011 et au CA du 11 juillet 2011.

Indicateurs

Part des étudiants du cursus licence ayant bénéficié d'une visite médicale au cours de l'année

	2007	2008	2009	2010
Part des étudiants	37,9%	36,0%	40,7%	41,2%

(Source : Direction de la Vie Etudiante)

Nombre de consultations réalisées par type de population (étudiants, personnels) :

	2009-10	2010-11
Consultations pour les étudiants	4232	7543
Entretiens avec les psychologues	1341	2119
Consultations pour des personnels de l'UPMC	12	17
Actes techniques (vaccination, test Sida...)	1978	2847

(Source : Direction de la Vie Etudiante)

Nombre de consultations par pathologie (psy, médecine générale, addiction...)

	2009-10	2010-11
Médico - sportives	599	802
Temps supplémentaire examen étudiants handicapés	622	1009
IST et VIH	163	173
Diététique et nutrition	107	122
Contraception et gynécologie	7	56
Tabagisme	32	27
Obésité	61	68

(Source : Direction de la Vie Etudiante)

Fiche n°31 – Handicap

Objectif inscrit dans le projet 2009-2012

- Etre une « université ouverte à tous », c'est accueillir les étudiants de tous horizons et de toutes origines sociales, mais aussi favoriser l'inclusion de ceux qui sont en situation de handicap durable ou dont la santé rend temporairement difficile une poursuite d'études.

Actions conduites et résultats

- Actions conduites par le Relais Handicap Santé Etudiant (RHSE) en direction des étudiants handicapés afin de leur permettre de mener leurs études dans les meilleures conditions possibles. Accompagnement confidentiel réalisé en équipe plurielle notamment en étroite collaboration avec le SIUMPPS et les départements de formation (réseau de correspondant handicap dans les 21 départements) : définition d'un plan d'aménagement d'études personnalisé PAE pour chaque étudiant (aides humaines, aides techniques et aménagements des études), en fonction de son projet, de sa situation de handicap, et du diplôme préparé.
- Gestion et organisation des examens ou concours avec mise en œuvre des aménagements en cas de besoin. Lorsque la situation le nécessite, appui d'une assistante sociale (pour l'ensemble de l'académie de Paris).
- Création, dans le cadre de la formation permanente, de formations de sensibilisation au handicap pour les partenaires ainsi que les correspondants et les enseignants (« Formation à l'accompagnement des étudiants handicapés à l'université » suivie par 30 personnels enseignants et administratifs et « Accompagnement des étudiants en situation de troubles psychiques » suivie par une quinzaine de personnes).
- Mise en place d'une UE « Handicityoyen » destinée aux étudiants dont l'objectif est la sensibilisation au handicap et à la formation des étudiants pour l'accompagnement de personnes handicapées à l'université et dans l'emploi, suivie par une trentaine d'étudiants par an en moyenne (intervention des agents du RSHE et d'experts externes).
- Importance croissante de l'attention portée à l'insertion professionnelle des diplômés : accompagnement personnalisé pour la définition du projet professionnel, recherche de stage... ; signature d'un accord cadre de collaboration avec des entreprises de premier plan économique (BNP-Paribas, EDF, Thales, Total et Schneider electric) : aides directes d'urgence aux étudiants (matériel...) pour le suivi des études, amélioration de l'accessibilité des postes de travail des étudiants notamment en bibliothèque, communication en direction des lycéens pour favoriser l'accès aux études supérieures, projet d'amélioration de l'accessibilité des contenus pédagogiques, recherche de nouveaux modes d'accompagnement, accès privilégié aux stages, découverte des entreprises...
- Actions pour faire connaître les accompagnements proposés par le RHSE en direction, d'une part, des élèves handicapés pour favoriser l'accès à l'université et, d'autre part, des étudiants de l'UPMC : élaboration d'un guide de présentation

du service, élaboration d'une « Bande Dessinée » pour la promotion des études supérieures, participation aux actions de communication en interne et en externe, relation avec les enseignants référents du secondaire...

- Projets européens (Projet Leonardo : Grèce, Pologne, Tchéquie) et avec des entreprises (Thales, Université de Cracovie – Pologne) pour l'élaboration de formation de sensibilisation au handicap en e-learning.
- Participation au niveau national avec le MESR à des actions pour faciliter la formation des étudiants handicapés : participation au groupe d'expert handicap CPU-MESR (élaboration du guide d'accompagnement de l'étudiant handicap à l'université, organisation des journées de regroupement national des missions handicap étudiant), au comité inter-ministériel du handicap, au programme du PRITH, au programme de formation de l'INSHEA et de l'ESEN.
- Réalisation de travaux pour faciliter l'accès des locaux de l'UPMC (voir fiche accès handicapés).

Indicateur

	2007-08	2008-09	2009-10	2010-11
Nombre d'étudiants UPMC suivis par le RHSE	211	208	252	302
• Dont plan d'accompagnement : aménagement suivi de cursus	Pas de donnée	21%	52%	52%
• Dont plan d'accompagnement : aménagement pour examen / concours	Pas de donnée	70%	76%	75%

(Source : Relais Handicap Santé)

Fiche n°32 – Soutien aux initiatives étudiantes

Objectif inscrit dans le projet 2009-2012

- Donner aux étudiants les moyens de s'affirmer dans tous les domaines en les incitant notamment à s'investir dans la réalisation de projets individuels ou collectifs.

Actions conduites et résultats

- Campagnes d'information (à travers le Guide de l'étudiant et à l'occasion des amphis lors des journées d'accueil) relatives à la vie institutionnelle et associative de l'université pour encourager la participation des étudiants à la vie politique, associative et culturelle de l'université (Adoption des modifications du statut de l'étudiant élu au CEVU du 11 mai 2009 et au CA du 8 juin 2009).
- Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE) ayant pour mission l'appui aux projets des étudiants (l'aide aux associations (pour un montant total, en 2010-11, de 132134 € pour 26 associations aidées) à côté de l'action sociale et du soutien à la mobilité internationale.
- Aide, financière ou matérielle, apportée par des instances de l'université ou par le FSDIE, aux projets d'étudiants (par exemple dans les domaines du sport, de la culture, de l'action humanitaire) (charte du FSDIE approuvée au CEVU du 22 novembre 2010 et le CA du 29 novembre 2010) ; le montant moyen apporté en 2010-11 aux projets étudiants s'élève à 2097€ par projet.

Indicateurs

	2009-10	2010-11
Nombre de projets étudiants financés par le FSDIE à l'UPMC	68	63
Nombre d'étudiants concernés par ces projets	1653	600

(Source : Direction de la Vie Etudiante)

Fiche n°32bis – Activités culturelles des étudiants

Objectifs inscrits dans le projet 2009-2012

- Donner une ouverture culturelle aux étudiants scientifiques,
- Faire de l'UPMC un acteur culturel et intégrer l'université dans la cité,
- Permettre la création d'un champ d'actions privilégié entre artistes et chercheurs.

Actions conduites et résultats

- Création de formations artistiques pour les étudiants par la direction de la culture. Elles sont pilotées depuis septembre 2009 par le SGFI et la Vice-Présidence Formations.
- Proposition de pratiques artistiques (ateliers artistiques) pour les étudiants et les personnels chaque année par la direction de la vie étudiante.
- Proposition de moments culturels (lectures, concerts, spectacles...) à l'ensemble de la communauté universitaire et parfois ouverts au public extérieur. Ces moments culturels peuvent s'inscrire dans des événements nationaux comme le Printemps des poètes, la Semaine du son, être conçus par la direction de la culture ou encore s'inscrire dans le programme de la résidence d'artiste que l'UPMC accueille depuis 2008 (Serge Laubier et la compagnie PUCE MUSE entre 2008 et 2010 – Michel Risse et la compagnie DECOR SONORE depuis 2011).
- Montage de projets culturels par des associations étudiantes et/ou des groupes d'étudiants. Ils sont aidés et pilotés par la Direction de la vie étudiante dans le cadre du FSDIE.
- Accueil d'installations d'œuvres d'art contemporain sur le campus (partenariat Art-Campus).
- Soutiens financiers et/ou logistiques à des associations culturelles interuniversitaires (les concerts du midi ou l'OCUP...). Des liens ont été tissés avec la Mairie de Paris, la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), le CIUP (Cité Internationale Universitaire de Paris) par exemple.
- Nouvelle dynamique collaborative depuis 2010 dans le cadre du PRES Sorbonne Universités.

Indicateurs

Estimation de la fréquentation des actions pilotées par la direction de la culture

	2009	2010	2011	2012
Résidence artiste Concert/ Spectacle Démonstrations	6 concerts 1 démonstration 890 spectateurs	6 concerts 1 démonstration 600 spectateurs	2 actions (Campus sonoris, Monstrations inouïes) 1800 spectateurs	2 actions (janvier - juin) (Don du son, Urbaphonix) 550 personnes
Résidence artiste Pratique artistique	22 participants	21 participants	-	-
Résidence artiste Formation UE	29 étudiants	39 étudiants	-	60 étudiants
Rencontre science et musicologie Promotion cursus + Concert de fin d'année	100 personnes	-	100 personnes <i>Organisé avec la direction des formations</i>	
Concerts Lectures Spectacles	12 actions 930 spectateurs	8 actions 855 spectateurs	4 actions 740 spectateurs	
Printemps des poètes			1 spectacle 35 personnes	
Nuit blanche	-	-	-	4500 personnes
Ciné-club	5 projections 120 personnes	3 projections 60 personnes	-	7 projections 175 personnes
Festival Pariscience			1 projection 80 personnes	2 projections
Œuvre d'art sur le campus			Estimation : Plusieurs centaines de passages	

(Source : Direction de la Culture)

Fiche n°33 – Activités sportives

Objectif inscrit dans le projet 2009-2012

- Encourager la pratique d'une activité sportive pour permettre aux étudiants et aux personnels de l'UPMC de bénéficier des bienfaits du sport (santé, bien-être, convivialité) et pour les aider à développer des qualités comme la prise de responsabilité et l'autonomie.

Actions conduites et résultats

- Proposition faite aux étudiants d'inclure dans leur cursus une pratique sportive évaluée :
 - pour les 3 parcours de L1, l'UE de méthodologie APS ou des UE transversales de culture générale APS (3 ECTS),
 - en L2 et L3, pour toutes les licences, l'UE de culture générale et scientifique APS (3 ECTS),
- Pratique d'un UE Activité physique et sportive obligatoire pour les étudiants de psychomotricité. Les étudiants inscrits en PCEM2 peuvent suivre l'UE d'activités physiques et sportives dans le traitement des maladies chroniques.
- Gratuité d'un ensemble d'activités (35 créneaux sur 55 en 2010-11), en formation personnelle pour tous ouvertes aux étudiants et au personnel de l'université. En parallèle, des activités de pleine nature sous forme de sorties ponctuelles afin de compléter l'offre de formation (escalade, canoë, VTT...) sont proposées.
- Accompagnement des étudiants dans leur recherche d'une pratique sportive compétitive par les enseignants du Département des activités physiques et sportives (DAPS). Ces compétitions sont organisées par la FFSU (Fédération Française du Sport Universitaire) et se déroulent le jeudi après-midi.
- 2 dispositifs d'accueil des publics particuliers :
 - Une mission spécifique (ou dédiée) accueille des sportifs de haut niveau et crée les conditions matérielles et pédagogiques leur permettant de mener de front leur double projet. Des conventions de coopération ont été passées avec l'INSEP et la direction régionale de la jeunesse et des sports. Le Comité national olympique et sportif français a reconnu officiellement les formations proposées par l'UPMC. L'université a créé une attestation de sportif de haut niveau diplômé de l'UPMC cosignée par son président et le directeur technique national de la fédération sportive correspondante afin de faciliter l'insertion professionnelle des étudiants.
 - En collaboration avec le RHSE, le DAPS propose des activités physiques et sportives adaptées.
- Statuts du Département des Activités Physiques et Sportives (DAPS) approuvés au CA du 4 avril 2011.

Indicateurs

	2010-11
Nombre de sportifs de haut niveau	35
Nombre d'inscrits au DAPS (personnels et étudiants)	3648
Nombre d'étudiants inscrits en UE de sport	1426
Nombre de qualifiés aux championnats de France universitaires	94
Nombre de médaillés aux championnats de France universitaires	16
Nombre de records de France aux championnats de France universitaires	2

(Source : Direction des Activités physiques et sportives)

RECHERCHE, DIFFUSION ET VALORISATION

Fiche n°34 – Opérateur et pilote de recherche - partenariat avec les EPST

Objectifs inscrits dans le projet 2009-2012

- Permettre la construction d'une vraie stratégie scientifique grâce à la collaboration avec les établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST) tels le CNRS ou l'Inserm dans le long terme.
- Renforcer de manière significative la reconnaissance de l'UPMC comme opérateur de recherche reconnu au niveau national et international.
- Valoriser la recherche clinique et renforcer sa visibilité tant nationale qu'internationale.

Actions conduites et résultats

- Bénéficiant d'une autonomie de gestion depuis le passage aux RCE, l'UPMC fixe et répartit le budget recherche à partir de son budget global. Le but était de remettre à plat la répartition des crédits selon des critères objectifs, transparents et opposables, corrigeant sur la durée du contrat les incohérences du système ministériel antérieur et tenant compte de la qualité des laboratoires et de la politique scientifique de l'établissement.
- Des critères ont été établis concernant la dotation des unités (CS du 22 juin 2009) :
 - Somme allouée par publiant selon des catégories homogènes d'activité (mathématiques fondamentales, mathématiques appliquées, informatique, physique et chimie théoriques...). Un publiant est un enseignant-chercheur qui a publié 2 articles en 4 ans ou un chercheur qui a publié 4 articles.
 - Prise en compte de l'évaluation de l'unité (unités A : 1.0 - unités A+ : 1.2 - unités B : 0.8).
 - Facteur correctif en fonction du poids de l'UPMC dans les effectifs de l'unité.
 - Mise en place d'une véritable politique scientifique : création d'unités par regroupement ou émergence - appui à thématique prioritaire - soutien à secteur en restructuration - participation à la politique scientifique de l'UPMC - signature UPMC des publications).
- L'UPMC affiche son soutien aux unités avec un budget recherche augmenté de 12%, entre 2008 et 2009, de 24% entre 2009 et 2010 et maintenu en 2011 et en 2012 au même niveau qu'en 2010 dans un contexte de stagnation des budgets des universités (CS du 3 novembre 2008).
- L'UPMC donne la garantie aux unités pendant toute la durée du contrat de disposer de locaux pour accueillir leurs équipes et des moyens financiers réguliers, dans un contexte de montée en puissance des financements sur projets à court terme.
- L'UPMC distingue dans son budget différents types d'actions en faveur de la recherche : soutien de base aux unités, soutien à la mission d'animation scientifique des fédérations, soutien et encouragement aux services communs avec une politique en faveur des plateformes, actions transversales, politique incitative avec des appels à projets propres à l'université (« Emergence-UPMC » et « Convergence-UPMC »), soutien aux actions de valorisation et doctorat (CS du 22 juin 2009).
- Travail actif avec les EPST partenaires sur des axes de recherche stratégiques communs en complément des contacts et partenariats qu'elle a su nouer à l'extérieur. Les axes de recherche de l'UPMC sont désormais structurés en quatre pôles (Modélisation et ingénierie ; Energie, Matière et univers ; Terre vivante et environnement ; Vie et santé).

Depuis 2000, effort de regroupement des laboratoires en grands instituts ou centres de recherche (de 180 unités nous sommes passés à 120) afin de les rendre plus souples en termes de fonctionnement, plus efficaces et plus lisibles.

- Appel à candidature pour la labellisation de groupes ou de réseaux de recherche clinique : GRC-UPMC (CS 9 mai 2011). Les objectifs principaux sont : de reconnaître des structures de qualité et de haut niveau d'expertise dans le domaine de la recherche clinique et de renforcer la visibilité académique nationale et internationale des Groupes de Recherche Clinique – 13 GRC-UPMC ont été labellisés
- Publication d'une note sur la signature des publications scientifiques (10 décembre 2008) précisant le choix d'adressage descendant et multiligne.
- Mise en place d'un système d'information recherche. Depuis trois ans, le bureau dédié de la Direction générale de la recherche et du transfert technologique a développé une base de données permettant d'établir une fiche d'identité pour toute unité inscrite au contrat, avec une information sur ses ressources financières (budget et politique incitative) gérées par l'UPMC mais également sur ses ressources budgétaires attribuées par les organismes de recherche et sur les effectifs de l'unité, qu'ils soient ou non rémunérés par l'université. Ces fiches intègrent toutes les informations de gestion qui sont disponibles mais celles-ci ne sont pas liées directement aux sources de gestion sauf pour les données relatives au personnel. Elles comportent également une fiche de synthèse issue de la comptabilité analytique afin de sensibiliser les directeurs d'unité aux coûts complets ainsi que l'avis des chefs de bureau sur les rapports avec la DGRTT. Cette base de données dénommée « Infolab » n'a pas encore été déployée auprès des directeurs d'unité.

Indicateurs

Contribution des EPST à la recherche

Il est égal au ratio du nombre de chercheurs (directeurs de recherche (DR) et chargés de recherche (CR)) sur le total des chercheurs des EPST et des enseignants-chercheurs (EC) titulaires et contractuels.

Un second ratio prend en compte les ingénieurs et techniciens administratifs (ITA) des EPST et les bibliothécaires, ingénieurs, administratifs, techniciens, ouvriers et personnels de service (BIATOS) de l'université.

	2008	2009	2010	2011
Ratio (DR+CR) / effectif total (EC+DR+CR) (titulaires et contractuels)	46,8%	46,9%	47,4%	44,3%
Ratio (ITA) / effectif total (BIATS+ITA) (titulaires et contractuels)	56,9%	56,4%	55,2%	49,6%

(Source : Direction de l'évaluation et de l'aide au pilotage)

Production scientifique

	2006	2007	2008	2009	2010
Nombre de publications (compte de présence)	6677	6892	7566	7675	7743
Citations (indice d'impact à 2 ans)*	-	1,78	1,84	1,89	-

(Source : OST)

*Part mondiale de citations obtenues pendant 2 ans.

Lorsque l'indice est supérieur à 1, les publications de l'établissement ont une meilleure visibilité que la moyenne.

Nombre de laboratoires (ER, FRE, UM, UMI, UMR, UPMC FED, UPMC UR, URA) : 120

dont 69 unités en première tutelle UPMC :

- 42 unités avec le CNRS,
- 17 unités avec l'Inserm et
- 5 unités avec le CNRS et l'Inserm,
- 2 unités avec l'INRA

dont 22 unités en deuxième tutelle UPMC (23 si l'on compte une seconde tutelle partagée avec Paris-Diderot) :

- 16 avec le CNRS (17 si l'on compte avec tutelle partagée avec l'université Paris-Diderot)
- 3 avec l'Inserm.

Fiche n°35 – Investissements d’avenir

- La politique gouvernementale d’investissements d’avenir lancée début 2010 a amené l’UPMC à s’organiser pour y répondre de manière à inscrire les projets qu’elle déposait dans perspective de sa stratégie de recherche.

Actions conduites et résultats

- Pilotée par la vice-présidence recherche, l’implication de l’UPMC dans les appels à projet ouverts dans le cadre du « grand emprunt » a d’abord consisté à faire remonter des propositions de projets des laboratoires (printemps 2010). Constitué principalement par des membres du directoire de la recherche et présidé par le vice-président recherche, un « comité de pilotage grand emprunt » a étudié ces propositions et accompagné, le cas échéant, leur recadrage pour qu’elles répondent aux axes stratégiques de sa politique de recherche pour les années à venir. Coordonné par un chargé de mission dédié, l’appui au montage de ces projets a été réalisé avec le concours de la DGRTT.
- L’UPMC s’est impliquée dans 168 projets déposés (dont 59 en tant que porteur). 70 de ces projets ont été sélectionnés, dont 20 dont elle est porteuse ou coporteuse.

Indicateurs

AàP	Nombre de projets déposés		Nombre de projets sélectionnés	
	Comme porteur	Comme partenaire ou co-tutelle du porteur	Comme porteur	Comme partenaire ou co-tutelle du porteur
Equipex1	11	12	2	7
Equipex2	5	35	0	7
Labex1	12	17	5	9
Labex2	11	16	5	8
IHU	3		2	
Cohortes	4		2	
Infrastructures1	1	3	1	0
Infrastructures2	0	2	0	0
Bioressources 1		1		1
Bioressources2		2		2
Nanobio1		1		1
Nanobio2	1	1	0	0
Bioninformatique1	2	0	0	0
Bioinformatique2	2	1	1	1
Démonstrateur2	2		1	
IRT	1		0	
IEED	1		1	
SATT	1		1	
Fonds	1		1	
E-Santé1		1		0
E-Education		2		0
Numérisation contenus		5		4
Cloud Computing		1		1
Aéronautique CORAC		1		1
IDEFI		8		5
IDEX	1		1	
TOTAUX	45+14	109	14+6	47+3

Fiche n°36 – Simplification administrative, DGRTT et DGG

Objectifs inscrits dans le projet 2009-2012

- Réorganisation du suivi de la recherche et du transfert de technologie induite par le passage de l'UPMC aux compétences élargies ainsi que la montée en puissance du financement de la recherche sur projets.
- Disposer d'un cadre juridique permettant de simplifier la gestion des laboratoires dont l'UPMC est tutelle ou partenaire (CS du 8 février 2010, CA du 15 février 2010).

Actions conduites et résultats

La direction générale de la recherche et du transfert de technologie (DGRTT) a été mise en place à la rentrée 2009 (CS du 22 juin 2009, CTP 23 novembre 2009).

La DGRTT regroupe, sur trois pôles, les trois grandes familles de métiers nécessaires à l'accompagnement des unités de recherche, l'aide au développement de la recherche contractuelle et du transfert de technologie, la gestion des conventions et des contrats de recherche et la mise en œuvre de la politique scientifique de l'UPMC.

- Allocation des ressources dans le cadre de la politique scientifique de l'établissement et également du suivi précis des objectifs et des moyens des unités,
- Mutualisation d'un certain nombre de moyens dans des plateformes et des équipements partagés,
- Renforcement et suivi des coopérations avec d'autres institutions (universités, écoles, organismes...) ainsi que protection des travaux intellectuels menés dans nos unités,
- Aides aux scientifiques de l'UPMC pour la recherche de financements extérieurs mais aussi pour l'établissement de conventions avec le secteur public et les fondations ou organisations à but non lucratif (aide au montage ou à la négociation des conventions, gestion financière en articulation avec la direction des finances, gestion des recrutements et du suivi des personnels contractuels de ces conventions),
- Rendre plus visible la recherche à l'UPMC et favoriser la communication interne entre les services centraux et les unités.

Depuis de nombreuses années, l'UPMC réfléchissait à un mode de gestion simplifié des unités de recherche avec ses partenaires. Le décret de juin 2009 a apporté un cadre juridique propice à la réalisation de cette idée et il est venu renforcer la simplification recherchée par l'UPMC à travers ses accords cadre institutionnels existant.

- Conventions de délégation globale de gestion signées pour 14 unités mixtes de recherche avec le CNRS et pour 2 avec l'Inserm depuis mars 2010. Parmi ces laboratoires, 10 sont gérés par l'UPMC, 5 par le CNRS et 1 par l'Inserm.
Cette délégation globale de gestion implique que pour les 10 unités mixtes dont elle a reçu la gestion, l'UPMC est en charge de l'intégralité de la gestion administrative, c'est-à-dire des moyens matériels, financiers et humains à l'exception de la gestion des personnels titulaires du CNRS et de l'Inserm. Les décisions relatives à la politique de recherche sont prises conjointement mais l'organisme auquel revient la DGG a « mandat » pour signer des contrats de licence d'exploitation et de propriété intellectuelle.
- L'UPMC a poursuivi l'organisation de ses partenariats avec d'autres co-tutelles et institutions de recherche (AP-HP, Institut Curie, Institut Pasteur, Inria...) par la négociation ou le renouvellement des accords cadres de partenariat qui ont précisé ou renforcé le rôle d'un mandataire unique pour la gestion des contrats de recherche, en matière de gestion des droits de propriété intellectuelle et de leur valorisation par les licences d'exploitation.

Fiche n°37 – Plateformes scientifiques

Objectifs inscrits dans le projet 2009-2012

- Garantie d'un support pérenne aux conditions de la recherche dans le cadre de l'unité, *via* les moyens récurrents pour maintenir au meilleur niveau les équipements scientifiques.
- Développer les réseaux et les plateformes de recherche que l'UPMC gère et héberge grâce à une politique incitative. Les moyens d'investigation nécessaires à la recherche étant de plus en plus sophistiqués et complexes, il est en effet souvent pertinent de les mutualiser entre laboratoires en vue d'optimiser le service rendu, l'allocation des moyens et des personnels.

Actions conduites et résultats

- C'est le bureau de l'évaluation et de l'animation scientifique qui, au sein de la DGRTT, est chargé d'identifier et de mettre en œuvre les actions de la nouvelle politique incitative de l'université en faveur de la recherche, en collaboration étroite avec la vice-présidence recherche et le directoire de la recherche.
Outre la gestion des projets internes « convergence-UPMC » et « émergence-UPMC » (cf. fiche politique incitative), ce bureau collabore au recensement des plateformes mutualisées de l'université. Il organise des réunions pour identifier les besoins en vue d'optimiser l'utilisation de ces plateformes. Le financement des plateformes fait partie des priorités de l'université et un travail sur la tarification interne et externe des prestations est à engager.
- Depuis le passage aux RCE et en tenant compte des spécificités disciplinaires, simplification et unification du financement des plateformes de l'UPMC rattachées à un ou plusieurs laboratoires (CS du 4 juillet 2011).
- Travail d'identification des plateformes et des réseaux de plateformes en 2010 et en 2011 par le directoire. Ce travail a permis d'identifier la liste des plateformes que l'université finance au sein de chaque pôle ainsi qu'un responsable de chaque réseau. Chaque plateforme ou réseau de plateformes dispose d'un budget d'investissement qui s'élevait à 3 600 000 euros en 2010 et 2011. Les réseaux bénéficient également, comme les fédérations de recherche, d'un budget d'animation scientifique.

Indicateurs

Pôle	Nombre de plateformes	Nombre de réseaux	Nombre de fédérations
1 Modélisation et Ingénierie	20	9 (2) ¹	1 (4)
2 Matière et Nouveaux Matériaux	65	15 (3)	6 (5)
3 Espace Environnement Écologie	23	1 (21)	2
4 Vie et santé	30	5 (6)	
Hors pôle	2		

(Source : DGRTT)

¹ Entre parenthèses, nombre moyen de plateforme par réseau ou fédération.

Fiche n°38 – Politique incitative

Objectifs inscrits dans le projet 2009-2012

- Organiser les structures de recherche de l'UPMC de manière à ce que les compétences et le potentiel des personnels soient utilisés au mieux, notamment en recherche.
- Renforcer l'attractivité de l'UPMC auprès des meilleurs chercheurs et enseignants français et internationaux par la mise en place de différents dispositifs pour venir en appui de cette organisation.

Actions conduites et résultats

- Le programme « Emergence-UPMC » (2009 validé au CS du 22 juin 2009, et 2010 validé par le CS du 15 mars 2010), avec un appel à projets annuel, permet de financer de nouveaux projets de recherche et de nouvelles équipes mais également de favoriser l'activité sur des thèmes fédératifs ou pluridisciplinaires. L'objectif est de soutenir des projets nouveaux et ambitieux, n'ayant pas encore atteint la maturité nécessaire pour, par exemple, une demande de financement auprès de l'ANR. Les financements attribués sur des projets « émergence » ne peuvent pas venir compléter le financement d'un projet en cours. Les financements attribués ont atteint 800 K€ en 2011 et près de 600 K€ en 2012. S'y ajoutaient pour 2011, 13 contrats doctoraux et 10 contrats post-doctoraux ; pour 2012, également 13 contrats doctoraux et 5 contrats post-doctoraux ont été proposés
- Le programme « Convergence-UPMC » qui se décline en appels à projets ciblés sur des thématiques identifiées, a pour objectifs d'initier des projets inter-laboratoires afin de dynamiser la recherche aux frontières des disciplines et favoriser la mise en commun des compétences des chercheurs de l'université. Le premier appel à projets 2011 dénommé « Mécanismes Elémentaires et Complexité du Vivant : approches interdisciplinaires (MECV) » vise à rapprocher la communauté des médecins et biologistes d'une part, et celle des physiciens et chimistes d'autre part. La proposition de financement des projets MECV a été approuvée par le CS du 4 juillet 2011. L'appel à projets « Convergence-MECV » était doté de 300 K€ en 2011. Il a été reconduit en 2012 et permettra de financer 5 projets pour un montant total de 120 K€.
- Création de chaires afin de procurer à leur titulaire des conditions optimales de recherche. Le titulaire dispose de moyens humains et matériels afin de bénéficier de conditions optimales. Ont été signées : 3 chaires internationales (Suzuki (Banyuls), Wandelt (IAP) et Koesters (Tenon)), 1 chaire mixte université-Inserm (Balse) et 4 chaires d'entreprises financées par le biais du mécénat : 2 chaires en robotique (ISIR) financées par la société RTE à hauteur de 1,5M€ chacune sur 5 ans, 1 chaire en environnement marin extrême par la fondation Total à hauteur de 600K€ sur 4 ans, 1 chaire en éducation thérapeutique financée par le groupe de pharmacien PHR à hauteur de 1,2 M€ sur trois ans. Chaire en informatique contextuelle (LIP6) financée par Atos et Renault à hauteur de 1,5M€ sur 5 ans en cours de signature : Chaire permanente consacrée à maladie d'Alzheimer (à l'IM2A) financée par le Fonds AXA pour la Recherche à hauteur de 3M€ et une Chaire sur la qualité de vie et la mobilité financée par Peugeot PSA (à priori 1,5M€ sur 5 ans).

Indicateurs

Appel à projets Emergence - Bilan sur les quatre années 2009-10 - 2011 - 2012

Appel à projets Emergence-UPMC	2009	2010	2011	2012
Déclarations d'intention	161	128	167	139
Présélection	53	49	50	51
Projets financés	25	27	26	24
Taux de réussite	16%	21%	16%	17%

(Source : DGRTT)

Appel à projets Convergence-UPMC	2011 MECV	2012 MECV
Projets déposés	28	16
Présélection	18	10
Projets financés	13	5

(Source : DGRTT)

Ces projets associent au minimum les équipes de deux laboratoires appartenant aux disciplines sciences du vivant d'un côté, et physique-chimie de l'autre. 33 équipes différentes sont impliquées dans les projets retenus.

Fiche n°39 – Europe

Objectif inscrit dans le projet 2009-2012

- Engagement actif en faveur de la construction de l'espace européen de la recherche. Renforcement des collaborations existantes avec des universités, des organismes de recherche européens mais également avec les industriels et les PME.

Actions conduites et résultats

- Développement de la participation aux programmes de recherche de l'Union Européenne ou d'organismes intergouvernementaux et des réseaux de collaboration de l'UPMC avec des universités et organismes de recherche européens connus pour être des acteurs renommés de la recherche européenne ainsi qu'avec le monde industriel ou des PME.
- Participation à différents programmes de recherche :
 - 7^e Programme-Cadre de Recherche et Développement Technologique (7^e PCRD),
 - Fonds structurels et notamment le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER)
 - Programmes spécifiques des Directions Générales de la Commission Européenne (Société de l'information, Santé et consommateurs (SANCO), Energie, Transports, Environnement,...),
 - Programmes EUREKA, initiative intergouvernementale soutenue par la Commission Européenne (CE)
 - Communautés de la connaissance et de l'innovation de l'Institut Européen de l'Innovation et de la Technologie (EIT).

Le 7^e PCRD regroupe l'essentiel des contrats et voit augmenter aussi bien les réponses aux appels d'offres de la Commission Européenne que le budget des subventions accordées y compris celui des subventions du Conseil européen de la recherche (ERC European research council) et celui des actions Marie Curie.

- Appui sur le Bureau des contrats et financements européens et sur la professionnalisation accrue de ses chargés d'affaires qui sont les correspondants privilégiés des enseignants-chercheurs et chercheurs. L'engagement de l'UPMC en faveur de la construction de l'espace européen de la recherche s'est traduit par un renforcement de ce Bureau dont la composition est passée en six ans de une à onze personnes. Ce Bureau a pour mission d'accompagner enseignants-chercheurs et chercheurs pour accéder aux subventions européennes : veille sur la politique de l'Union Européenne et les appels à propositions, soutien au montage des propositions et au suivi administratif, financier et juridique des projets retenus. Une attention particulière a été portée aux projets ERC : soutiens aux candidats pour le montage, préparation des candidats aux auditions, management des projets retenus. Le bureau est fortement impliqué dans la gestion de la participation de l'UPMC aux deux KICs « ICT Labs » et « Climate ».
- Organisation régulière par le Bureau des contrats et financements européens d'actions de sensibilisation (réunions d'information générale, ateliers, articles dans la Lettre des Directeurs d'Unité) sur les programmes européens de recherche.
- Participation aux réseaux de correspondants (Points de contact nationaux, Groupes de travail nationaux, ANRT, groupes de managers d'associations d'universités européennes, *League of European Research Universities (LERU)* et Réseau des Universités des capitales européennes (UNICA)) pour mieux positionner les avant-projets des enseignants-chercheurs et chercheurs.

- Le taux de réussite du Bureau Europe de la DGRTT est difficile à estimer en raison des montages très différents qui dépendent du type de projet. Néanmoins, ce taux peut être calculé facilement pour les instruments EUREKA (62%), FEDER (82%) et INTERREG (50%).

Indicateurs

	Nombre de projets retenus			
	Participations	dont coordinations	membres	TT
6 ^e PCRD (2002-2006)	94	26	Non répertorié	94
7 ^e PCRD (2007-2013)	96	28	49	145
EIT	2			
EUREKA	14			
SANCO	4			
FEDER	18			
INTERREG	2 sur 4 soumissions			
Nombre de soumissions de projets en 2010	121			
Nombre de soumissions de projets en 2011	90			

(Source : Bureau des contrats et financements européens)

Fiche n°40 – Partenariats internationaux

Objectif inscrit dans le projet 2009-2012

- Amélioration de la visibilité de nos coopérations internationales afin de participer activement à la construction de l'espace européen de la connaissance et d'intensifier le rayonnement international de notre université.

En sus de l'Europe, plusieurs zones géographiques ont été définies comme prioritaires : l'Amérique du Nord et du Sud ainsi que l'Asie (Chine et Inde).

Actions conduites et résultats

- Actualisation des données et modernisation de la gestion
 - La banque de données des accords a été actualisée et le logiciel de gestion de la mobilité et des conventions internationales MOVEON est maintenant utilisé.
 - Une carte des accords de l'université, régulièrement actualisée, a été mise en ligne sur le site Web de l'UPMC.
 - Les différents types d'accords gérés sont révisés avec nos différents partenaires afin d'en harmoniser le contenu.
- Structuration et institutionnalisation des coopérations

Politique incitative de la DRI en faveur du développement de LIA/LEA (laboratoires internationaux/européens associés) et de GDRI/GDRE (groupements de recherche internationaux /euro-péens) en collaboration étroite avec les deux principaux organismes partenaires que sont le CNRS et l'Inserm afin d'institutionnaliser et de structurer des coopérations internationales.
- Amélioration de l'accueil des chercheurs étrangers

Réorganisation du bureau d'accueil des chercheurs étrangers. Une convention d'accueil du chercheur étranger, dans le cadre d'un partenariat très étroit avec la Préfecture et les postes diplomatiques, a été mise en place de même qu'une commission d'attribution des logements sur le campus Jussieu pour les chercheurs.
- Financement de la mobilité chercheur
 - Possibilité d'accueillir un professeur invité avec le soutien de la Vice-Présidence des relations internationales. Cette possibilité est réservée aux porteurs de LIA/LEA, de GDRI/GDRE et de nouvelles conventions cadre UPMC-établissements étrangers. Pour les besoins de la recherche comme pour ceux des UFR, le nombre de chercheurs invités est fixé à 48 par an maximum.
 - Soutien financier de l'UPMC pour des workshops, des mobilités, des équipements ou encore des publications dans le cadre du Programme Arcus Brésil - Chili.
 - Financement des $\frac{3}{4}$ de la mobilité entrante et d'un $\frac{1}{4}$ de la mobilité sortante des doctorants, post-doctorants et enseignants-chercheurs via les Programmes Erasmus Mundus (Chine, Inde, Asie, Afrique du Sud).
- Concentration des soutiens logistiques et financiers de l'UPMC pour des projets de coopération vers les zones prioritaires. Augmentation de la visibilité des succès obtenus par nos collaborations.

Indicateurs

Nombre de laboratoires internationaux (LIA, GRDI...) institutionnalisés (UPMC/CNRS/INSERM)

2007-08	2008-09	2009-10	2010-11
19	23	35	50

(Source : Direction des relations Internationales)

Fiche n°41 – Recherche contractuelle, propriété intellectuelle et transfert de technologie

Objectifs inscrits dans le projet 2009-2012

- Aide aux équipes pour maximiser leurs chances de succès dans les réponses aux appels à projets
- Faire en sorte que les technologies issues du travail des chercheurs, une fois protégées, soient utilisées à l'extérieur des laboratoires.

Actions conduites et résultats

- Réorganisation du suivi de la recherche et du transfert de technologie au sein de l'université du fait de l'accès aux compétences élargies ainsi qu'à la montée en puissance du financement de la recherche sur projet. La DGRTT (voir fiche « Simplification administrative, DGRTT et DGG ») inclut désormais la direction des relations industrielles et du transfert de technologie (qui correspondait aussi au service des activités industrielles et contractuelles de l'UPMC) (CS du 22 juin 2009, CTP du 23 novembre 2009 et CA du 23 novembre 2009).
- Accompagnement des chercheurs, participation au montage ou à la négociation. La création de la DGRTT et celle, en son sein, d'un pôle « Développement » a été l'occasion de généraliser l'organisation mise en œuvre pour répondre aux appels à projets européens. Cette organisation consiste à suivre le lancement de ces appels, à identifier les collègues susceptibles d'y répondre, à les accompagner dans la préparation de la réponse, dans la négociation et dans le suivi du déroulement du projet. Un bureau a été créé pour suivre les contrats financés par le secteur public et n'impliquant pas d'entreprise et ceux financés par des organismes à but non lucratif. Ce bureau ainsi que ceux en charge des relations avec les entreprises et des financements européens ont vu leurs effectifs renforcés.
- Suivi de l'exécution des contrats (dimension financière, humaine et organisationnelle) ;
- Protection de la propriété intellectuelle issue des travaux de recherche conduits dans nos unités en collaboration avec nos partenaires publics et privés ;
- Incitation à transmettre à la DGRTT et aux partenaires des déclarations d'invention pour repérer le plus tôt possible les résultats susceptibles d'être protégés ;
- Accompagnement des collègues impliqués dans des projets de transfert. Le dispositif Parinov désormais soutenu directement par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche a permis de réaliser les évaluations de 6 technologies issues des unités de recherche de l'UPMC et de contribuer au développement de 3 prototypes ou preuves de concept ;
- Rédaction de fiches d'offres technologiques afin de mieux contacter les entreprises susceptibles d'être intéressées par les technologies de l'UPMC ;
- Participations de chercheurs de l'UPMC avec des collègues de la DGRTT à des bourses technologiques ;

- Négociations et signatures d'accords institutionnels et de conventions constitutives de groupement dont les partenaires peuvent être d'autres établissements publics, des fondations ou des entreprises ;
- Mise en place d'ateliers au cours desquels des étudiants ou des doctorants sont formés à la création d'entreprise ;
- Accompagnement et soutien
 - des étudiants dans leur démarche de création d'entreprise.
- Développement des actions d'AGORANOV (créé en 2000) incubateur public qui a pour missions d'aider et d'accompagner la création d'entreprises innovantes valorisant les résultats de la recherche publique.

Indicateurs

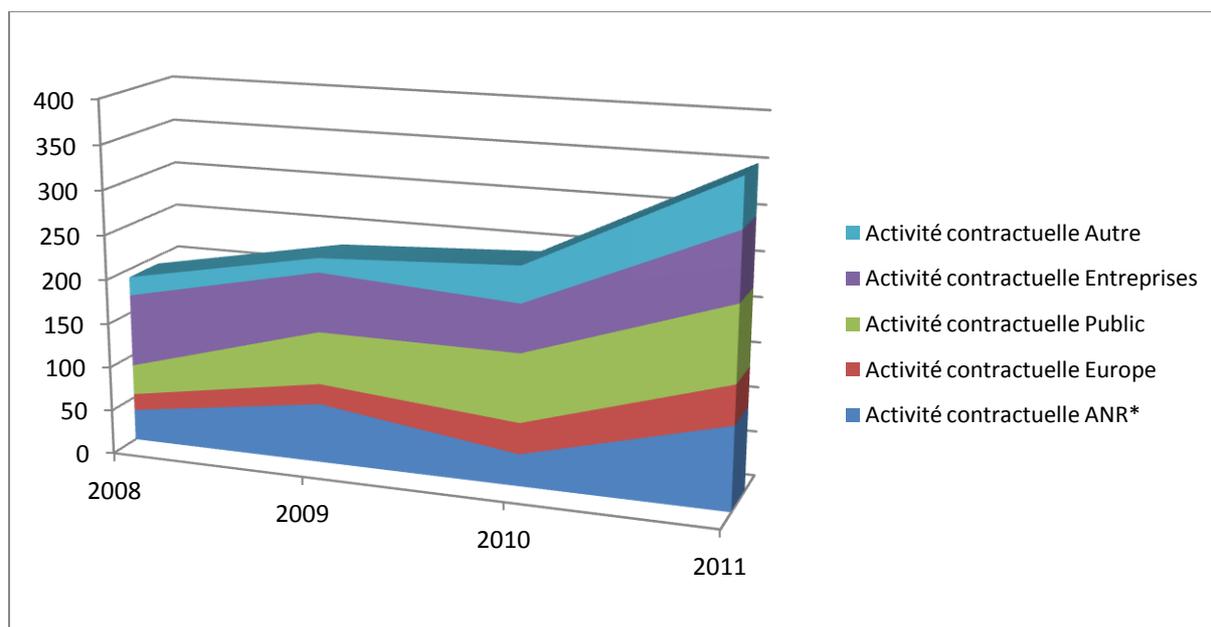
Brevets, logiciels et inventions

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Famille de brevets et logiciels en portefeuille						
Brevets	170	181	224	253	291	367
Logiciels	22	22	22	23	26	30
Nombre de licences d'exploitation actives relatives à des technologies UPMC						
Brevets et savoir-faire	40	47	49	53	63	
logiciels	8	10	12	12	13	
Nombre de déclaration d'invention						
		11	51	48	49	
Nombre d'actions de sensibilisation menées pour la propriété industrielle						
	5	5	8	7	7	9

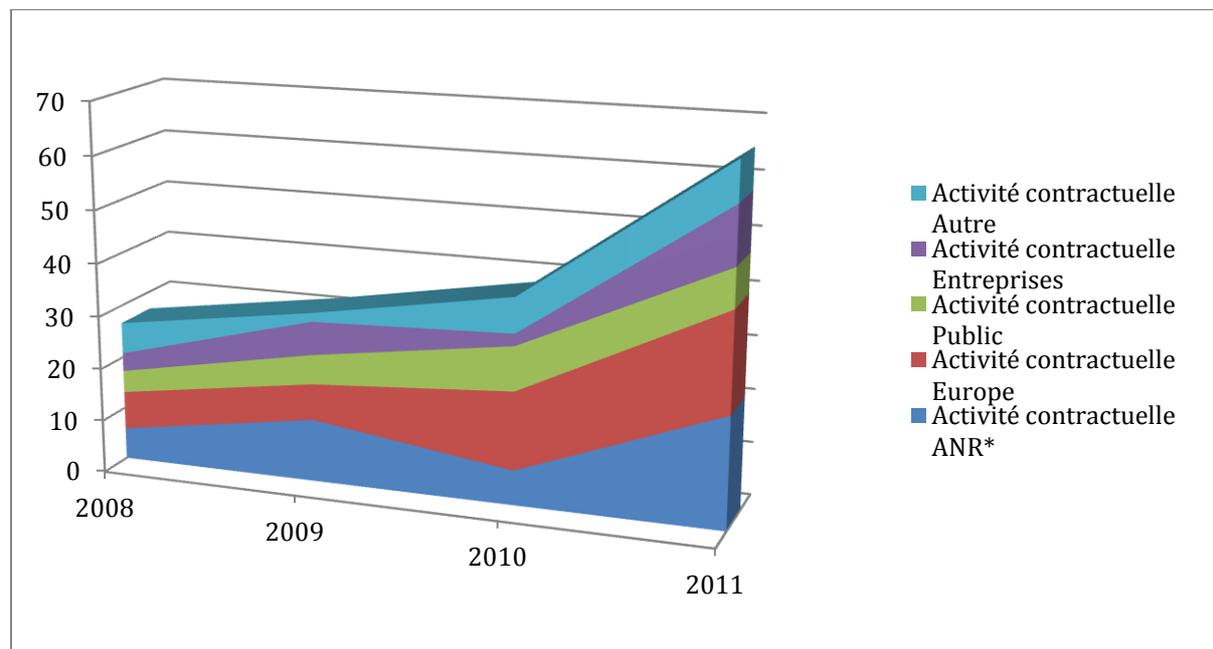
(Source : DGRIT)

Activités contractuelles SAIC + UPMC

En nombre de contrats



En ressources financières (M€)



Contrats avec les entreprises

	Nombre de contrats	Montant des contrats en k€
2008	82	3452
2009	67	6028
2010	54	2253
2011 (3 trimestres)	58	9156

(Source : DGRTT, suivi mensuel des contrats inscrits dans Sifac)

Nombre de contrats CIFRE

	2007-08	2008-09	2009-10	2010-11
Nombre total de contrats CIFRE	219	217	231	244

(Source : Direction de l'évaluation et de l'aide au pilotage)

Fiche n°42 – Diffusion de la culture scientifique et patrimoine

Objectifs inscrits dans le projet 2009-2012

- Confirmant une réalité, la loi relative aux libertés et responsabilités des universités (LRU) a inscrit la diffusion de la culture et de l'information scientifique et technique parmi les missions des établissements d'enseignement supérieur.
Pour l'UPMC, cette mission implique de :
 - valoriser l'université comme lieu de création de la connaissance et en faire un acteur reconnu dans le secteur de la culture scientifique,
 - développer le goût de la science,
 - renforcer le dialogue « Sciences et Société » dans une perspective culturelle,
 - préserver et valoriser le patrimoine universitaire, scientifique et médical.

Actions conduites et résultats

- Construction d'actions ciblées en fonction des publics que l'UPMC souhaite toucher pour éveiller la curiosité et susciter un intérêt pour la science.
- Conception, coordination et/ou montage d'actions culturelles nationales et internationales en fonction des publics que l'UPMC souhaite toucher. Exemple : les Journées européennes du patrimoine, la Fête de la science, les années thématique mondiales (Astronomie – 2009, Biodiversité – 2010, Chimie – 2011, etc.) par la direction de la culture depuis sa création.
- Initiation et conception d'opérations originales à destination des étudiants et des personnels : visites historiques de ses campus, visites de ses collections patrimoniales ou des ateliers scientifiques intergénérationnels, etc.
- Création depuis 2009 d'un cycle annuel de rencontres citoyennes, « Sciences à cœur », qui donne la parole aux hommes et aux femmes qui font la science à l'UPMC, et permet ainsi aux citoyens curieux de science de vivre en direct la recherche qui se fait dans les laboratoires.
- Proposition de cycles de cours en sciences et médecine dans le programme de l'Université Inter-Ages porté, depuis plusieurs décennies, par Paris IV et depuis 2010, dans le cadre du PRES Sorbonne Universités.
- Participation comme membre actif à bon nombre de réseaux professionnels et thématiques.
- Soutien à de nombreuses associations, à des projets de la communauté scientifique ou à des projets extérieurs et des opérations nationales comme les Olympiades de physique ou de chimie ; hébergement des colloques et salons, comme celui des jeux mathématiques en 2011.

Indicateurs

Estimation de la fréquentation des actions pilotées par la direction de la culture

	2009	2010	2011	2012
Perception art-science	6 conférences 420 personnes	-	-	-
Sciences à cœur	12 conférences 815 personnes	12 conférences 700 personnes	12 conférences 1600 personnes	10 conférences 1350 + 3 conférences prévues
Université Inter-âges		2 cycles de 12 cours 660 personnes	2 cycles de 12 cours 400 personnes	1 cycle de 12 cours 200 personnes <i>(de juin à juillet)</i>
Journées du patrimoine	8 actions 1820 personnes	5 actions 2000 personnes	7 actions 2000 personnes	9 actions 2000 personnes
Visites guidées « patrimoine » pour le personnel +	200 personnes	/	60 personnes	150 personnes <i>(de juin à juillet)</i>
Visiteurs grand public Collection minéralogie et musée Dupuytren	NC	NC	NC	NC
Salon des jeux mathématiques			4000 scolaires	
Semaine du son			3 concerts 500 personnes	
Fête de la science	167 actions 12800 visites	90 actions 8000 visites	119 actions	
Année thématique	Astronomie 1600 personnes	Biodiversité 500 personnes	Chimie Spectacle Lueurs de la rue Cuvier 520 personnes	-

(Source : Direction de la Culture)

Fiche n°43 – Politique documentaire recherche : offre documentaire

Objectifs inscrits dans le projet 2009-2012

- Développement constant d'une offre documentaire riche et adaptée en permanence aux tendances et aux évolutions de la recherche ;
- Contribution à la valorisation et à la diffusion de la production scientifique de l'UPMC.

Actions conduites et résultats

- Une politique documentaire adaptée aux besoins et évolutions de la recherche à l'UPMC a été menée, s'appuyant notamment sur la répartition par pôles des laboratoires. Les disciplines émergentes et les thématiques interdisciplinaires sont au cœur de cette politique documentaire, en particulier dans le cadre du PRES. Une consultation avec certains éditeurs pour l'acquisition de ressources à l'échelle du PRES a été lancée, dans cette perspective d'interdisciplinarité, mais les négociations sont encore en cours (en particulier sur les devis).
- L'accès permanent à la documentation électronique, outil fondamental pour le chercheur, est assuré par la consultation à distance gérée par authentification via l'annuaire de l'UPMC depuis fin 2007. Début 2012 le proxy d'accès à distance a été changé afin de permettre une amélioration de ce service.
- Enrichissement considérable de l'offre de formation à la maîtrise de l'information : tous les domaines sont concernés à ce jour sauf la physique et les mathématiques, et les formations s'adressant aux doctorants (recherche experte, outils bibliographiques), aux enseignants-chercheurs (bibliométrie et archives ouvertes) et aux publics en formation professionnelle. Des référentiels de ces formations ont été élaborés et mutualisés avec les partenaires du PRES.
- Abonnements : maintenus dans l'ensemble ; quelques nouveaux abonnements pris, demandés par des équipes et correspondant à des champs disciplinaires mal couverts. Le passage au tout-électronique s'est fortement accéléré à compter de 2012 (près de 80 % du budget documentaire recherche consacré à l'électronique). Pour les abonnements électroniques, le budget est passé de 827 802 € en 2009 à 1 934 290 € en 2012 (budget 2012 primitif)
- Achats d'ouvrages : maintenus à un niveau à peu près constant, avec priorité donnée à la version électronique quand celle-ci existe. Pour les achats d'ouvrages, budget de 432 638 € en 2009 (dont 10 000 € environ d'e-books) et de 511 700 € en budget primitif 2012 (dont 30 000 € environ d'e-books).
- Bibliothèque numérique de l'UPMC :
 - via la Jubilothèque, accès libre en ligne à un ensemble de documents numérisés par la BUPMC (manuscrits, ouvrages, thèses, revues, gravures, etc.) ; La Jubilothèque existe depuis octobre 2007. Il y avait 430 documents numérisés fin 2008, et il y en a 1 300 fin 2012, donc 870 numérisés pendant la durée du contrat. Budget de 219 000 € sur l'ensemble du contrat consacré à la numérisation (numérisation en elle-même et maintenance de l'interface)
 - administration du portail HAL-UPMC (publications scientifiques de l'UPMC et les thèses soutenues à l'université) ouvert en janvier 2011 (CS du 7 Juin 2010).
- Les missions du CADIST (Centre d'acquisition et de Diffusion de l'Information Scientifique et Technique) Géosciences et environnement : suite à la décision de l'IPGP de réserver l'espace initialement prévu dans l'Îlot Cuvier pour la nouvelle bibliothèque

des sciences de l'Univers, le déménagement n'a pu se faire, ce qui a constitué un frein important aux projets prévus au contrat. En attendant la nouvelle bibliothèque (2014-2015), la bibliothèque et la cartotheque ont fusionné en un seul service. Une meilleure valorisation des ressources et des services a été mise en œuvre : signets sélectionnés par le CADIST intégrés dans la base nationale, signalement des fonds jusque là absents des catalogues, numérisation de documents patrimoniaux, maquettes géologiques restaurées... Le positionnement du CADIST en tant que tête de réseau documentaire en géosciences reste au programme.

- Si la nouvelle bibliothèque de mathématiques-informatique n'a plus un statut interuniversitaire, elle travaille en étroite collaboration avec la bibliothèque de mathématiques-informatique relevant de l'université Paris Diderot, veillant ainsi à préserver les intérêts des utilisateurs. Les collections de mathématique-informatique de l'ex-BIUSJ sont restées indivises entre les deux universités et peuvent physiquement passer d'une localisation à l'autre ; les publics institutionnels UPMC-UPD ont les mêmes accès et droits de part et d'autre, etc. Parallèlement l'UPMC a veillé à faire du nouvel espace dédié à cette bibliothèque une vitrine ouverte vers la ville.
- En juin 2010 l'UPMC s'est prononcée, à l'unanimité de son Conseil Scientifique et avec le soutien de tous ses directeurs de Laboratoires et d'UFR, pour mettre fin à l'abonnement contracté via le consortium Couperin avec Elsevier pour l'accès à la Freedom Collection (coût annuel de plus d'un million d'Euros). Cette décision, qui a suscité beaucoup de remous dans le monde universitaire et qui a bénéficié du soutien inconditionnel du CNRS, a conduit Elsevier à revoir son offre, à diminuer de 24% la base tarifaire de l'UPMC et à promettre l'élaboration concertée d'un « nouveau modèle économique » d'accès aux contenus avant fin 2012.

Fiche n°44 – Politique documentaire recherche : service aux usagers

Objectifs inscrits dans le projet 2009-2012

- Accessibilité permanente d'une documentation électronique pour les besoins de la recherche;
- Services aux usagers, sur place et à distance.

Actions conduites et résultats

- Les horaires de la bibliothèque CADIST en géosciences ont été étendus jusqu'à 19 h en semaine. Deux bibliothèques de recherche ont des fermetures réduites au moment des fêtes de fin d'année, et sont ouvertes tout l'été.
- Les espaces de travail offerts par la BUPMC ont notablement évolué pendant la période contractuelle pour mieux répondre aux nouveaux usages et exigences des utilisateurs. Ouverture de la nouvelle bibliothèque Mathématiques informatique recherche et de la bibliothèque Charcot dans l'ICM (les places de travail recherche ont évoluées de 419 places en 2009 à 669 en 2012).
- Des salles de travail en groupe ont été créées dans les nouvelles bibliothèques qui se sont ouvertes, celle de mathématiques-informatique et celle de chimie-physique (implantation provisoire).
- Des grands écrans sont mis à disposition dans ces salles. Le nombre d'ordinateurs fixes (77) a augmenté notamment dans les nouvelles bibliothèques et le Wifi a été installé dans les salles de lecture.
- Des services aux publics spécifiques ont été maintenus et développés, grâce notamment à une coopération avec le RHS (Relai handicap santé).
- Des actions ont été menées pour mieux connaître, évaluer et améliorer les services aux usagers
 - Une enquête sur les usagers et les besoins en documentation médicale a été menée fin 2009 et l'enquête Libqual (enquête qui mesure la perception par les usagers de la qualité du service de leurs bibliothèques) a eu lieu à l'automne 2011. Cette enquête, destinée à mesurer le degré de satisfaction des usagers des bibliothèques à propos des collections, des locaux, des services offerts et de l'accueil, a recueilli 3197 réponses. Les résultats, analysés début 2012, ont permis d'identifier les points forts et les points faibles des bibliothèques, en fonction des différentes thématiques. Les usagers apprécient l'accueil et la compétence des personnels, mais souhaiteraient le développement de services plus personnalisés. Les collections sont très appréciées pour leur richesse et leur adéquation aux besoins des utilisateurs, et sont jugées faciles d'accès pour une utilisation autonome. L'augmentation de l'offre électronique reste cependant une demande forte, et la navigation sur le site internet est qualifiée de peu intuitive par un certain nombre d'usagers. Les locaux sont en règle générale jugés confortables et propices au travail, même si les fortes disparités entre les différentes bibliothèques sont souvent mises en avant. Les espaces de travail diversifiés (certains consacrés au travail au groupe, d'autres au travail silencieux) sont particulièrement appréciés des lecteurs, qui souhaiteraient leur généralisation dans l'ensemble des bibliothèques. De même, les usagers se déclarent satisfaits de l'augmentation des horaires d'ouverture ces dernières années, mais souhaiteraient que l'amplitude d'ouverture soit encore plus importante.

- Une formation à l'accueil a été organisée pour l'ensemble du personnel assurant cette fonction.
- Des groupes de travail ont été créés sur les outils et services à développer pour améliorer l'accueil et une charte d'accueil est en cours de rédaction. La charte d'accueil n'est pas encore complètement achevée, en revanche la rédaction des outils partagés destinés à l'accueil est terminée.
- Accès à l'information et à la documentation
 - L'intégration de Jubil dans l'ENT a été poursuivie jusqu'à la rencontre d'un problème technique du portail, mais des outils logiciels adaptés (liste AtoZ, changement du proxy d'accès à distance) ont été acquis afin d'offrir aux utilisateurs de meilleures possibilités de recherche et de navigation dans les ressources les plus importantes offertes par la BUPMC. En attendant, le système de gestion intégrée de bibliothèque, Horizon, a été changé en janvier 2012, avec de nouveaux services pour les utilisateurs.
 - Par ailleurs, un travail intense, bien qu'inachevé, a été fourni sur le signalement des collections absentes des catalogues et donc inconnues des lecteurs.
 - La politique d'action culturelle n'a pu être développée autant que souhaité, mais la collaboration avec la Direction de la culture a été renforcée (par ex. Sciences à cœur).
 - Enfin, la BUPMC a particulièrement mis l'accent sur la formation et l'accompagnement au changement des personnels dans un contexte d'évolution rapide et importante des métiers de la documentation. La direction a ainsi organisé la mise en place de formations en interne et de groupes de travail sur cette évolution des métiers. Le plan de formation annuel de la BUPMC prend en compte cet élément important.

Indicateurs et objectifs cibles

	2008	2009	2010
Nombre de consultations	1186656	1196430	1551031
Nombre de chercheurs	3780	3028	3677
Nombre de jours ouvrés	253	252	254
Nombre de consultations/chercheur/jour ouvré	1,24	1,57	1,66

Source : BUPMC

MOYENS AU SERVICE DES MISSIONS DE L'UNIVERSITE

Fiche n°45 – Passage aux Responsabilités et Compétences Élargies

Objectifs inscrits dans le projet 2009-2012

- Mieux affecter ses ressources aux priorités de son projet de formation et de recherche ;
- Gérer l'ensemble de ses moyens humains avec plus d'efficacité.

Actions conduites et résultats

- Meilleure identification du périmètre de responsabilité de l'UPMC en matière de ressources humaines. La « communauté de travail » UPMC est constituée de tous les personnels présents dans ses structures, qu'ils soient rémunérés par elle, les EPST ou l'Etat.
Proposition aux EPST d'une gestion des ressources humaines conjointe en vue d'éviter les doublons et les omissions dans la gestion. Elle vise à rendre effective et systématique la concertation sur les mouvements de personnel, à permettre la convergence de certaines politiques (responsabilités et rémunérations par exemple) et à favoriser la convergence des statuts (délégations décidées ensembles, harmonisation des temps de travail, etc.).
- Développement des outils de pilotage de la masse salariale. Vérification de la conformité du calcul de la paye, des risques de trésorerie et des risques de financement notamment grâce à l'outil SIFAC et aux outils propres développés en interne. Suivi mensuel des évolutions de la masse salariale par structures et par actions LOLF afin de vérifier le bon respect du plafond d'emplois. Modélisation de plusieurs scénarios et analyse de leur degré de précision tant pour le titre 2 (dépenses des personnels de l'Etat, c'est-à-dire les rémunérations d'activité, les cotisations et contributions sociales ainsi que les prestations sociales et les allocations diverses) que pour le « hors titre 2 » afin de déterminer des diagnostics.
- Développement d'une Gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences (GPEEC) qui permettra de mettre en perspective le recrutement et la formation des agents avec les besoins de notre établissement tant pour les personnels d'appui que pour les enseignants-chercheurs.
- Le CA demande à bénéficier des responsabilités et compétences élargies en matière budgétaire et de gestion des ressources humaines le 14 mars 2011.
Avis positif du CTP le 8 mars 2011 pour le passage aux responsabilités et compétences élargies en matière budgétaire et de gestion des ressources humaines et demande le transfert du patrimoine.

Fiche n°46 – Recrutement des enseignants-chercheurs et enseignants

Objectifs inscrits dans le projet 2009-2012

- Pourvoir aux besoins des formations et aux besoins de la recherche.
- Pouvoir remplacer des postes libérés et créer des postes pour les nouvelles équipes ou sur des thématiques prioritaires de recherche.
- faire évoluer la répartition des postes entre professeurs et maîtres de conférences, qui, en l'état actuel et comparée aux autres établissements, montre une trop forte proportion de maîtres de conférences.

Actions conduites et résultats

- Recrutement des enseignants-chercheurs titulaires de l'UPMC par des Comités de sélection. En 2009, l'UPMC a mis en place des groupes d'experts comptant une moitié d'élus pour une durée de quatre ans. Les personnalités extérieures sont désignées de façon consensuelle par les membres des groupes d'experts. Conformément à la loi, ces comités de sélection (CdS) sont composés à parité en rang A et B comptant une moitié d'élus issue de ces groupes d'expert et à minima à moitié par des personnalités extérieures à l'UPMC. Un comité de sélection n'est valable que pour un concours donné et ne peut être pérenne sur plusieurs années. Pour la composition des comités de sélection, le CA en formation restreinte valide, dans un premier temps, la géométrie des CdS comptant entre huit et seize membres et dont la mise en place a été adoptée lors du CA du 9 février 2009. Puis, les CS et CEVU donnent un avis sur la liste nominative des CdS. Enfin, le CA en formation restreinte valide définitivement la liste nominative et nomme le président du CdS.
- Recrutement des enseignants (Prag et Prce) titulaires par des commissions ad-hoc composées d'enseignants et enseignants-chercheurs interne de l'UPMC.
- Recrutement des astronomes et physiciens par le Conseil national des Astronomes et Physiciens qui a la responsabilité de leur recrutement.
- Recrutement des ATER par une commission de recrutement issue des groupes d'experts (à la différence des comités de sélection, il n'y a pas de personnalité extérieure). Les recrutements des Ater sont validés en conseil scientifique.
- Recrutement des enseignants chercheurs contractuels, depuis 2009 à l'UPMC, par la voie des comités de sélection. La procédure de recrutement est la même que pour les titulaires.
- Recrutement des enseignants contractuels (PAST, prof invité) sur avis du conseil scientifique restreint et validation par le CA en formation restreinte.

Indicateurs

Evolution des enseignants chercheurs titulaires en ETPT

Corps	2007	2008	2009	2010
Enseignants chercheurs titulaires				
PROF.UNIV.	368	375	379,8	393,3
MAIT.CONF.	988,4	976	956,9	950,60
ASSISTANT ENS. SUP.	6	5	3	3
PHYSICIEN ADJOINT	1	1	2	2
ASTRONOME	6	5	6	6
ASTRONOME ADJOINT	7	7	7	6
TOTAL	1376,4	1369	1354,7	1360,9

Enseignants du second degré titulaires				
AGREGE	47,8	51,8	49,4	47,6
CERTIFIE	17,5	17	18	18
PROF. EPS	11	10,8	10	11
PEGC	1	1	1	1
TOTAL	77,3	80,6	78,4	77,6

Enseignants hospitalo-universitaires titulaires				
PROF.UNIV.PRAT.HOSP.	284	283,5	296	298
MAIT.CONF.PRAT.HOSP.	150,5	150,5	141,5	144
TOTAL	434,5	434	437,5	442

(Source : Bilan social 2010 - DRH)

Evolution des contractuels enseignants chercheurs en ETPT

Population	2007	2008	2009	2010
Ens. 2nd degré	2,00	2,00	3,50	3,75
Professeurs associés temps plein et temps partiel	19,50	14,00	15,50	16,07
Ens. Hosp. Univ.	262,50	273,00	281,50	271,34
TOTAL	284,00	289,00	300,50	291,16

(Source : Bilan social 2010 - DRH)

Endorecrutement des enseignants-chercheurs

2007	2008	2009	2010	2011
24,6% de MCU 33,3% de PU	24,4% de MCU 33,3% de PU	29,4% de MCU 39,3% de PU	33,3% de MCU 46,15% de PU	20,58% de MCU 52,77% de PU

(Source : vice-présidence Moyens et Ressources)

Fiche n°47 – Primes des enseignants chercheurs

Objectif inscrit dans le projet 2009-2012

- Améliorer la rémunération des enseignants-chercheurs 1/ en prenant en compte l'ensemble de leurs activités dans le cadre de la recherche, de l'enseignement et de la gestion des tâches collectives et 2/ en utilisant la marge de manœuvre permise pour l'attribution des primes depuis 2009 et l'autonomie de gestion de la masse salariale sous plafond des personnels de l'UPMC.

Actions conduites et résultats

- Pour améliorer leur niveau de rémunération, outre les primes existantes (prime de charges administratives, prime de recherche et d'enseignement supérieur, prime de responsabilité pédagogique, prime d'encadrement doctoral et de recherche, prime de mobilité pédagogique), l'UPMC a créé 5 nouvelles primes (CS du 1^{er} décembre 2008, CTP du 1^{er} juillet 2009 et CA du 6 juillet 2009):
 - la prime de responsabilité dans les structures de formation (PRSF), prime de fonction attribuée sur critères,
 - la prime de responsabilité dans les structures de recherche (PRSR), prime de fonction attribuée sur critères,
 - la prime (PIP), prime sur dossier de candidature,
 - la prime d'investissement recherche (PIR) qui remplacera en 2013 la PEDR, prime sur dossier de candidature (CS du 22 juin 2009),
 - la prime pour charges administratives (PCA) existait déjà avant 2009, prime de fonction attribuée sur critères.
- Les primes d'investissement recherche (PIR) et d'investissement pédagogique (PIP) sont attribuées annuellement (et pour une durée de quatre ans) sur présentation de dossiers de candidature qui sont examinées par des commissions issues du vivier des groupes d'experts. Cinq grandes commissions sont réparties par pôles scientifiques ainsi qu'une commission pour les hors pôles (enseignants du second degré ou fonctions transversales). Les primes sont validées par les trois conseils en formations restreintes (CEVUR, CSR et CAR).

Indicateurs

Evolution des dépenses indemnitaires par type de primes des enseignants chercheurs sciences et hospitalo-universitaires

Type de Prime	2007	2008	2009	2010
PRIME INVESTISSEMENT RECHERCHE	0	0	595 998	1 087 095
PRIME INVESTISSEMENT PEDAGOGIQUE	0	0	182 000	333 938
PRIME RESPONSABILITE STRUCTURE FORMATION / RECHERCHE	0	0	180 526	418 206
PRIME RECH.ENSEIGN.SUP.	1 757 165	1 670 648	1 903 799	1 916 614
PRIME ENCADR.DOCT.RECH.	2 161 394	2 082 388	2 306 345	1 505 426
PRIME D'ADMINISTRATION	54 688	39 343	65 286	69 446
IND. MEMB. COMMIS.	29 285	22 620	25 597	93 138
PRIME CHARGES ADMIN	187 810	193 497	212 490	397 918
PRIME RESP PEDAG	113 072	108 643	19 867	-
TOTAL	4 303 415	4 117 139	5 491 907	5 821 781

(Source : Bilan social 2010 – DRH)

Fiche n°48 – Recrutement des BIATOS

Objectifs inscrits dans le projet 2009-2012

- Poursuite de la démarche de professionnalisation initiée dans l'établissement, l'UPMC ayant de plus en plus besoin de compétences techniques – rares ou non – ainsi que de nouvelles compétences.
- Anticipation des besoins en compétences par une politique adaptée de recrutement de manière active en anticipant les besoins par une politique de recrutement, de promotion et de formation adaptée.

Actions conduites et résultats

- Identification des compétences au travers des besoins de formation des personnels remontés lors des entretiens annuels d'évaluation ou au travers des postes vacants pointés lors de la révision des effectifs.
- Poursuite de l'identification des métiers et des domaines pour lesquels les recrutements sur les postes peuvent être développés (catégories A uniquement). Ont été identifiés le patrimoine immobilier, la gestion technique des appareillages et l'instrumentation, la valorisation, la performance, certaines fonctions en ressources humaines et le métier d'assistant(e) de direction.

Indicateurs

Evolution des titulaires de 2007 à 2010 (en effectif)

	2007	2008	2009	2010
BIATOS	1783	1769	1760	1795

(Source : Bilan social 2010 – DRH)

Evolution des contractuels de 2007 à 2010 (en effectif)

	2007	2008	2009	2010
BIATOS	505	602	650	750

(Source : Bilan social 2010 – DRH)

Processus de CDisation des contractuels de 2007 à 2011 (en effectifs)

Type de contrat	2007	2008	2009	2010	2011
CDI		7	38	29	17
CDI FC	1		1	2	3
CDI SAIC	8	3	3	11	14
Total	9	10	42	42	34

(Source : Bilan social 2011)

Processus de titularisation des contractuels de 2007 à 2011 (en effectifs)

Type de contrat	2007	2008	2009	2010	2011
Concours externes	14	17	27	21	24
Concours internes	4	9	11	26	17
Total	18	26	38	47	41

(Source : Bilan social 2011)

Répartition des BIATSS (ITRF et AENES) par BAP en 2010 (et 2008)

Groupe de disciplines	A	B	C	Total
BAP A – sciences du vivant (ITRF)	73 (62)	72 (76)	96 (88)	241 (226)
BAP B – sciences chimiques et des matériaux (ITRF)	26 (20)	25 (20)	34 (40)	85 (80)
BAP C – sciences de l'ingénieur et instrumentation (ITRF)	39 (38)	27 (29)	14 (13)	80 (80)
BAP C – sciences humaines et sociales (ITRF)	6 (4)	0 (1)	0 (0)	6 (5)
BAP E – informatique et calcul scientifique (ITRF)	75 (73)	25 (22)	8 (8)	108 (103)
BAP F – documentation, édition, communication (ITRF)	16 (10)	26 (22)	31 (33)	73 (65)
BAP G – patrimoine, logistique, prévention (ITRF)	24 (26)	63 (57)	313 (334)	406 (417)
BAP J – gestion et pilotage	(ITRF)	98 (68)	106 (89)	180 (170)
	(AENES)	34 (33)	62 (72)	211 (263)
Total	391 (334)	412 (388)	888 (949)	1690 (1671)

Sources : Bilan social 2010 (2008)

Fiche n°49 – Primes des BIATOS

Objectifs inscrits dans le projet 2009-2012

- Définition en 2009 d'une politique indemnitaire BIATOS ;
- Faire des primes l'un des éléments de la politique salariale de l'UPMC.

Actions conduites et résultats

La dépense consacrée à l'amélioration des régimes indemnitaires des personnels de 2010 a été maintenue au niveau de 2009 (CA du 19 octobre 2009).

La **Prime des personnels statutaires (PPS)** des filières administratives, techniques et de bibliothèques a été alignée par le haut avec la mise en place d'un taux UPMC (CA du 11 juillet 2011).

- La Prime d'exercice des responsabilités (PER), initialement destinée aux personnes exerçant des fonctions « administratives » en 2009, a été étendue aux fonctions réclamant une expertise ou un savoir-faire d'ordre technique en 2010.
- La Prime d'investissement dans les fonctions (PIF) valorise l'investissement dans l'exercice de la fonction et la qualité du service rendu. En 2008, l'UPMC a décidé d'étendre le bénéfice de cette prime aux agents non-titulaires (ayant une activité à l'UPMC d'au moins 9 mois sur les 12 derniers mois).

Indicateurs

Evolution du nombre des bénéficiaires BIATOS par type de primes

Type de Prime	2007	2008	2009	2010
Prime participation recherche scientifique	1 369	1 320	1 309	1321
Indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires	90	99	112	111
Indemnité administration et technicité	319	283	307	310
Prime d'investissement dans les fonctions	0	0	2024	2139
Prime exercice des responsabilités	0	0	491	881
Prime de fonction informatique	68	77	73	79
Indemnité ACMO	0	0	46	67
TOTAL	1 846	1 779	4 362	4 908

(Source : Bilan social 2010 – DRH)

Fiche n°50 – Promotion des BIATOS

Objectifs inscrits dans le projet 2009-2012

- Attention particulière de l'UPMC au déroulement de carrière de ses agents en leur donnant la possibilité de s'adapter aux nouvelles attentes des publics, aux nouvelles techniques et à leurs nouvelles responsabilités.
- Priorité pour la promotion de certains agents « mal classés ».

Actions conduites et résultats

- Un entretien annuel obligatoire entre un agent et son supérieur hiérarchique permet de préciser la fiche de poste de l'agent, d'identifier ses objectifs prioritaires ainsi que ses besoins de formation.
- Le plan de repyramidage des emplois amorcé au cours des contrats quadriennaux précédents se poursuit. L'UPMC, dans son contrat 2009-2013 vise une répartition de ses emplois plus représentative des exigences et de la complexité des fonctions exercées (CA du 16 mars 2009, 15 février 2010 et 28 février 2011).
- Renforcement de l'offre de préparation aux concours. De plus, les composantes et les représentants des personnels sont mobilisés au sein de commissions pour préparer les promotions par listes d'aptitudes et les tableaux d'avancement.
- Mise en qualité des dossiers de promotion au cours de l'année 2009, pour les agents promouvables. Depuis 2008, un module de formation « rédaction de rapport d'activité et rapport d'aptitude » est proposé. Les membres de la Commission Paritaire d'Etablissement (CPE) sont mieux renseignés par le biais d'outils et de tableaux de bord pour les propositions de classement.
- Aide à la préparation aux concours des personnels BIATOS pour les agents désireux de passer un concours. Poursuite des efforts engagés depuis 2007.

Indicateur et objectif cible

Repyramidage des emplois

Répartition par catégorie	2008	2009	2010	Cible Projet établissement (2012-2013)
A	21%	23%	24%	30%
B	23%	23%	25%	40%
C	56%	55%	53%	30%

(Source : Bilan social 2010 – DRH)

Fiche n°51 – Formation continue du personnel

Objectifs inscrits dans le projet 2009-2012

- Faciliter la professionnalisation des agents, la promotion des personnels titulaires ou l'accès à des postes de fonctionnaires pour les contractuels via leur réussite aux concours.
- Reconnaissance des compétences et des savoir-faire acquis lors des expériences professionnelles ou personnelles (bénévoles, associatives, syndicales...) par un diplôme dans le cadre de la VAE.

Actions conduites et résultats

- Nouveau plan de formation des personnels. Prise en compte des besoins de tous les publics de l'UPMC, personnels des EPST compris. Définition des priorités annuelles de ce plan de formation avec les représentants des personnels depuis 2008 (CTP du 15 octobre 2009 et CA du 23 novembre 2009).
- Mise en place d'un programme annuel, présenté en Comité Technique et Paritaire, décrivant les formations optionnelles et les formations obligatoires (formations ACMO et participation à la journée d'accueil des nouveaux personnels).
- Création de parcours de formation individualisés : parcours reclassement, parcours métier, parcours concours et parcours d'intégration des nouveaux arrivants.

Indicateurs

Budget alloué à la formation continue des personnels

	2007	2008	2009	2010
Budget de fonctionnement de la formation	185 000	205 000	250 000	450 000
Co-financement	22 500	45 082	77 000	28 100
Equivalent Rémunération stagiaire	812 965	824 214	688 703	745 691
Budget Consolidé	1 020 465	1 074 296	1 015 703	1 223 791

(Source : Bilan social 2010 – DRH)

Evolution du nombre de stagiaires ayant participé à des actions de formation

	2007	2008	2009	2010
Perfectionnement/adaptations aux fonctions	1 594	2 119	2 091	2 688
Préparation aux concours	337	417	193	457
Bilan de compétence	2	1	1	5
TOTAL	1 933	2 537	2 285	3 150

(Source : Bilan social 2010 – DRH)

Fiche n°52 – Service Social des personnels

Objectif inscrit dans le projet 2009-2012

- Pas d'objectif dans le projet 2009-2012

Actions conduites et résultats

- Légère modification de l'organisation de l'action sociale en faveur des personnels entre 2009 et 2010, elle relève de l'UPMC depuis janvier 2009. Mise en place d'une commission sociale d'établissement le 24 mars 2009. Son objectif est d'émettre des propositions en matière de politique sociale. Elle s'est réunie 2 fois en 2010.
- Arrivée d'une assistante sociale au 1^{er} septembre 2010 afin de compléter l'équipe.
- Reconstitution de certains dispositifs existants (colonies de vacances, centres aérés, aides aux vacances familiales, allocations pour jeunes handicapés de 20 à 26 ans...). 58 agents handicapés ont été reçus et 11 ont bénéficié de mesures visant à améliorer leurs conditions de vie professionnelle ou à compenser leur handicap.
- Amélioration d'autres dispositifs :
 - L'ensemble des personnels bénéficie dorénavant de l'action sociale alors qu'antérieurement celle-ci était réservée aux agents de l'Etat (fonctionnaires, stagiaires, contractuels Etat 6 mois),
 - Adoption d'un quotient familial de 14 000 euros (12 400 dans la Fonction Publique),
 - Adoption d'un plafond de ressources de 2 730 euros (1 680 euros en 2009) mensuels pour les personnes seules. Le dispositif étant le plus favorable à l'agent est retenu (quotient familial ou plafond de ressources),
 - Accès à l'action sociale des contractuels ayant totalisé 6 mois de contrats au cours des 12 mois qui précèdent la demande (anciennement : contrat unique de 6 mois),
 - Augmentation du taux de certaines prestations.
- Création en 2010 de deux nouvelles prestations sociales :
 - une aide pour les vacances en camping,
 - une aide aux activités sportives : le coupon/sport ANCV.
- Elaboration d'un guide des prestations sociales des personnels également disponible sous forme électronique.
- Bilan des politiques sociales 2009 présentés au CA du 14 mars 2011 et au CTP du 14 février 2011.

Indicateurs

Répartition des personnels titulaires et contractuels reçus par l'assistante sociale

	2007	2008	2009	2010	2011
BIATOS titulaires	274	248	210	276	338
Enseignants-chercheurs	21	23	13	14	15
Contractuels	57	31	39	56	65
TOTAL	352	302	262	346	418

(Source : Bilan social – Service Social)

Répartition des aides financières en nombre de bénéficiaires et montants

	2007		2008		2009 UPMC		2010 UPMC	
	Bénéficiaires	Montant total						
Les aides financières	55	25 430	68	28 700	118	69 060	132	72310
Les prêts sans intérêts	16	19 120	11	14 140	9	7 520	22	28000

(Source : Bilan social – Service Social). Depuis le 1er janvier 2009, il n'y a plus d'action sociale Rectorat ou association d'entraide. L'action sociale relève dorénavant de l'UPMC.

	2007		2008		2009 UPMC		2010 UPMC		2011 UPMC	
	Bénéficiaires	Montant total								
Les aides financières	55	25 430	68	28 700	118	69 060	132	72310	105	51970
Les prêts sans intérêts	16	19 120	11	14 140	9	7 520	22	28000	11	12700

Répartition des autres prestations

	2007	2008	2009 UPMC	2010 UPMC	2011 UPMC
Vacances familiales	20	23	111	183	209
Études des enfants	6	9	27	31	53
Aides au logement locatif	17	14	42	57	57
TOTAL	43	46	180	271	319

(Source : Bilan social – Service Social)

Fiche n°53 – Médecine du travail

Objectifs inscrits dans le projet 2009-2012

- Amélioration de la prévention médicale ;
- Intégration de la prévention des risques professionnels dans la gouvernance de l'établissement.

Actions conduites et résultats

- Les médecins bénéficient des informations relatives aux accidents de travail, de service ou de trajet. Ces données leurs sont transmises toutes les deux semaines.
- Dans le cadre de la surveillance médicale renforcée, les agents bénéficient de plusieurs examens médicaux dont les principaux sont les examens sanguins.
- Intégration de la prévention des risques professionnels dans la gouvernance de l'établissement. En plus du livre des références « la prévention des risques professionnels » établi par l'inspection hygiène et sécurité, un état des lieux de la prévention à l'université a été réalisée.
- Visites systématique de laboratoires (11 en 2010, 14 en 2011) par les médecins de prévention dans le cadre de l'action en milieu de travail, pour mieux connaître les conditions et les situations de travail des agents, pour évaluer les contraintes et les risques auxquels ils sont confrontés. Ils réalisent également des études de poste de travail (11 en 2010, 16 en 2011).
- Actualisation trop peu fréquente de la liste des effectifs des services dont dispose le service de médecine de prévention (SMP). La liste des agents exposés à certains risques et devant bénéficier d'une surveillance médicale renforcée n'a toujours pas été effectuée. En 2012, un travail entre le SMP et la direction des ressources humaines a permis d'actualiser les listes.
- Arrivée d'un nouveau médecin au 1^{er} juillet 2011. Les médecins étant en sous-effectifs (2,9 ETP au cours de l'année universitaire 2010-11), d'autres recrutements ont été effectués début 2012. La baisse des effectifs médicaux en 2010-11, a bien sûr entraîné une baisse du nombre des visites médicales.

Indicateurs

L'activité médicale de la Médecine de prévention

Nombre de visites médicales effectuées	2007	2008	2009	2010	2011
Visites médicales systématiques	2 842	2 726	2 530	1432	1435
Visites médicales au retour d'un arrêt maladie	17	15		10	19
Visites médicales à la demande (médecin, agent, administration)	589	362	392	303	441
Visites médicales au titre de dépistage des	236	178	224	28	8
TOTAL	3 684	3 281	3 146	1773	1954

(Source bilan social- DRH)

Fiche n°54 – Passage aux RCE (allocation et gestion ressources financières)

Objectifs inscrits dans le projet 2009-2012

- Fonction financière repensée en conséquence de la LOLF (Loi organique relative aux Lois de Finances) et plus récemment de la loi LRU (Libertés et responsabilités des universités).

Actions conduites et résultats

- Le CA demande à bénéficier des responsabilités et compétences élargies en matière budgétaire et de gestion des ressources humaines le 14 mars 2011.
Avis positif du CTP le 8 mars 2011 pour le passage aux responsabilités et compétences élargies en matière budgétaire et de gestion des ressources humaines et la demande de transfert du patrimoine.
- Création d'un comité de pilotage masse salariale qui se réunit tous les mois. Depuis 2009, l'UPMC gère la masse salariale et suit régulièrement son évolution ainsi que celle des engagements contractuels.
- Prévision annuelle et pluri-annuelle du budget de l'UPMC. Suivi attentif des opérations pluri-annuelles d'investissement : tableau mensuel des immobilisations suivi par la Direction des finances (DFI), réunions trimestrielles de suivi rassemblant la vice-présidence moyens et ressources (VPMR), la DFI, la Direction du patrimoine immobilier (DPI).
- Mise en place d'un dialogue de gestion avec la tenue de conférences budgétaires de septembre à novembre de chaque exercice, réunissant la VPMR, la DFI, et les responsables des composantes (directions, services communs).
- Systématisation de la démarche d'évaluation des coûts complets mise en place par la Direction du contrôle de gestion et de l'évaluation (DCGE) depuis 2008. Après trois exercices comptables, elle est désormais pérenne.
- Suivi de l'exécution du budget et de l'équilibre budgétaire par semestre, puis par trimestre depuis la mise en place de SIFAC au 1^{er} janvier 2008. Suivi régulier de la prévision et de la réalisation des ressources propres (prévision initiale issue des remontées des composantes en fin d'année, suivi tous les deux mois jusqu'en septembre puis tous les mois). Réalisation de situations financières trimestrielles communiquées à la gouvernance de l'UPMC.
- Généralisation du suivi financier des conventions et des contrats. Attention particulière à la préparation et au suivi des appels de fonds sur conventions, en lien étroit avec le tableau prévisionnel de trésorerie.
- Mise en place d'un budget recherche et d'un budget formation :
 - identification des ressources Etat dédiées à la recherche ;
 - définition d'une enveloppe et de critère pour le soutien de base aux structures de recherche et de formation ;
 - dégagement de moyens pour l'animation scientifique, les réseaux de plateformes, la politique incitative le soutien aux programmes internationaux, l'insertion professionnelle...

Fiche n°55 – Qualité, indicateurs et contrôle de gestion

Objectif inscrit dans le projet 2009-2012

- Promotion de la qualité dans l'ensemble des aspects du fonctionnement de l'UPMC.
- Analyse régulière de l'allocation de ses ressources en fonction de résultats chiffrés. Les écarts doivent être analysés.
- Nécessité d'auditer les procédures afin de vérifier leur bonne adéquation avec les objectifs recherchés.

Actions conduites et résultats

- Recrutement en mai 2007 d'un nouveau responsable du service du contrôle de gestion et de l'évaluation. Ce service est devenu la direction du contrôle de gestion et de l'évaluation le 1^{er} septembre 2008.
- Rédaction fin 2007 d'un projet de service résumant les missions de la DCGE
- Mise en place en 2008 d'un comité de pilotage de la DCGE chargé d'orienter ses thèmes d'investigation et de valider sa production. Depuis fin 2010, les réunions de ce comité de pilotage se sont arrêtées. Elles devront être reprise sous une nouvelle forme.
- Mise en place d'un référentiel unique des structures qui est devenu complètement opérationnel en 2009. Les correspondances entre les structures des différentes briques du système d'information ont été établies et les évolutions sont saisies dans les trois outils de gestion. Ce référentiel des structures est une condition nécessaire à une comptabilité analytique efficace et à la production d'indicateurs de pilotages synthétiques (croisant plusieurs horizons de gestion).
- Validation systématique des données communiquées à l'extérieur de l'UPMC, notamment des enquêtes. La direction peut soit répondre directement à l'enquête (enquêtes Sise sur les inscriptions et sur les résultats, enquêtes de classement,...) ou coordonner les réponses avec la ou les directions concernées en s'assurant du respect des calendriers et de la cohérence des données renseignées.
- Elaboration et mise à jour à jour des tableaux de bord intégrant les indicateurs des différents niveaux de performance, indicateurs LOLF et indicateurs d'autoévaluation propres à l'établissement. Cette mission concerne la production des indicateurs d'autoévaluation de l'établissement ainsi que des indicateurs du contrat, AERES...
- Développement d'une démarche qualité. La DCGE veille à la qualité des informations (contrôle de qualité sur les bases) et du fonctionnement de l'université (qualité des processus). La DCGE veille à l'exhaustivité et à la disponibilité de l'information. Elle prend soin de la qualité des données au travers de contrôles réguliers sur les données saisies dans les différents systèmes d'information. La DCGE ne modifie pas elle-même les données mais transmet des demandes de correction à un correspondant « qualité » attiré dans chaque structure opérationnelle.

Très développée dans le domaine de la scolarité, cette démarche doit se diffuser d'avantage dans les autres domaines.

Fiche n°56 – Mise en place des coûts complets à l'UPMC

Objectif inscrit dans le projet 2009-2012

- Systématisation de la démarche d'évaluation des coûts complets, prévisionnels et réels.
 - Pour mieux répondre aux enquêtes Lof
 - Pour apporter des informations pour éclairer les décisions, tant au niveau local que central

Actions conduites et résultats

- Le 1^{er} septembre 2008, le service du contrôle de gestion et de l'évaluation devient une direction.
- Modélisation théorique du premier modèle de coûts complets en section homogène à l'UPMC en 2008-09.
- Choix dans le modèle de répartir avec des clefs les charges le plus tard possible, ventilation pour chaque structure d'affectation de la paie sous plafond Etat afin de compléter les charges de paie sur contrat.
- Une première modélisation est mise en place dans Sifac en 2009 sur l'exercice 2008 pour tests, suite au déploiement de SAP-SIFAC à l'UPMC
- Validation de la modélisation en sections homogènes ainsi que des inducteurs de répartition proposés par la DCGE fin 2009 en comité exécutif et présentation des premiers résultats.
- 2010, mise en place du modèle revu sur l'exercice 2009.
- 2011-12 travaux de fiabilisation du modèle sur les exercices 2009 et 2010 portant essentiellement sur la prise en compte accrue de spécificités de l'établissement et sur la recherche d'inducteurs de répartition plus sophistiqués
 - inducteur de répartition des temps de services grâce à un travail avec la VP Moyen-Ressources
 - Inducteur de taux d'occupation des locaux d'enseignement grâce à un travail avec la VP formation
 - Fiabilisation des surfaces des laboratoires notamment pour ceux multi tutelles grâce à un travail avec la DGRTT
- Fin 2011 : mise en place des premiers tableaux de coûts complets pour chaque laboratoire de recherche et chaque département de formation.
- Depuis fin 2011, les estimations de coûts complets sont utilisées pour des négociations tant au sein de l'UPMC qu'auprès de nos partenaires.
- Mise en place d'études spécifiques de coûts complets hors cadre du modèle général (fonction immobilière, plateforme de recherche...).
- Fin 2011, la direction du contrôle de gestion et de l'évaluation devient la direction de l'évaluation et de l'aide au pilotage.

Indicateurs

	2008	2009	2010	2011
Nombre de nature comptable analytique	16	24	27	27
Nombre d'inducteurs de répartition utilisés	5	5	5	5
Nombre de groupes de centre de coûts utilisés dans les cycles de répartition	131	59	61	61
Nombre de cycles de répartition	41	85	161	A venir, plus de 200

(Source : Direction de l'évaluation et de l'aide au pilotage)

Fiche n°57 – Passage aux RCE (patrimoine immobilier)

Objectifs inscrits dans le projet 2009-2012

- Souhait de bénéficier de la dévolution du patrimoine afin de répondre au mieux à ses missions fondamentales. Cette possibilité offerte par la loi « Libertés et responsabilités des universités » consiste dans le transfert de la pleine propriété à l'université des biens mobiliers et immobiliers appartenant à l'État ou qui lui sont affectés ou mis à disposition. Ce transfert sera effectif, d'une manière prévisionnelle, au plus tard en 2016. Il permettra à l'université d'adapter son parc immobilier au plus près de ses besoins et ambitions, d'assurer d'une manière efficiente la gestion immobilière et les mises en conformités réglementaires.

Actions conduites et résultats

- Le CA approuve le principe de transfert du patrimoine immobilier universitaire de l'Etat vers l'UPMC le 14 mars 11.
- Recherche, pour la maintenance immobilière, de la complémentarité entre l'externalisation à des sociétés extérieures et les moyens internes ; Maintien et renforcement de la formation et de la professionnalisation des agents.
- Application des lignes directrices définies par le Schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) ; maintien et développement de l'expertise en matière de maîtrise d'ouvrage et des compétences autour de la construction publique (CA du 13 décembre 2010).
- Recherche d'une synergie et d'une complémentarité avec l'opérateur EPAURIF (Etablissement public d'aménagement universitaire de la région Ile-de-France) pour la mise au point des travaux et la mise en place des marchés d'exploitation des installations techniques ;
- Mise à jour et utilisation du Schéma directeur de mise en sécurité et d'accessibilité ;
- Développement de la gestion patrimoniale et de la fiabilisation de la connaissance des superficies du foncier ;
- Optimisation des surfaces ;
- Développement de la dématérialisation et de la formalisation des procédures internes pour réguler les relations de la DPI avec les autres directions, dans le domaine notamment de la comptabilité et des marchés publics ;
- Renforcement de l'expertise et des capacités d'action dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité.

Indicateurs

Occupation des locaux	Situation 2011 : Campus de Jussieu				Evolution prévisible taux d'occupation 2012
	Nb d'heures d'utilisation	Nb de salles	Surface SHON correspondante	Taux d'occupation réel	
Amphithéâtres	21 264	20		95 %	-
Salles banalisées	108 112	124		78 %	-
Taux d'occupation global (amphithéâtres et salles banalisées)				86 %	

Occupation des locaux	Situation 2011 : Faculté de Médecine : Saint-Antoine				Evolution prévisible taux d'occupation 2012
	Nb d'heures d'utilisation	Nb de salles	Surface SHON correspondante	Taux d'occupation réel	
Amphithéâtres	5 913	6	1 041	88 %	-
Salles banalisées	22 310	24	1 480	83 %	-
Taux d'occupation global (amphithéâtres et salles banalisées)				85 %	
Occupation des locaux	Situation 2011 : Faculté de Médecine : Pitié - Salpêtrière				Evolution prévisible taux d'occupation 2012
	Nb d'heures d'utilisation	Nb de salles	Surface SHON correspondante	Taux d'occupation réel	
Amphithéâtres	9 805	12	2 088	90 %	100% (étudiants infirmiers)
Salles banalisées	21 493	39	2 198	87 %	100% (étudiants infirmiers)
Taux d'occupation global (amphithéâtres et salles banalisées)				88 %	

(Source : Direction du Patrimoine Immobilier)

Fiche n°58 – Travaux et schéma directeur

Objectif inscrit dans le projet 2009-2012

- Constitution d'une Direction du patrimoine immobilier (DPI) composée du Service de la maîtrise d'ouvrage, du Service des travaux et du Service hygiène et sécurité pour que l'UPMC puisse assurer pleinement le rôle de propriétaire, de maître d'ouvrage et d'exploitant de son patrimoine. Elle apportera une expertise avisée en matière de stratégie immobilière, de valorisation et d'exploitation du patrimoine à la Présidence et à la Direction générale des services.

Actions conduites et résultats

- Développement d'un service dédié à la politique foncière et patrimoniale au sein de la DPI afin de fiabiliser la connaissance et la gestion du patrimoine.
- Travaux de maintenance et d'exploitation par le service des travaux en vue de maintenir autant que possible les capacités opérationnelles des locaux de l'UPMC et la valeur patrimoniale.
- Conduite des opérations de réhabilitation et de construction neuve et de mises en conformité par le service maîtrise d'ouvrage. Ce service a également en charge la mise à jour du schéma pluriannuel de stratégie immobilière, en vue, après état des lieux, de permettre la vision prospective d'aménagement exigée des universités qui souhaitent accéder aux compétences élargies, dans le contexte de la loi LRU.

Les études initiées en 2008 ont abouti à l'approbation, en novembre 2010, par le Conseil d'administration de l'UPMC et l'ensemble des partenaires institutionnels (Ville de Paris, rectorat, préfecture), du schéma directeur d'aménagement du campus de Jussieu.

Indicateurs

Nom du lieu ou du projet	Descriptif du projet	Stade de réalisation	Date de livraison	Superficie (m ² SHON)
ROSCOFF	Construction de l'Institut de Génomique Marine	livré	Réceptionné / mise en service sept. 2011 <small>Prorogation de la garantie de parfait achèvement jusqu'à résolution des derniers dysfonctionnements</small>	1470
	Réhabilitation des aquariums	En cours	fin 2012	1000
BANYULS SUR MER	Construction centre d'hébergement pour chercheurs	En cours	1er trimestre 2013	2475
	Etudes pour la construction du biodiversarium	Projet	fin prévisionnelle : fin 2015 <small>permis de construire déposé en juin 2012, en cours d'instruction</small>	2399
VILLEFRANCHE SUR MER	Construction d'un centre d'hébergement	Avant-Projet définitif	fin prévisionnelle : début 2015	1800
PITIE SALPETRIERE	Mise en conformité et sécurité incendie	En cours	Fin 2012	31 235
	Accord cadre de maîtrise d'œuvre pour rénovation, mise en sécurité & accessibilité du site.	Attribution du marché MOE fin 2011	Opération différée	
Saint ANTOINE	Mise en sécurité électrique	En cours	Fin 2012	21 588
CORDELIERS	UMR 848 et CICC Réhabilitation de laboratoires en vue de l'accueil de l'unité Guido Kroemer	En cours	Fin 2012	750
	UMRS 872 Réhabilitation de laboratoires	Consultation des entreprises en cours	Fin 2013	822
CASSAN	NeRF A3 Réhabilitation de laboratoires	Travaux en cours	sept 2013	1000
	NeRF B6 Réhabilitation de laboratoires	Travaux en cours	Mai 2013	500
	Etage A2 Réhabilitation de laboratoires	Travaux en cours	sept 2013	1050
RASPAIL	Réhabilitation lourde en vue de l'accueil d'un l'incubateur.	livré	mai 2012 <small>levées des réserves en cours</small>	3000
CRD CHARLES FOIX	Animalerie du Centre de recherche et de développement	livré	mi 2012 <small>levées des réserves en cours</small>	2300
IVRY USINE des EAUX	Réhabilitation du centre de formation mis à disposition de l'UPMC par la Vile de Paris	Consultation des entreprises en cours	Mi 2013	1000
Incubateur d'entreprises Paris PARC (opération PRES)	Construction d'un ensemble incubateur, d'une pépinière, de surface de recherche et divers	Concours d'architecture attribué	Fin 2016	15 000

(Source : Direction du Patrimoine Immobilier)

Fiche n°59 – Chantier sur le campus Jussieu – désamiantage et rénovation

Objectifs inscrits dans le projet 2009-2012

- Mise en place et renforcement des procédures de concertation avec l'EPAURIF, non seulement avec la présidence mais également avec les laboratoires de recherche, les départements de formation, les services... ;
- Achèvement de la programmation technique détaillée de la partie du campus non encore rénovée aujourd'hui en fin de désamiantage ;
- Bon déroulement d'un gigantesque chantier en milieu occupé permettant de maintenir de façon acceptable les activités de recherche comme de formation.

Actions conduites et résultats

- Anticipation par l'UPMC de la livraison de plusieurs secteurs rénovés du campus de Jussieu livrés au cours de la période : la tour Zamansky (en 2009) puis les secteurs Ouest-nord et Ouest-sud (en 2010), ce qui représente environ 86 000 m². Refonte des marchés de maintenance, d'exploitation et de contrôle réglementaire de ces nouveaux bâtiments et pour le reste du campus.
- Travail de programmation technique détaillé pour les secteurs à rénover (secteur Est et Ouest-centre, soit environ 95 000 m²). Animation de réunions avec les différents secteurs concernés (chimie, biologie-écologie, informatique etc.) pour déterminer les besoins des laboratoires et des formations en vue de la préparation des phases APS (Avant projet sommaire) et APD (Avant projet détaillé) du projet.
- Définition des schémas généraux d'organisation des aspects techniques du campus Jussieu en amont des travaux grâce à une étude technique générale transversale (en co-maîtrise d'ouvrage avec l'EPAURIF). Enjeu : obtenir à la fin de la rénovation du campus Jussieu une organisation technique cohérente ainsi que des outils de gestion moderne et efficace des installations nouvellement livrées.

Fiche n°60 – Mise en conformité des locaux

Objectif inscrit dans le projet 2009-2012

- Mettre en conformité les locaux vétustes de l'UPMC en tenant compte des activités qui s'y déroulent (stockage de produits chimiques ou de déchets radioactifs par exemple)

Actions conduites et résultats

- Réalisation des travaux de mise en conformité sur le site de Jussieu des bâtiments neufs ou déjà rénovés en partenariat avec l'EPAURIF : le secteur 1 du grill d'Albert, la tour Zamansky, l'Atrium, Esclangon, les bâtiments 31 & 41, la maison de la pédagogie, la maison des syndicats, la scolarité, les patios, le gymnase, la halte-garderie.
- Définition d'une liste de travaux à réaliser sur le site de Saint-Antoine grâce au recoupement des différents diagnostics réalisés par SOCOTEC, IOSIS, FONDATERRA et DTA. Les travaux de mise en sécurité des installations électriques sont en cours, ils s'achèveront au 3^{ème} trimestre 2012. Ces travaux ont fait l'objet d'une opération préalable de désamiantage des colonnes montantes. Un désamiantage complet du bâtiment devra être réalisé avant tout réaménagement de locaux.
- Marché de maîtrise d'œuvre en cours pour la réalisation de travaux de sécurité et d'accessibilité à l'Institut Henri Poincaré. Les études sont au stade APD, une déclaration préalable a été déposée en Préfecture.
- Deux autres opérations sont au stade de l'étude de faisabilité :
 - sur le site d'Orsay, les travaux de mise en conformité seront essentiellement réalisés, dans un premier temps, sur les zones ERP (salles de TP et TD)
 - à Saint-Cyr-l'école, les travaux de mise en conformité, accessibilité et sécurité seront réalisés à l'occasion de réaménagement des labos ou salles de TP pour les étudiants.
- Poursuite de la démarche de formalisation des outils de recherche qualité. Il s'agit notamment d'anticiper les évolutions pour assurer la réalisation des missions dans les années à venir dans le contexte de dévolution du patrimoine.

Fiche n°61 – Accessibilité handicapés

Objectif inscrit dans le projet 2009-2012

- Garantie de l'autonomie des personnes handicapées sur les sites de l'UPMC. La loi du 11 février 2005 a élargi la notion de handicap. Toutes les formes de handicap (physique, sensoriel, cognitif, mental, psychique) doivent désormais être prises en compte.

Actions conduites et résultats

- Redéfinition des itinéraires de déplacement pour permettre aux personnes handicapées d'accéder à la vie sociale et de se déplacer sur les sites de l'université en toute autonomie.
- Elaboration d'un diagnostic en 2008-09 ayant pour but la réalisation de travaux d'accessibilité. Trois niveaux de priorité ont été définis :
 - Priorité 1 (2010/2012) : Permettre aux personnes en situation de handicap l'accès depuis l'extérieur des bâtiments jusqu'au local de destination.
 - Priorité 2 : (2012/2013) : Travaux d'amélioration de la fonctionnalité des locaux pour l'accueil des personnes à mobilité réduite
 - Priorité 3 (2014) : Finalisation de la mise en conformité des bâtiments, offrant ainsi aux personnes en situation de handicap (PSH) l'accès et l'utilisation de l'ensemble des locaux.
- Réalisation des actions du 1^{er} niveau de priorité :
 - Cheminement extérieur : création ou modification des pentes, garde corps pour les emmarchements, délimitations des largeurs des cheminements, modification de la qualité du sol et des positions des dispositifs de commande.
 - Stationnement : modification des dimensions et de la signalisation des places.
 - Accès à l'établissement et accueil : création et modification du repérage des entrées principales, modification de l'accessibilité au bâtiment.
 - Circulation horizontale : modification des largeurs des cheminements et des espaces de manœuvre des portes.
 - Circulation intérieure verticale : installation d'ascenseurs et modification de la signalisation.
 - Portes et sas : modification de la largeur ou position des portes, remplacement des portes non manœuvrables, création ou modification de l'espace de manœuvre dans les sas.
 - Information et signalisation : création de la signalétique et de bornes multi-sensorielles pour les principaux accès.

Fiche n°62 – Hygiène et sécurité, prévention des risques

Objectifs inscrits dans le projet 2009-2012

- Priorité à l'hygiène et à la sécurité. Mise en place conformément au décret du 5 novembre 2001, d'une politique de prévention des risques basée sur la connaissance qu'a l'UPMC de ses risques métiers.
-

Actions conduites et résultats

➤ Document Unique d'Evaluation des Risques (DUER):

En 2011, la démarche d'évaluation des risques s'est poursuivie. L'ensemble des unités de travail de l'UPMC ont l'obligation de réaliser et/ou de mettre à jour leur DUER tous les ans. Le nombre de DUER réalisé est en constante augmentation : 84% des 216 unités de travail recensées l'ont déjà élaboré en 2011. Parallèlement à cette démarche, le logiciel **EvRP**, mis à disposition par l'AMUE, est en phase de déploiement.

➤ Formations :

- 1 session de formation annuelle est organisée pour les assistants de prévention,
- 2 sessions de formations « stages hygiène et sécurité » par an sont organisées sur des thèmes relatifs à la santé-sécurité au travail. Elles sont à destination de tous les personnels et les étudiants à partir du master 2.
- La formation initiale des membres de CHSCT sera organisée en 2012 et dispensée par un organisme extérieur.

➤ Cartographie des risques :

Poursuite de la mise à jour de la cartographie des risques sur Jussieu en 2011. Cette localisation géographique des différents risques a été réalisée sur le bâtiment F, les bâtiments A, B et C de la barre Cassan, le bâtiment Esclangon ainsi que le secteur 1. Cette cartographie est importante notamment pour l'intervention des secours extérieurs.

➤ S'ajoutent les visites de prévention avec la médecine de prévention, l'organisation des Comités Hygiène et Sécurité, l'animation du réseau des ACMO des laboratoires et des services d'enseignement, ainsi que le suivi des travaux relatifs à la sécurité dans les laboratoires...

➤ Pour finir et conformément à l'article 4612-16 de code du travail, un rapport annuel sur la prévention des risques et un programme annuel de prévention sont réalisés (présentation du bilan de la prévention des risques au CHSCT du 2 mai 2012).

Indicateurs

Répartition des dépenses en matière de sécurité

	2007	2008	2009	2010	2011	Remarques
Montant des travaux sécurité amiante*		183 082	102 850	21 446	0	<i>La diminution du montant relatif aux travaux de lutte contre l'amiante provient d'une baisse de l'activité compte tenu de la suppression de l'amiante sur le campus et des dernières mises en chantier.</i>
Montant des travaux sécurité incendie	40 000	70 550	91 061	150 000	390 135	<i>Dont 163 565 € d'entretien courant</i>
Montant des travaux sécurité électrique	241 000	362 551	723 784	443 930	2 345 219	<i>Les travaux de sécurité électrique sont d'un montant supérieur à l'année 2007. L'année 2009 n'est pas représentative car elle inclut les travaux de rénovation lourde du poste B Cassan effectués dans le cadre de la sécurisation électrique des barres de Cassan. L'année 2011 inclut la fin des travaux de mise en sécurité électrique du site St Antoine (2 125 140 €) et 219 769 € pour travaux de remplacement et d'entretien courant</i>
Montant des travaux sécurité générale**	685 000	331 640	1 032 679	648 175	641 475	<i>Mise en conformité et sécurisation des ascenseurs, des sorbonnes et divers.</i>
TOTAL	1 116 000	947 823	1 950 374	1 247 512	3 376 829	

(Source : Direction du Patrimoine Immobilier)

* Les travaux de sécurité amiante concernent l'ensemble des travaux liés au maintien en état des mesures conservatoires qui comprennent, principalement, les films posés sur les plafonds ou faux plafonds contre la dispersion de poussières d'amiante ; ces travaux incluent les réparations de films décollés, les interventions suite à des incidents (fuites d'eau par exemple), et les opérations de dépoussiérage associées.

** Les travaux de sécurité générale comprennent notamment : les travaux de sécurité des biens, la sécurisation de passages pour les piétons, la sécurisation des façades de bâtiments dégradées, des travaux de sécurisation des ascenseurs, les travaux liés aux accès pour personnes à mobilité réduite...

Fiche n°63 – Restauration

Objectifs inscrits dans le projet 2009-2012

- Proposer des prestations équilibrées à prix réduits respectant l'évolution des besoins et le rythme de travail des étudiants et des agents de l'UPMC ;
- Définir avec le CROUS les principes d'un schéma directeur de la restauration sur le campus de Jussieu à moyen et long terme.

Actions conduites et résultats

Axe 1 : Organisation et fonctionnement

- La mise à disposition et la gestion d'espaces de restauration situés dans les locaux de l'université a été confiée prioritairement au CROUS.
- Signature du nouveau contrat quinquennal de fourniture et de distribution des repas préparés au restaurant administratif du Campus Jussieu le 24 novembre 2009. Ce contrat précise le transfert de personnels ainsi que les mises à disposition.
- Signature le 16 décembre 2009, d'un accord cadre de partenariat entre l'UPMC et le CROUS de Paris portant sur l'amélioration de la vie étudiante reposant sur 5 axes, dont le développement de la restauration universitaire.
- Réalisation durant l'année 2009 d'une enquête visant à mesurer le degré de satisfaction des usagers.
- L'augmentation des tarifs de cantine du campus de Jussieu pour les personnels à compter du 1^{er} septembre 2010 a été approuvée par le CA du 5 juillet 2010.

Axe 2 : Equipements

- Le précédent système d'encaissement étant devenu vétuste, de nouveaux badges sont en cours de création incluant le paiement par Moneo. Leur création a débuté en mai 2011 et se poursuivra jusqu'en novembre 2011 pour une mise en service en janvier 2012.
- Le nouveau système monétique (carte MONEO) a été mis en place avec succès à partir du 1^{er} janvier 2012
- Ouverture de nouveaux espaces de restauration : en 2011, une nouvelle cafétéria ainsi qu'un restaurant (l'Ardoise) ont été ouverts en 2011 sur la dalle de Jussieu.
- Redéfinition du concept de restauration à l'Ardoise : restauration classique avec service sur table et plat du jour, Maintien de l'espace brasserie

Indicateurs

Fréquentation du restaurant administratif

	2007	2008	2009	2010	2011
Restaurant du Campus de Jussieu (personnels UPMC seulement)	945	932	1024	1207	1308
Restaurant du Campus de Jussieu (autres personnels)	554	540	387	350	-
Restaurant du site Chevaleret (*)	110	157	191	179	-
Restaurant du LIP6 (*)	212	197	219	208	-
Restaurant du site Boucicaut(*)	98	100	99	68	-
Restaurant du site Voltaire (*)	64	73	66	-	-
Restaurant du site d'Ivry	93	86	71	55	52
Fréquentation annuelle moyenne tous restaurants	1522	1543,5	1670	1717	1360

(Source : Direction générale des services)

(*) Retour sur le campus de Jussieu en juillet 2010 du site Chevaleret, en juin 2010 du site Passy Kennedy, en décembre 2010 du site Boucicaut et en juillet 2009 du site Voltaire.

Fiche n°64 – Soutien logistique et technique à l'enseignement

Objectifs inscrits dans le projet 2009-2012

- Améliorer les conditions d'enseignement pour permettre à l'UPMC de mener à bien toutes ses missions, notamment concernant la formation initiale et continue ;
- Fournir aux enseignants et aux étudiants un cadre et des conditions plus propices au travail et à l'étude ;
- Améliorer l'image de l'université.

Actions conduites et résultats

- Réfection nécessaire de certains amphithéâtres et locaux d'enseignement, notamment ceux qui sont situés dans les barres Cassan : les bâtiments, datant pour la plupart des années 60, étaient dans un état de vétusté avancée.
- Au total, c'est la totalité des amphithéâtres en fonction sur le campus de Jussieu (21 amphis) dont le matériel pédagogique a été renouvelé sur les 4 dernières années. 5 amphithéâtres sont en travaux de désamiantage.
 - Des vidéoprojecteurs à demeure ont été installés dans tous les amphithéâtres du campus Jussieu.
- Sur le Campus Pitié-Salpêtrière, deux amphithéâtres du campus sur un total de six ont été totalement rénovés et quatre ont reçus une mise aux normes partielle de sécurité.
 - Deux ont été équipés de systèmes de visioconférence permettant la tenue d'enseignements à distance.
- Opérations de modernisation du matériel pédagogique couplées avec une mise à niveau des personnels du service afin qu'ils puissent aider les enseignants dans la prise en main de ce matériel.
- Un parc de vidéoprojecteurs mobiles sur demande a été constitué à l'intention des enseignements situés dans les locaux banalisés du campus Jussieu.
- Mise en place d'un nouveau logiciel de réservation en ligne des locaux d'enseignement en 2010 par suite de la mise en chantier du reste du gril et de la diminution importante des locaux d'enseignement. Une étudiante employée par la DVE s'occupe de la gestion des salles de travail.

Indicateurs

- Vidéoprojecteurs portatifs à la demande : 40. Le nombre de demandes s'élève en moyenne à 280 par semaine.
- Nombre d'appariteurs : 25. Ce nombre est constant depuis 2005.
- Montants investis dans la rénovation des amphithéâtres du campus Jussieu depuis 2005 : 500 000 €.
- Montants investis dans la rénovation des deux amphithéâtres du campus Pitié-Salpêtrière : 1 400 000 €.

Fiche n°65 – Sûreté et sécurité

Objectif inscrit dans le projet 2009-2012

- Amélioration de la capacité de l'UPMC à gérer la sécurité des biens et des personnes.

Actions conduites et résultats

- Nomination d'un responsable d'exploitation sur chacun des sites afin d'assurer la sécurité des personnes présentes. Transfert des informations sur les incidents survenus vers le poste central de Jussieu.
- Mise en place d'un numéro de téléphone d'urgence qui fonctionne 24h/24 et 7j/7 ainsi que d'une adresse mail unique.
- Mise en place d'un système de vidéo-protection et d'alarme pour renforcer la sécurité des locaux considérés comme sensibles ou à risque. En cas de menaces, le dispositif général de sécurité peut être renforcé et des contrôles d'accès mis en place.
- Réalisation d'un audit en vue de mettre en cohérence ce système de vidéo-protection sur le campus avec le système de vidéo-surveillance de la Préfecture de police de Paris.
- Mise en place au niveau des secteurs Est, Ouest de Jussieu et à la tour Zamansky d'un système de contrôle d'accès par clé électronique qui permet de limiter les droits d'accès aux seuls utilisateurs concernés, et d'établir, après effraction, les heures de passage des personnes autorisées.
- Mis en place à la tour Zamansky d'un contrôle d'accès limitatif par la mise en place des portiques électroniques fonctionnant à l'aide de clés électroniques pour les agents de l'UPMC et de badges électroniques pour les visiteurs.
- Signature d'une convention de coopération avec le Commissariat du V^{ème} arrondissement permettant au commissariat de disposer d'un acte de réquisition permanente activable pour tout trouble à l'ordre public sur demande motivée.

Fiche n°66 – Sécurité Incendie

Objectifs inscrits dans le projet 2009-2012

- Pourvoir aux nouveaux besoins en sécurité incendie (équipements et installations techniques, maintenances, contrôles obligatoires) du fait de la mise aux normes des bâtiments anciens et la réalisation de nouveaux bâtiments.
- Instauration d'une gestion déconcentrée avec la mise en place de trois services, un par domaine, à savoir : le service hygiène et sécurité, le service de sécurité incendie et le service de sûreté.

Actions conduites et résultats

- Optimisation des moyens humains et matériels en adéquation avec les nouveaux besoins générés. Au cours des années 2009/2010, l'UPMC a, en effet, réceptionné, d'un côté, une surface rénovée de 70000 m² et, de l'autre, la Tour Zamansky (IGH immeuble de grande hauteur) avec une surface de 11000 m².
- Gestion centralisée au PCS (poste central de sécurité incendie de Jussieu) par des systèmes de sécurité incendie (SSI) de différentes catégories (environ 25). Cette organisation garantit la circulation de l'information et facilite les interventions.
- Formation continue du personnel afin de contribuer à l'adaptation des compétences des agents aux nouvelles installations et procédures.
- Nouveaux contrats et marchés mis en place pour assurer le respect de la réglementation incendie et le maintien en bon état de fonctionnement des nouvelles installations.
- Installation du poste central de sécurité incendie unique (IGH-ERP, établissement recevant du public) dans les locaux de la Tour Zamansky à la demande de la commission de sécurité de la Préfecture de Police. Cinq agents qualifiés sont chargés de la gestion du poste central de sécurité 24h/24 tous les jours de l'année.

Fiche n°67 – Propreté et gestion des déchets

Objectif inscrit dans le projet 2009-2012

- La gestion de la propreté du campus de Jussieu est sous la responsabilité de l'UPMC depuis 2007 et le départ de Paris 7 du campus Jussieu.

Actions conduites et résultats

- Démarche menée en mode projet depuis janvier 2011, visant à améliorer la qualité du nettoyage. La propreté des locaux, de la dalle et des sous-sols du campus de Jussieu est assuré conjointement par des agents publics et une société privé attributaire du marché public de nettoyage.
- Initiatives en faveur du tri sélectif à la suite de l'installation d'une déchetterie à la sortie du quai Saint-Bernard en 2008. A cet effet, le prochain marché de nettoyage que l'Université passera au premier trimestre 2012, imposera au prestataire d'équiper les locaux à sa charge d'un double jeu de poubelles et de disposer de chariots de ménage à deux bacs pour séparer le papier des autres déchets.
- Projet d'équipements du type collecteur d'emballage, destinés à récupérer les canettes métalliques et les bouteilles plastique pour le tri sélectif sur la dalle Jussieu.
- Séparation des déchets humides des déchets secs à partir de 2012 comme le Grenelle 2 nous y obligera. En concertation avec le CROUS, une étude sera réalisée prochainement pour équiper les locaux de restauration (cafétéria, restaurant des personnels...) de bacs pour la récupération des déchets humides.

Indicateurs

Surface entretenue par les agents publics	30 000m ²
Surfaces entretenues par la société attributaire du marché de nettoyage	120 000m ²
Volume de papier et de carton valorisé annuellement	30 tonnes par an

(Source : Direction du campus de Jussieu)

Fiche n°68 – Gestion des espaces verts

Objectifs inscrits dans le projet 2009-2012

- Mise en œuvre des préconisations résultant du diagnostic des arbres du campus ;
- Elaboration d'un plan pluriannuel de gestion des espaces verts en concertation avec les Bâtiments de France.

Actions conduites et résultats

- Politique de maintien et d'embellissement des espaces verts, tout en veillant à limiter la consommation d'eau par la mise en place de systèmes d'arrosage automatique, dans un contexte difficile, lié aux travaux de désamiantage et d'aménagement conduits par l'EPAURIF sur le campus de Jussieu.
- Projet de limitation des nuisances sonores et de la pollution par l'acquisition ou le remplacement de certaines machines (véhicule électrique, souffleurs équipés de silencieux, etc.).
- Projet de limitation de l'usage des produits phytosanitaires et d'engrais par l'emploi d'auxiliaires de culture, le désherbage manuel et l'utilisation de paillis.
- Projet de mécanisation de certaines activités telles que le déneigement des voies de circulation.
- Projet de développement à l'horizon 2015 d'une zone verte sur le campus de Jussieu prévue par le schéma pluriannuel de stratégie immobilière.

Indicateurs

Nombre d'arbres entretenus sur le campus	168
Nombre de massifs créés	25 (sur les campus Jussieu et Cordeliers)
Nombre d'agents affectés aux espaces verts	7

(Source : Direction du campus de Jussieu)

Fiche n°69 – Schéma Directeur des Systèmes d'Information (SDSI)

Objectif inscrit dans le projet 2009-2012

- Renforcement du SDSI qui dresse un tableau général des outils et trace les lignes de force de leurs évolutions à venir. Une plus grande fiabilité (haute disponibilité) et une interopérabilité des systèmes sont des axes importants de ce schéma.

Actions conduites et résultats

- Révision du schéma directeur de 2007. En 2010, la révision de celui-ci a permis de collecter les besoins de l'ensemble des utilisateurs du Système d'information (SI) afin de dresser une cartographie des principaux projets à mener dans les années à venir CA du 31 janvier 2011.

Des éléments structurants pour l'avenir du SI ont été identifiés :

- Les besoins fonctionnels à couvrir sont très nombreux, dans tous les domaines. Les priorités de développement concernent la gestion de la scolarité, la gestion des Ressources humaines et la gestion des projets de recherche.
 - L'architecture cible des Systèmes d'information, composée de multiples briques interconnectées, nécessite un travail approfondi et urgent sur le référentiel du SI et sur la mise en œuvre d'outils de gestion des échanges d'informations entre les divers applicatifs.
 - Les moyens et l'organisation de la DSI doivent être renforcés pour conforter ses capacités à maintenir le Système d'information existant et répondre aux enjeux posés par la mise en œuvre de projets nombreux et ambitieux. Par ailleurs, il est nécessaire que l'UPMC s'inscrive autant que possible dans des projets mutualisés, soit au niveau national (AMUE), soit au niveau du PRES, soit dans des logiques inter-universitaires (en fonction des projets).
- Ré-organisation de la DSI en 2011 (CA du 28 février 2011) qui a évolué vers une plus grande homogénéité professionnelle de ses différents pôles. Un plan de recrutement ambitieux est en cours (2011-2013), visant dans un premier temps à sécuriser l'exploitation du SI existant et à préparer la mise en œuvre des applicatifs attendus dans le domaine de la scolarité (projet Odisee), de la gestion des RH et de la gestion des projets de recherche.
 - L'UPMC est acteur à tous les niveaux de mutualisation interuniversitaire afin de réduire les coûts de développement et de mise en œuvre des divers projets.

Fiche n°70 – Système de gestion financier

Objectif inscrit dans le projet 2009-2012

- Pas d'objectif concernant SIFAC dans le projet 2009-2012.

Actions conduites et résultats

- L'UPMC a été site pilote dès 2007 dans la conception du nouveau progiciel de gestion intégrée SIFAC (Système d'Information Financier Analytique et Comptable) dédié aux universités.
- Refonte des processus financiers : la Direction des finances (DFI) a, dans le cadre de ce déploiement, travaillé en amont sur une refonte des processus accompagnée d'une réorganisation des services financiers et comptables.
- Création d'un service AFIC (Assistance, Formation, Information, Communication) pour accompagner la préparation puis la mise en production de SIFAC dès janvier 2008. Ce service, composé de 5 agents, a pour missions :
 - l'assistance fonctionnelle aux utilisateurs (400 gestionnaires),
 - l'assistance métier,
 - l'ingénierie des modules de formation obligatoires à suivre pour pouvoir travailler sur SIFAC,
 - la rédaction des processus et procédures relatives aux centres financiers,
 - la veille technologique sur le produit,
 - l'organisation et l'animation de réunions régulières avec les gestionnaires.
 - L'animation d'un réseau de correspondants chargés de repérer les dysfonctionnements,
 - l'interface avec l'AMUE pour la remontée et le dialogue sur les problèmes qui ne peuvent être résolus en interne,
 - la communication de la direction des finances vers l'extérieur et les autres structures de l'UPMC.

Fiche n°71 – Système d'Information-Scolarité (SI-Scolarité)

Objectifs inscrits dans le projet 2009-2012

- Renouvellement du système d'information lié à la scolarité et aux formations. L'amélioration des capacités de suivi des étudiants, depuis les premiers contacts pris avant leur entrée à l'université jusqu'à leur insertion professionnelle et leur éventuel retour vers l'université, dans le cadre de la formation continue ou en tant qu' « ancien », est une nécessité.

Actions conduites et résultats

- Etude de refonte en 2009 de son système d'information de gestion de la scolarité. Suite à cette étude et à une consultation, l'UPMC a fait le choix de refondre son système d'information de gestion de la scolarité autour de la solution PeopleSoft CAMPUS, offre progicielle de l'éditeur Oracle.
- Organisation des équipes autour d'un comité de pilotage (COPIL) composé de sept personnes et de deux entités opérationnelles : la MOE (Maitrise d'œuvre, composée de cinq personnes) et la MOA (Maitrise d'OuvrAge, composée de 36 personnes). Les sept membres du COPIL se réunissaient de manière hebdomadaire. Les membres de la MOE et de la MOA, personnels administratifs, techniques et enseignants chercheurs étaient le reflet des différentes formations de l'UPMC (science et médecine, formation initiale et continue du L1 à l'HDR).
- D'octobre 2009 à mars 2011, 120 ateliers communs entre le titulaire du marché (intégrateur) et les équipes de l'UPMC ont permis de définir le périmètre de l'architecture fonctionnelle et technique ainsi que la définition des processus de gestion de scolarité (ODISEE (Organisation des données et Informations Systématisées des Etudiants et des Etudes) présenté au CEVU 16 novembre 2009 et au CA du 23 novembre 2009 – Point d'avancement ODISEE au CEVU du 13 septembre 2010 et au CA du 27 septembre 2010.
- En avril 2011, à l'issue de la phase de conception détaillée partiellement livrée, et constatant l'incapacité des titulaires à surmonter ses défaillances, l'UPMC a mis un terme au contrat le liant avec l'intégrateur.
- L'ensemble du projet, en l'état, a été présenté aux départements de formation afin d'exposer l'ensemble des modules du futur SI, les changements, avancées et nouveautés qu'il engendre. Les modélisations envisagées et les solutions retenues ont été mises en avant.
- Fin 2011, l'UPMC lance un nouvel appel d'offres ayant pour objet la poursuite du projet. Pour des raisons financières, elle décide de le déclarer sans suite.
- Un chantier visant l'écriture des procédures environnant principalement l'offre de formation et la gestion de la scolarité est ouvert. Conduit par un professeur d'université, il a associé l'équipe Odisee, soit 7 personnes à temps plein travaillant en binôme avec des vice-présidents et responsables de services. Ce chantier arrivé à terme en octobre 2012, a permis de dresser la cartographie de l'ensemble des procédures et d'identifier celles qui nécessiteront une harmonisation, ou des arbitrages politiques. Ce travail sera l'outil d'information

et de formation des acteurs des départements de formation et sera le support d'une meilleure coordination de ceux-ci.

- En octobre 2012, l'AMUE ayant décidé de renouveler son SI offre de formation et gestion de la scolarité, l'UPMC décide de collaborer aux études en s'associant aux travaux engagés tant au niveau opérationnel que stratégique. L'UPMC a manifesté notamment son intention d'être établissement pilote dans le déploiement du futur outil

Indicateurs

Planning des actions

2007	Diagnostic sur le Système d'Information de la scolarité / 1 ^{ères} réflexions
2008	Lancement du projet et écriture du cahier des charges
Été 2009	Lancement de l'Appel d'offres
Octobre 2009	Lancement du projet
Mars 2010	Fin de la conception générale
D'avril 2011 à janv. 2011	Conception détaillée. Changement de direction de projet en janvier 2011
Février / Mars 2011	Résiliation du contrat avec l'intégrateur
Novembre 2011	Nouvel appel d'offres déclaré sans suite
Janvier 2012 à octobre 2012	Lancement du chantier procédures
Début octobre 2012	Projet de réalisation d'un SI-scol dans le cadre mutualisé de l'AMUE

(Source : Direction générale des services)

Fiche n°72 – Maintenance et assistance

Objectifs inscrits dans le projet 2009-2012

- Assurer la maîtrise d'œuvre pour le compte de l'université et parfois une assistance à la maîtrise d'ouvrage. Les directions fonctionnelles assurent chacune la maîtrise d'ouvrage de leur propre système d'information mais la DSI et le Comité Stratégique des Systèmes d'Information (COSTRASI) assurent la cohérence des développements via le schéma directeur.

Actions conduites et résultats

- Renforcement en cours des moyens de la DSI (2011-2013) tant au niveau budgétaire qu'en termes de moyens humains.
- Réorganisation de la DSI conformément à l'état de l'art, début 2011, pour répartir les compétences au sein de trois pôles homogènes :
 - un pôle « relation utilisateur » en charge de la politique de « support » et de l'architecture des postes de travail,
 - un pôle « Etudes & Développement » en charge de la relation avec les maîtrises d'Ouvrage et du développement des applications,
 - un pôle « Exploitation & Infrastructures » en charge de la maintenance et de l'évolution des infrastructures et de l'exploitation quotidienne des applications.
- Définition de 3 chantiers principaux pour 2011-2013 :
 - Catalogue de services et portefeuille de projets : étape préalable à l'élaboration d'un nouveau Schéma directeur du Système d'information, ce chantier a pour objectif de recenser les services existants ainsi que les projets en cours au sein de la DSI.
 - Urbanisation : le SI actuel est une juxtaposition « historique » de services conçus indépendamment, adaptés aux besoins exprimés au moment de leur création, plus ou moins aptes à échanger les données. L'urbanisation du SI – entre autres par la mise en œuvre de véritables référentiels – est la base même de la notion de SI et gage de l'intégrité des données vitales de l'établissement.
 - Hébergement extérieur de serveurs : les deux salles machines de l'UPMC ne satisfont pas les besoins en termes d'hébergement sécurisés de serveurs vitaux. L'une est plus que saturée et l'autre n'offre pas les garanties environnementales minimales. Un hébergement extérieur de serveurs est actuellement la seule solution pour résoudre les problèmes posés par l'hébergement de « gros » serveurs (contraintes environnementales particulières) d'une part, et la répartition des services vitaux de l'établissement entre une salle machine interne et une salle machine externe dans le cadre de la continuité de ces services, d'autre part.

Fiche n°73 – Une politique documentaire définie pour répondre aux missions nationales et aux besoins locaux

Objectif inscrit dans le projet 2009-2012

- Définir une politique documentaire en lien toujours plus étroits avec la communauté scientifique et ses besoins, afin que celle-ci soit mieux intégrée dans la politique de l'établissement.

Actions conduites et résultats

- Politique documentaire repensée au cours de la période 2009-2012. Elle est désormais conçue de façon unifiée entre sciences et médecine afin d'être en adéquation avec les axes de formation et de recherche de l'UPMC et de suivre leurs évolutions. Cette politique est formalisée dans une charte documentaire, votée fin 2011 au Conseil de la documentation, ainsi que dans des plans de développement des collections pour toutes les disciplines.
- Augmentation du nombre d'exemplaires de manuels par titre, Augmentation du libre accès et diminution forte du nombre de collections en magasin. Sur 570 000 volumes, 400 000 environ sont aujourd'hui en libre accès. Le passage au tout électronique a conduit à diminuer le nombre d'abonnements à des revues imprimées de 1700 en 2009 à 500 en 2012.
- Développement de la documentation électronique pour l'enseignement limité au manque d'offres répondant aux demandes et besoins des étudiants. Les ouvrages pour l'enseignement ont souvent été pris en abonnement (Numilog, Bibliothèque numérique ENI). L'objectif d'abonnement à un bouquet de presse a été suspendu au projet d'Université numérique Paris Île-de-France et s'est finalement concrétisé en 2012 par un abonnement au journal Le Monde financé par la mairie de Paris pour trois ans.
- Achat de nombreuses archives numériques, notamment en sciences de la Terre. La mise en place de Licences nationales pour les archives dans le cadre de l'ISTEX a conduit à suspendre l'achat d'archives de périodiques.
- Accélération du passage progressif des revues au « e-only » avec le basculement de l'offre de trois grands éditeurs, Elsevier, Wiley et Springer en 2012.
- Poursuite de la participation aux différents réseaux de bibliothèques au niveau local, national et international qui s'est concrétisée par
 - des plans de conservation partagée pour les périodiques médicaux en Île-de-France
 - la négociation de titres en géosciences et la mise à disposition de négociateurs pour les titres médicaux et les e-books en informatique dans le cadre du consortium Couperin
 - des partenariats avec la BNF à laquelle elle est associée pour la numérisation des fonds patrimoniaux, avec l'Agence bibliographique de

l'enseignement supérieur (Abes) pour l'animation du Centre régional 31 (CR 31 Île-de-France, sciences exactes et appliquées) et avec la Ligue des bibliothèques de recherche européennes (LIBER)

Indicateurs

Dépenses de documentation électronique (en K€)

2009	2010	2011	2012 <i>(prévisionnel)</i>
789	772	860	1964

(Source : BUPMC)

Fiche n°74 – Valorisation des collections

Objectif inscrit dans le projet 2009-2012

- Assurer la conservation et la valorisation des collections.

Actions conduites et résultats

- Poursuite des opérations de signalisation rétrospective de pans de ses collections dans des catalogues nationaux (Sudoc...). Le catalogage rétrospectif des 17000 ouvrages et 15000 feuilles de cartes en attente du CADIST a fait l'objet de trois types d'action : travail des agents en interne, recours à des contractuels et surtout lancement d'un marché public (MAPA) de 127000 euros pour externaliser ce catalogage.
- Réalisation de bilans de conservation analysant précisément un fonds et permettant d'identifier les collections à restaurer, conditionner ou relier de façon urgente. Ces bilans ont été réalisés grâce à du personnel contractuel (6 mois en 2008-09) dans la cartotheque, les bibliothèques de biologie recherche, de chimie physique recherche et dans les thèses et périodiques de la bibliothèque générale.
 - Une planification annuelle des actions de restauration à mener et des mesures préventives à prendre a été établie.
 - Un vademecum des procédures d'urgence à mettre en place en cas de sinistre a été rédigé.
 - Un kit du matériel nécessaire à ces interventions a été acheté.
- Numérisation des fonds qui étaient inscrits au contrat 2009-2012 sauf ceux dont il s'est avéré qu'ils l'avaient été par d'autres établissements ou bibliothèques.
- Numérisation de d'autres fonds, essentiellement en géologie ou minéralogie, effectuée ou en cours en 2012-13. Fin 2011, 1183 documents représentant plus de 374000 pages étaient numérisés (et archivés au CINES) dont plus de 95 % étaient en ligne.
- Renouvellement du marché de la numérisation en 2009 puis en 2012 avec des spécifications techniques renouvelées pour s'adapter aux différents types de documents à numériser et aux usages des internautes. La migration de la Jubilotheque vers Pleade 3 en 2010 a permis une nouvelle interface avec de nouvelles fonctionnalités pour faciliter la recherche et la navigation.
- La BUPMC est pôle associé de la BnF depuis 2009, la numérisation étant un domaine de collaboration expressément défini. A ce titre, les dépenses de numérisation sont subventionnées à hauteur de 50% depuis 2010.

Indicateurs

Dépenses de conservation (en K€)

2009	2010	2011	2012 (prévisionnel)	Total
79	142	31	130	384

Source : BUPMC

Dépenses de numérisation (en K€)

	Opérations de numérisation	Personnel	Autres (<i>archivage, application</i>)	dont subvention BnF	Total	Cumulatif 2009-2012
Budget prévisionnel 2009-2012	103,2	16,8				
Dépenses 2009	16,3	5	1,9		23,2	23,2
Dépenses 2010	40,3	7,5	27,8	28	75,7	98,9
Dépenses 2011	30,1	4	13,2	13,7	47	146
Dépenses 2012 (prévisionnel)	50,3	12	10,9	43,6	73,2	219,5
Total	137,1	28,5	53,8	85,3	219,5	

Source : BUPMC

Fiche n°75 – Communication

Objectifs inscrits dans le projet 2009-2012

- Mieux faire connaître l'UPMC en France et à l'international et développer son attractivité ;
- Développer le sentiment d'appartenance des étudiants et du personnel de l'université.

Actions conduites et résultats

- Développement des relations avec les médias : création d'un espace presse sur le site web, co-rédaction de communiqués de presse avec les organismes de recherche partenaires (CNRS, Inserm, CEA).
- Constitution d'un réseau interne de correspondants (laboratoires, composantes, départements, services) afin de s'assurer de la concordance entre les informations communiquées par elle à l'extérieur et celles affichées par d'autres services.
- Création d'une newsletter à destination des personnels afin de les informer des faits marquants relatifs à la vie de l'UPMC. Elle est conçue de manière à mettre en valeur les contenus rédactionnels publiés sur les sites internet et intranet de l'UPMC.
- Création d'une charte graphique et formalisation de celle-ci dans une brochure largement distribuée en interne afin que la présentation des supports écrits de notre université soit harmonisée et facilement identifiable. Une gamme de documents de promotion des formations a été créée à la demande des départements et de la vice-présidence formation-insertion.
- Développement et amélioration des contenus rédactionnels des sites web ; une nouvelle identité visuelle a été définie pour que l'ensemble des sites des entités UPMC puisse être en cohérence graphique avec le site institutionnel. Accessibilité du site web institutionnel en deux langues, français et anglais. Création d'un site web traitant des questions d'insertion professionnelle (UPMC PRO) pour mettre en valeur les carrières des diplômés, diffuser des offres de stage et d'emploi, et permettre aux étudiants d'entrer en relation avec des diplômés et des recruteurs.
- Proposition de supports de communication (brochures pour les départements de formation par exemple) ou d'aide pour organiser divers événements et toucher différents publics (étudiants, diplômés, institutions, entreprises, etc.).

Indicateurs

	2008	2010	2011
Consultation du site www.upmc.fr par mois (en million)	0,375	1,44	3,98
Retombées présence dans les médias (articles papier & internet, TV, radios,)	2197	4010	
Nombre de documents édités par an	154	292	230

(Source : Direction de la communication)

